

EM / RC 10/3

ORIGINAL : ANGLAIS



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

PROJET DE PROGRAMME ET DE BUDGET

1962

POUR LA

RÉGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE

ALEXANDRIE, JUILLET 1960

Le Directeur régional a l'honneur de présenter
au Comité régional le projet de programme
et de budget prévu pour la Région de la
Méditerranée orientale pour 1962.

TABLE DES MATIERES

	<u>P A G E</u>		<u>P A G E</u>
INTRODUCTION	6	<u>PROGRAMMES PAR PAYS</u> (suite)	
RECAPITULATION	10	<u>Programmes ordinaires et techniques</u> (suite)	
BUREAU REGIONAL	12	Liban	74
CONSEILLERS REGIONAUX	22	Libye	82
REPRESENTANTS DE L'OMS	28	Pakistan	88
<u>PROGRAMMES PAR PAYS</u>		Arabie Saoudite	100
<u>Programmes ordinaires et techniques</u>		Somalie	108
Aden	30	Soudan	114
Chypre	32	Tunisie	122
Ethiopie	38	République Arabe Unie	
Iran	46	Egypte	130
Irak	54	Syrie	138
Israël	60	Yémen	146
Jordanie	64	Programme interpays	150
Koweït	70		

ANNEXE I - PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES

ANNEXE I - PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES (suite)

PROGRAMMES PAR PAYS

PROGRAMMES PAR PAYS (suite)

Ethiopie	164
Iran	166
Irak	168
Israël	170
Jordanie	172
Liban	174
Libye	176
Pakistan	178
Arabie Saoudite	180
Somalie	182
Soudan	184
Tunisie	186

République Arabe Unie	
Egypte	188
Syrie	190
Programme interpays	192

ANNEXE II - APPROVISIONNEMENT PUBLIC EN EAU

Programme interpays	198
---------------------	-----

ANNEXE III - PROJETS SUPPLEMENTAIRES

Pages vertes	202
--------------	-----

PROJET DE PROGRAMME ET DE BUDGET
REGION DE LA MEDITERRANEE ORIENTALE - 1962
INTRODUCTION

Présentation

D'une manière générale, la forme sous laquelle se présente ce budget ne diffère guère du modèle adopté pour le budget de 1961, à l'exception des modifications expliquées ci-après.

Dans le but de mettre sous les yeux du lecteur un tableau aussi complet que possible, les détails afférents aux dépenses des services administratifs et des services d'exécution du Programme d'Eradication du Paludisme figurent maintenant parallèlement aux prévisions du Bureau régional concernant les dépenses imputées sur les crédits ordinaires et comprenant, comme par le passé, les dépenses des services administratifs et des services d'exécution du Programme élargi d'Assistance technique. Sont également présentées sous la même forme, les prévisions budgétaires qui se rangent sous la rubrique des Conseillers régionaux et des Représentants de l'OMS, tandis que les propositions relatives aux programmes par pays et aux programmes interpays, comportant des activités d'éradication du paludisme, font l'objet d'une annexe distincte. Dans celle-ci se trouvent groupées toutes les prévisions de dépenses, ensemble avec les détails et notices explicatives concernant tous les projets antipaludiques, quelle que soit l'origine des fonds qui les alimentent. Par suite, le coût estimatif et la description de ces projets ne figurent pas en détail dans les tableaux des programmes intéressant un pays particulier et ceux des programmes interpays.

En outre, et comme il est expliqué, à la page 8, il a été ajouté une annexe consacrée aux opérations que l'on se propose de financer du Compte spécial pour le Programme d'Approvisionnement public en Eau.

Font également l'objet d'une annexe (pages vertes), les "projets additionnels requis par des gouvernements et non compris dans le projet de programme et de budget", ainsi que des notices explicatives et des prévisions de dépenses.

Les projets de la Catégorie II, au titre du Programme élargi d'Assistance technique, qui figurent dans les tableaux des programmes par pays, sont aussi, en fait, des programmes requis par le gouvernement des pays intéressés, mais non compris dans les prévisions budgétaires, puisqu'ils ne pourraient être financés que si des crédits, non envisagés actuellement, devenaient disponibles.

Le budget peut se diviser en quatre parties: (i) le Bureau régional, (ii) les conseillers régionaux et les représentants de l'OMS, (iii) les programmes intéressant un pays particulier et (iv) les programmes interpays. Les propositions de programmes concernant les divers pays sont indiquées pour chaque pays, classé par ordre alphabétique, alors que les programmes offrant simultanément de l'intérêt pour tous les pays ou pour plusieurs d'entre eux figurent sous la rubrique du Programme interpays.

Les annexes sont établies sur la base du même modèle, les programmes y étant énumérés dans l'ordre alphabétique des pays intéressés.

Les projets sont mentionnés dans l'ordre des rubriques principales, comme le montre le sommaire qui suit immédiatement cette introduction. Ce budget, comparé au précédent, du point de vue de la présentation, ne comporte qu'une seule rubrique supplémentaire: celle des Radiations et Isotopes.

Des notices donnant l'explication de chaque proposition relative au budget figurent en regard de la page où se trouvent reproduites les prévisions budgétaires correspondantes. En ce qui concerne les projets antipaludiques, pour lesquels des crédits sont alloués au titre des fonds de l'Assistance technique, les notices explicatives ainsi que les prévisions détaillées y afférentes ne figurent que dans l'annexe générale seulement.

Un résumé récapitulant les activités par rubriques principales figure aux pages 10 et 11 du document. Les prévisions pour 1960 et 1961 sont également reproduites dans le document, aux fins de comparaison avec le programme de 1962.

Programme élargi d'Assistance technique

Pour les deux exercices 1961-1962, un nouveau système de programmation par périodes de deux ans a été introduit à titre d'essai ; toutefois, des prévisions optimales ont été séparément établies pour les exercices 1961 et 1962, respectivement. Le mécanisme de ce nouveau système offre des possibilités d'ajournement et de report des projets entre les deux exercices.

Le programme pour 1961 et 1962 n'est établi qu'à titre préliminaire et demeure sujet à révision, puisqu'au moment de la préparation du présent document, les requêtes définitives des divers gouvernements, concernant le programme, n'avaient pas encore été soumises à l'approbation du Bureau de l'Assistance technique.

Par ailleurs, l'exécution des projets requis par les gouvernements au titre du Programme élargi d'Assistance technique dépend du montant des contributions volontaires versées en vertu des promesses de contribution faites par les gouvernements.

Fonds extra-budgétaires

Les prévisions de dépenses concernant des services supplémentaires à ceux qui doivent être alimentés des fonds du budget ordinaire, du budget de l'Assistance technique ou du Compte spécial pour l'Eradication du Paludisme, sont indiquées dans les colonnes intitulées "Crédits extra-budgétaires". Les montants figurant dans ces colonnes et se rapportant au FISE ne doivent être considérés que comme l'indication d'une participation possible du FISE aux programmes auxquels s'intéresse le Fonds. Cependant, l'astérisque marquant certaines rubriques désigne un engagement pris par le FISE (c'est-à-dire une approbation donnée par le Conseil d'Administration du FISE) pour une prestation sous forme de fournitures et de matériel équivalant approximativement au montant prévu pour l'exercice indiqué.

En ce qui concerne le programme des activités antipaludiques, les montants attribués au FISE ne paraissent que dans l'annexe seulement.

Assistance aux nouveaux Membres et Membres associés

Un montant de \$ 40 000 a été alloué à cette Région pour les années 1961 et 1962, respectivement, pour financer une

assistance supplémentaire à accorder, en programmes et en services, à Chypre, au Koweït et en Somalie. Cette allocation supplémentaire représente la quote-part de la Région dans le montant prévu aux termes de la Résolution WHA13.29 de la Treizième Assemblée mondiale de la Santé et destiné à financer une assistance à des programmes et des services, sur la base des requêtes émanant de nouveaux Membres ou de nouveaux Membres associés, ainsi que d'Etats récemment devenus indépendants ou accédant à l'indépendance.

Compte spécial pour l'Eradication du Paludisme (voir Annexe I)

Ce compte, créé par la Huitième Assemblée mondiale de la Santé, est subordonné au versement de contributions volontaires. Les activités antipaludiques projetées ne peuvent, par conséquent, être entreprises ou exécutées que dans la mesure où des fonds sont disponibles à cet effet.

Compte spécial pour le Programme d'approvisionnement public en eau (voir Annexe II)

Dans sa résolution WHA12.48, la Douzième Assemblée mondiale de la Santé a demandé l'institution d'un compte spécial "dans le but d'aider les gouvernements à dresser des plans d'approvisionnements publics en eau, à en préparer l'exécution et à s'assurer toute autre assistance technique nécessaire en l'occurrence" et "de présenter séparément, dans le projet annuel de programme et de budget, les travaux dont le financement est effectué ou prévu au moyen du compte spécial". En conséquence, les travaux envisagés, concernant la Région de la Méditerranée orientale, sont inclus dans le présent document, sous forme d'annexe.

Méthode de calcul

Pour l'exercice 1960, les données les plus récentes dont on disposait lors de la préparation de ce document ont servi de base aux prévisions. La situation de 1960 a été utilisée pour établir les prévisions des traitements et des dépenses communes afférentes au personnel, pour tous les postes établis pour les années subséquentes. Les dépenses que comportent tous les postes dont la catégorie est fixée au titre du budget ordinaire, ont été prévues sur la base d'une année complète, à l'exception des postes dont la suppression est escomptée au cours d'une année quelconque.

Les dépenses afférentes au personnel affecté aux nouveaux projets à financer des fonds de l'Assistance technique et du Compte spécial pour l'Eradication du Paludisme, ont été calculées, conformément à la procédure établie, à partir de la date prévue pour la mise en train du projet. Dans le cas de nouveaux projets à imputer sur les crédits du budget ordinaire, une déduction de trois mois a été appliquée aux traitements et aux dépenses connexes, et déduite du total général des projets. Pour les postes pourvus d'un titulaire, les dépenses ont été calculées individuellement, sur la base des traitements effectifs (augmentations comprises) et autres prestations. Par rapport aux postes vacants et aux consultants, il a été fait usage de moyennes.

Les barèmes actuels de traitement sont comme suit :

Postes pourvus par voie de recrutement international

Postes pourvus par voie de recrutement local

	<u>Minimum</u>	<u>Maximum</u>	<u>Nombre d'échelons</u>
P1	\$ 3 600	\$ 5 000	VIII
P2	4 800	6 400	IX
P3	6 000	8 000	X
P4	7 300	9 500	X
P5	8 750	11 000	IX
P6 ou D1	10 000	12 000	VI
D2	12 500	12 500	I

	<u>Minimum</u>	<u>Maximum</u>	<u>Nombre d'échelons</u>
EM1	144	249	VIII
EM2	219	324	VIII
EM3	294	417	VIII
EM4	339	528	X
EM5	459	708	X
EM6	600	936	X
EM7	816	1 128	VIII
EM8	984	1 320	VIII

Budget Ordinaire			RECAPITULATION PAR RUBRIQUES PRINCIPALES	Assistance Technique					Fonds Extra-budgétaires		
1960	1961	1962		Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
				1960	1961	1962	1961	1962			
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
53 900	54 758	41 200	PALUDISME	85 745	57 049	61 785	-	-	1507 500	2443 000	2330 000 ⁺
									688 397	810 805	861 637*
191 630	196 872	115 645	TUBERCULOSE	146 615	110 542	106 882	8 935	11 835	264 000	196 800	67 200
-	-	-	MALADIES VENERIENNES ET TREPONEMATOSES	9 500	19 941	14 568	-	-	17 540	55 460	35 000
			MALADIES ENDEMO-EPIDEMIQES								
23 000	35 643	48 048	Bilharziose	78 630	77 651	68 887	5 200	17 244	47 000	4 000	-
9 660	7 355	5 200	Autres maladies	-	-	-	4 700	4 700	-	-	-
			MALADIES A VIRUS								
15 800	19 535	13 343	Lutte contre les ophtalmies transmissibles	22 140	42 214	39 161	26 551	32 582	87 500	66 500	20 000
33 620	19 000	25 000	Variole	-	-	-	-	-	-	45 000	-
39 220	24 497	10 096	Autres maladies	-	-	-	-	-	-	-	-
3 000	-	21 935	LEPRE	-	1 900	3 000	-	-	14 000	31 000	21 000
			ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE								
27 280	45 491	75 760	Laboratoire de la santé publique	17 500	23 536	32 654	-	-	-	-	-
15 700	43 805	55 054	Hygiène rurale	59 180	109 474	141 629	-	-	11 000	158 000	179 000
35 500	83 514	78 519	Divers	74 200	70 777	68 152	32 355	36 085	-	-	-
12 200	6 613	16 640	STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SANITAIRE	4 460	8 235	-	3 003	-	-	-	-
7 500	3 000	3 000	HYGIENE DENTAIRE	-	-	1 900	8 900	-	-	-	-

142 925 118 460 91 935	SOINS INFIRMIERS	124 910 115 216 104 099	5 556 14 284	105 000 44 000 35 000
7 900 10 757 30 137	HYGIENE SOCIALE ET MEDECINE DU TRAVAIL	- 4 400 -	14 482 16 954	- - -
13 000 16 803 12 799	EDUCATION SANITAIRE DU PUBLIC	10 200 10 287 10 574	- -	- - -
33 300 18 703 14 635	HYGIENE MATERNELLE ET INFANTILE	82 290 63 280 59 842	20 810 31 924	73 000 342 700 302 300
28 100 29 563 42 607	SANTE MENTALE	- 1 600 -	- -	- - -
- - -	NUTRITION	- 3 000 10 557	31 150 29 032	- 20 000 20 000
- 25 110 42 628	RADIATION ET ISOTOPES	- - -	- -	- - -
27 800 42 257 18 888	ASSAINISSEMENT	53 590 57 574 74 826	24 184 31 588	16 920 27 956 16 600
	ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE			
106 375 108 579 89 075	Programmes universitaires	38 875 26 077 21 171	- -	- - -
124 775 110 881 105 138	Formation de personnel sanitaire	35 700 28 681 39 015	13 344 17 861	30 000 87 000 81 000
116 500 152 000 205 000	Bourses d'études	44 000 108 700 104 500	86 500 70 500	- - -
25 645 45 200 67 540	Divers	- - 5 000	22 990 21 070	- - -
19 900 14 671 36 780	AUTRES PROJETS	39 000 23 389 16 535	- -	- 12 000 -
1114 230 1233 067 1266 602		926 535 963 523 984 737	308 660 335 659	2861 857 4344 221 3968 737
	A déduire: Retards dans le recrutement du personnel à affecter aux nouveaux projets, au titre des crédits ordinaires			
26 657 21 168				
1114 230 1206 410 1245 434	TOTAL	926 535 963 523 984 737	308 660 335 659	2861 857 4344 221 3968 737

BUREAU REGIONAL

PERSONNEL

Exception faite pour la création d'un poste de bibliothécaire-assistant, le personnel du Bureau régional demeure, dans le budget de 1962, tel que le montrent les prévisions du budget de 1961.

Outre le Directeur régional, il y a soixante-quatre membres du personnel qui émargent sur le budget ordinaire, dont vingt du cadre professionnel. Comme en 1961, douze fonctionnaires, dont trois appartenant au cadre professionnel, figurent au Compte spécial pour l'Eradication du Paludisme.

VOYAGES EN MISSION

Les crédits prévus, qui sont les mêmes qu'en 1961, permettront au Directeur régional, à son adjoint et à d'autres hauts fonctionnaires de se rendre en divers pays de la Région pour y discuter, avec les administrations sanitaires et le personnel affecté aux opérations sur le terrain, de la mise au point et de l'exécution des programmes sanitaires; ils couvriront aussi le coût de leurs déplacements au Siège de l'Organisation pour y discuter des questions concernant la ligne de conduite générale de l'Organisation et d'autres points afférents aux activités entreprises en la Région. Le crédit figurant au titre du Compte spécial pour l'Eradication du Paludisme (et maintenu au même niveau qu'en 1961), est destiné à faire face aux déplacements des hauts fonctionnaires du cadre professionnel chargés d'aller se rendre compte de l'état des projets sur le terrain et de se concerter avec les autorités gouvernementales sur les problèmes d'ordre administratif et financier que soulèvent les activités relatives à l'éradication du paludisme.

SERVICES COMMUNS

Les prévisions pour 1962 s'élèvent approximativement au même chiffre qu'en 1961.

Nombre de Postes			Budget Ordinaire			BUREAU RÉGIONAL DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE	Grade	Compte Spécial pour l'Eradication du Paludisme			
60	61	62	1960	1961	1962			60	61	62	1960
			\$	\$	\$				\$	\$	\$
1	1	1				<u>BUREAU DU DIRECTEUR REGIONAL</u>					
						Directeur régional	UG				
						Directeur régional adjoint/ DSS	D2				
1	1	1				Administrateur (rapports)	P2				
1	1	1				Assistant d'administration	P2				
1	1	1				Secrétaire	EM7				
1	1	1				Secrétaire	EM6				
1	1	1				Commis	EM4				
			42 701	43 311	43 947	Total					
						<u>BUREAU EPIDEMIOLOGIQUE ET STATISTIQUE</u>					
1	1	1				Epidémiologiste	P5				
1	1	1				Assistant technique	P1				
2	2	2				Commis	EM6				
			16 309	17 643	18 225	Total					
						<u>SERVICE DE L'INFORMATION</u>					
1	1	1				Attaché de presse	P3				
1	1	1				Assistant	P1				
1	1	1				Secrétaire	EM6				
			9 540	10 565	10 979	Total					
						<u>SERVICES SANITAIRES</u>					
1	1	1				Directeur assistant	P6				
1	1	1				Conseiller pour la santé publique	P4				
1	1	1				Assistant d'administration	P1				
2	2	2				Secrétaires	EM6				
2	2	2				Sténodactylographes	EM5				
1	1	1				Commis	EM4				
			14 844	28 146	29 288	Total					

Nombre de Postes			Budget Ordinaire			BUREAU RÉGIONAL DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE	Grade	Compte Spécial pour l'Eradication du Paludisme				
60	61	62	1960	1961	1962			60	61	62	1960	1961
			\$	\$	\$					\$	\$	\$
	1	1				<u>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</u>						
	1	1				<u>PROFESSIONNELLE</u>						
	1	1				Médecin	P4					
	1	1				Assistant technique	P1					
	1	1				Sténodactylographe	EM6					
	1	1				Sténodactylographe	EM5					
	2	2				Dactylographes	EM4					
			9 337	16 862	17 316	Total						
						<u>SERVICES ADMINISTRATIFS</u>						
						<u>ET FINANCIERS</u>						
	1	1				Administrateur des services administratifs et financiers	P5					
						Administrateur des services administratifs et financiers	P4	1	1	1		
						Administrateur	P4	1	1	1		
	1	1				Assistant de liaison (Le Caire)	G7					
	1	1				Secrétaire/Assistant d'administration	EM7					
						Sténodactylographe	EM5	1	1	1		
			12 430	12 844	13 202	Total				16 301	16 819	17 368
						<u>Budget et Finances</u>						
	1	1				Administrateur	P3					
	1	1				Administrateur (Finances)	P2					
	1	1				Administrateur (Budget)	P1	1	1	1		
	2	2				Aides-comptables	EM7	1	1	1		
	1	1				Commis (comptabilité)	EM6					
	2	2				Commis (comptabilité)	EM5					
	1	1				Secrétaire	EM5					
						Commis	EM5	1	1	1		
	1	1				Commis (budget)	EM5					
	1	1				Commis (budget)	EM4					
			29 281	30 142	31 120					4 120	7 033	7 394

Nombre de Postes			Budget Ordinaire			BUREAU RÉGIONAL DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE	Grade	Nombre de Postes			Compte Spécial pour l'Eradication du Paludisme		
60	61	62	1960	1961	1962			60	61	62	1960	1961	1962
			\$	\$	\$					\$	\$	\$	
<u>SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS (suite)</u>													
<u>Personnel</u>													
1	1	1				Administrateur	P3						
1	1	1				Assistant	EM7						
2	2	2				Assistants	EM6						
						Dactylographe	EM4	1	1	1			
			10 715	11 158	11 616	Total				787	829	877	
<u>Services Généraux</u>													
1	1	1				Administrateur	P2						
1	1	1				Assistant (enregistrement et archives)	P1						
1	1	1				Assistant (services généraux)	EM8						
						Assistant (services généraux)	EM7	1	1	1			
1	1	1				Commis (enregistrement et archives)	EM6						
1	1	1				Commis (enregistrement et archives)	EM5						
1	1	1				Bibliothécaire	EM7						
1	1	1				Bibliothécaire-assistant	EM5						
1	1	1				Commis	EM5						
						Commis (enregistrement et archives)	EM4	1	1	1			
1	1	1				Téléphoniste	EM4						
						Dactylographe	EM4	1	1	1			
2	2	2				Commis	EM3						
			19 044	19 285	21 142	Total				3 787	3 963	4 168	

Nombre de Postes			Budget Ordinaire			BUREAU RÉGIONAL DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE	Grade	Nombre de Postes			Compte Spécial pour l'Éradication du Paludisme		
60	61	62	1960	1961	1962			60	61	62	1960	1961	1962
			\$	\$	\$					\$	\$	\$	
1	1	1				SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS (suite)							
						<u>Traduction</u>							
						Traducteur	P2						
1	1	1				Assistant-traducteur	EM8						
1	1	1				Assistant-traducteur	EM7	1	1	1			
2	2	2				Commis	EM5						
			9 955	10 371	10 788	Total				1 266	1 872	1 952	
						<u>Services de fournitures</u>							
1	1	1				Administrateur	P3						
1	1	1				Assistant	EM6						
1	1	1				Commis	EM5						
1	1	1				Sténodactylographe	EM4						
						Dactylographe	EM4	1	1	1			
			10 206	10 608	11 041	Total				781	821	868	
			8 788	10 480	11 453	<u>Huissiers</u>							
63	64	65	193 150	221 415	230 117	Total des postes établis		12	12	12	27 042	31 337	32 627

Nombre de Postes			Budget Ordinaire			BUREAU RÉGIONAL DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE	Grade	Compte Spécial pour l'Éradication du Paludisme				
60	61	62	1960	1961	1962			60	61	62	1960	1961
			\$	\$	\$				\$	\$	\$	
			15 000	15 000	15 000	<u>Voyages</u>			3 000	3 000	3 000	
						En mission						
			59 500	69 965	70 134	<u>Dépenses réglementaires de personnel</u>			9 156	11 011	11 219	
			6 800	1 400		Indemnités			1 600			
			6 650	11 100	12 000	Recrutement et rapatriement			3 800	5 400	500	
						Congés dans les foyers						
						<u>Autres dépenses</u>						
			4 000	4 000	4 000	Service de l'information (fournitures et matériel)						
						Bulletins radiodiffusés et télégrammes d'informations épidémiologiques						
			3 500	3 500	3 500							
						<u>Services communs</u>						
			3 300	4 275	4 200	Services des locaux et installations			600	825	750	
			21 119	19 569	19 252	Autres services			3 567	3 487	3 170	
			9 625	5 700	5 600	Fournitures-et matériel			1 750	1 100	1 000	
						Charges fixes et créances exigibles			30	33	30	
			165	171	168	Acquisition de biens de capital			1 279	825	850	
			6 991	4 275	4 760							
			41 200	33 990	33 980	Total - services communs			7 226	6 270	5 800	
63	64	65	329 800	360 370	368 731	TOTAL POUR LE BUREAU REGIONAL	12	12	12	51 824	57 018	53 146

CONSEILLERS REGIONAUX

PERSONNEL

Un crédit est prévu pour 1962, au titre du budget ordinaire, pour dix-huit fonctionnaires du cadre professionnel et quatorze de la catégorie des services généraux, ce qui représente une augmentation d'un fonctionnaire du cadre professionnel et d'une sténo-dactylographe, par rapport à l'exercice 1961. Quinze des postes professionnels figurant au budget constituent des postes dont les titulaires continuent à exercer leurs fonctions dans les domaines de la tuberculose, des ophtalmies transmissibles, de l'administration de la santé publique (trois), de la santé publique, des méthodes de laboratoire de la santé publique, des statistiques démographiques et sanitaires, des soins infirmiers, de l'hygiène maternelle et infantile, de la santé mentale, de la nutrition, de l'assainissement et du paludisme (deux). En 1962, trois conseillers ont été adjoints à l'effectif du Bureau dans les domaines de la santé publique (liaison avec le FISE et l'AT de l'ONU), du développement communautaire ainsi que des radiations et des isotopes, alors que le poste de conseiller pour la bilharziose et un des postes affectés aux soins infirmiers ont été supprimés.

Comme en 1961, sept fonctionnaires émargent sur le Compte spécial pour l'Eradication du Paludisme, dont cinq font partie du cadre professionnel.

VOYAGES EN MISSION

Les crédits prévus au titre du budget ordinaire ainsi que du Compte spécial pour l'Eradication du Paludisme, permettront aux conseillers régionaux de se rendre en divers pays à l'occasion de l'exécution de projets sur le terrain et pour procéder à une évaluation des besoins ainsi que des travaux accomplis par les équipes opérant sur le terrain.

SERVICES COMMUNS

Un crédit a été alloué aux Services communs au titre du budget ordinaire ainsi que du Compte pour l'Eradication du Paludisme.

Nombre de Postes			Budget Régulier			CONSEILLERS RÉGIONAUX POUR LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE	Grade	Nombre de Postes			Compte Spécial pour l'Eradication du Paludisme		
60	61	62	1960	1961	1962			60	61	62	1960	1961	1962
			\$	\$	\$				\$	\$	\$		
1	1	1				Tuberculose	P4						
1	1					Bilharziose	P4						
1	1	1				Ophthalmies transmissibles	P4						
3	3	3				Administration de la santé publique	P5						
1	1	1				Santé publique	P4						
1	1	1				Méthodes des laboratoires de la santé publique	P4						
		1				Santé publique (Liaison FISE et AT de l'ONU)	P4						
		1				Développement communautaire	F5						
1	1	1				Statistiques démographiques et sanitaires	P4						
2	2	1				Soins infirmiers	P4						
1	1	1				Hygiène maternelle et infantile	P4						
1	1	1				Santé mentale	P5						
1	1	1				Nutrition	P4						
		1				Radiations et isotopes	P4						
1	1	1				Assainissement	P5						
						<u>Services de sténodactylographie</u>							
1	1	1				Chef du service	EM6						
9	9	10				Sténodactylographes	EM5						

Nombre de Postes			Budget Régulier			CONSEILLERS RÉGIONAUX POUR LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE	Grade	Nombre de Postes			Compte Spécial pour l'Eradication du Paludisme		
60	61	62	1960	1961	1962			60	61	62	1960	1961	1962
			\$	\$	\$					\$	\$	\$	
						<u>Service de coordination des activités relatives à l'éradication du paludisme</u>							
1	1	1				Administrateur de la santé publique	P5						
						Paludologues	P4	2	2	2			
						Entomologiste	P4	1	1	1			
1	1	1				Ingénieur sanitaire	P4						
						Parasitologue	P4	1	1	1			
						Assistant d'Administration	P1	1	1	1			
1	1	1				Dessinateur	EM6						
2	2	2				Secrétaires	EM5	1	1	1			
						Sténodactylographe	EM5	1	1	1			
30	30	32	145 326	158 268	168 805	Total des postes établis		7	7	7	28 306	37 193	38 451
						<u>Voyages</u>							
			25 000	20 000	22 000	En mission					20 000	20 000	20 000
						<u>Dépenses réglementaires de personnel</u>							
			59 682	64 542	64 799	Indemnités					14 091	16 965	16 191
			11 000		4 200	Recrutement et rapatriement					5 800		
			7 700	5 900	18 900	Congé dans les foyers					1 800	3 000	4 400

Nombre de Postes			Budget Régulier			CONSEILLERS RÉGIONAUX POUR LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE	Grade	Nombre de Postes			Compte Spécial pour l'Eradication du Paludisme		
60	61	62	1960	1961	1962			60	61	62	1960	1961	1962
			\$	\$	\$				\$	\$	\$		
			1 800	1 950	2 100	<u>Services communs</u>			300	450	450		
			10 700	8 242	8 876	Service des locaux et installations			1 784	1 902	1 902		
			5 250	2 600	2 800	Autres services			875	600	600		
			90	78	84	Fournitures et matériel			15	18	18		
			3 810	1 950	2 380	Charges fixes et créances exigibles			639	450	510		
			21 650	14 820	16 240	Acquisition de biens de capital			3 613	3 420	3 480		
						Total des services communs							
30	30	32	270 358	263 530	294 944	TOTAL - CONSEILLERS REGIONAUX	7	7	7	73 610	80 578	82 522	

REPRESENTANTS DE L'OMS

Des représentants de l'OMS sont désignés pour agir au nom du Directeur régional, à l'échelon du pays (ou de la zone), en diverses parties de la Région. Ils seront prêts à assister les gouvernements et leurs autorités sanitaires à organiser les services de santé du pays. Ils assureront également la coordination du travail entrepris dans le cadre des divers projets de l'OMS avec les activités des autres organisations participantes, en vue du développement du programme général sanitaire et économique du pays.

REPRESENTANT DE L'OMS EN ETHIOPIE

Il s'agit ici de la continuation du projet précédemment désigné sous la dénomination suivante: "Conseiller pour la Santé publique - Ethiopie 3". Le représentant de l'OMS fera également fonctions d'agent de liaison avec la Commission économique pour l'Afrique, dont le siège est à Addis Ababa.

REPRESENTANT DE L'OMS EN IRAK ET DANS LES TERRITOIRES DU GOLFE PERSIQUE

Ceci constitue le maintien du poste précédemment approuvé, et une prévision à cet effet figure dans le budget de 1960 et 1961.

REPRESENTANT DE L'OMS EN JORDANIE, AU LIBAN ET EN SYRIE (RAU)

On se propose de désigner en 1962, auprès des Gouvernements de la Jordanie, du Liban et du Ministère exécutif de l'Hygiène de la Province de Syrie (RAU), un représentant de l'OMS, ayant son poste d'affectation à Beyrouth.

REPRESENTANT DE L'OMS EN LIBYE

Ceci constitue le maintien du poste précédemment établi mais non encore pourvu d'un titulaire.

REPRESENTANT DE L'OMS AU PAKISTAN

Il est prévu qu'un représentant de l'OMS sera désigné auprès du Gouvernement du Pakistan, en 1960, et maintenu en fonctions durant les années 1961 et 1962.

REPRESENTANT DE L'OMS EN ARABIE SAOUDITE

On envisage pour 1962, la désignation d'un représentant de l'OMS auprès du Gouvernement de l'Arabie Saoudite.

Nombre de Postes			Budget Régulier			MÉDITERRANÉE ORIENTALE REPRESENTANT DE L'OMS	Grade	Compte Spécial pour l'Eradication du Paludisme			
60	61	62	1960	1961	1962			60	61	62	1960
			\$	\$	\$				\$	\$	\$
1	2	3				Conseiller pour la santé publique	P5				
	2	2				Conseiller pour la santé publique	P4				
1	4	5				Sténodactylographes	EM5				
			2 450	36 310	46 963	Total					
			500	6 000	10 000	<u>Voyages</u> En mission					
			1 000	17 654	23 932	<u>Dépenses réglementaires de personnel</u> Indemnités					
			2 400	5 150	2 900	Recrutement et rapatriement					
					1 900	Congés dans les foyers					
			1 000	3 000	5 000	<u>Services communs</u>					
2	8	10	7 350	68 114	90 695	TOTAL - REPRESENTANTS DE L'OMS					

A D E N

HYGIENE MATERNELLE ET INFANTILE

Hygiène maternelle et infantile,
Protectorat d'Aden

Aden 2

Le conseiller régional pour l'HMI ou un consultant à court terme se rendra à Aden pour suivre de près le déroulement du programme d'hygiène maternelle et infantile qui bénéficie, depuis 1957, de l'assistance de l'OMS et du FISE.

Un crédit est alloué à l'engagement d'un consultant à court terme pour un mois, en 1961 et 1962 respectivement (coût estimé pour 1962, \$ 1 400).

Le FISE continuera à prêter son assistance à ce programme (voir rubrique Crédits extra-budgétaires).

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Bourses d'études

Aden 3

Un crédit est affecté à des bourses d'études et/ou à des stages d'observation, à l'étranger, en divers domaines de la santé publique (\$ 5 000).

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique					Autres Fonds Extra - Budgétaires		
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
\$	\$	\$			1960	1961	1962	1961	1962	\$	\$	\$
			ADEN									
			HYGIENE MATERNELLE ET INFANTILE									
			<u>Hygiène maternelle et infantile</u>									
			<u>Protectorat d'Aden</u> Aden-2									
	1xlm	1xlm	Consultant									
	1 400	1 400	Honoraires et frais de voyage									
			Fournitures et matériel									+24 000 +35 000
	1 400	1 400	Total									
			ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE									
	5 000	5 000	<u>Bourses d'études</u> Aden-3									
	6 400	6 400	TOTAL POUR ADEN									24 000 35 000

+Alloué par le Conseil d'Administration du FISE

C H Y P R E

TUBERCULOSE

Lutte anti-tuberculeuse (AT-I)

Chypre 6

En 1962, les services d'un consultant à court terme seront procurés pour deux mois. Il sera chargé de procéder à une évaluation des services existants de lutte anti-tuberculeuse et d'aider à la planification et à l'exécution d'une enquête à l'échelon national sur la fréquence globale de la tuberculose (coût estimé, \$ 2 800).

Des fournitures et du matériel sont également prévus pour une valeur de \$ 200.

LEPRE

Lutte anti-lépreuse (AT-I)

Chypre 10

Le Gouvernement a demandé à l'OMS de lui procurer les services d'un consultant à court terme en matière de lutte anti-lépreuse pour étudier l'épidémiologie de la maladie et les soins à accorder aux lépreux à Chypre.

Un consultant se rendra à Chypre en 1962 pour une période de deux mois (coût estimé, \$ 2 800).

Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 200 sont également inclus dans les prévisions.

ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE

Hygiène rurale

Chypre 11

Le Gouvernement se propose de développer davantage les services actuels de santé publique et d'assistance médicale dans les zones rurales. Dans le but de participer à ce programme de réorganisation, l'OMS procurera les services d'un consultant pour deux mois en 1961 et en 1962 (coût estimé pour 1962, \$ 2 800).

Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 5 000 seront également procurés.

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique					Autres Fonds Extra - Budgétaires		
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
					1960	1961	1962	1961	1962			
\$	\$	\$		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$		
			CHYPRE									
			TUBERCULOSE									
			<u>Lutte antituberculeuse</u> Chypre-6									
			Consultant				1x2m					
			Honéraires et frais de voyage									
			Fournitures et matériel									
			Total									
			LEPRE									
			<u>Lutte antilépreuse</u> Chypre-10									
			Consultant				1x2m					
			Honoraires et frais de voyage									
			Fournitures et matériel									
			Total									
			ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE									
			<u>Hygiène rurale</u> * Chypre-11									
			Consultant									
			Honoraires et frais de voyage									
			Fournitures et matériel									
			Total									
			<u>Hygiène publique vétérinaire</u> * Chypre-12									
			Consultant									
			Honoraires et frais de voyage									
			Fournitures et matériel									
			Total									

* Assistance supplémentaire (Résolution WHA 13.29)

C H Y P R E
(suite)

SOINS INFIRMIERS

Enseignement infirmier (AT-I)

Chypre 1

Le Gouvernement a requis les services consultatifs de l'Organisation pour le conseiller sur les activités à entreprendre dans le pays en matière de soins infirmiers et procéder à l'évaluation du projet d'enseignement infirmier qui a bénéficié de l'assistance de l'OMS de 1954 à 1959.

Un crédit est affecté à l'engagement d'un consultant pour un mois en 1961 et pour la même période en 1962 (coût estimé pour 1962, \$ 1 400).

Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 6 000 seront également procurés.

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique					Autres Fonds Extra - Budgétaires		
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
					1960	1961	1962	1961	1962			
\$	\$	\$		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$		
			CHYPRE (suite)									
			SOINS INFIRMIERS									
			<u>Enseignement infirmier</u> Chypre-1									
			Consultant				1x1m	1x1m				
			Honoraires et frais de voyage				1 400	1 400				
			Fournitures et matériel				6 000	6 000				
			Total				7 400	7 400				
			HYGIENE SOCIALE ET MEDECINE DU TRAVAIL									
			<u>Hygiène sociale et médecine du travail</u> Chypre-7									
			Consultant				1x3m					
			Honoraires et frais de voyage				4 200					
			Fournitures et matériel				200					
			Total				4 400					
			SANTÉ MENTALE									
			<u>Santé mentale</u> Chypre-8									
			Consultant				1x1m					
			Honoraires et frais de voyage				1 400					
			Fournitures et matériel				200					
			Total				1 600					

C H Y P R E
(suite)

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Bourses d'études

Chypre 3

Un crédit est affecté à deux bourses d'études post-universitaires d'une durée approximative d'un an dans un domaine de la santé publique(\$ 10 000).

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Bourses d'études (AT-I et AT-II)

Chypre 4

Un crédit est prévu pour des bourses d'études en des domaines de la santé publique (AT-I, \$ 17 000 et AT-II, \$ 10 000).

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique					Autres Fonds Extra - Budgétaires		
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
					1960	1961	1962	1961	1962			
\$	\$	\$		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$		
			CHYPRE (suite)									
			NUTRITION									
			<u>Nutrition</u> Chypre-9									
			Consultant				1x2m					
			Honoraires et frais de voyage				2 800					
			Fournitures et matériel				200					
			Total				3 000					
			ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE									
3 000	7 000	10 000	<u>Bourses d'études</u> Chypre-3									
			<u>Bourses d'études</u> Chypre-4				6 000	12 700	17 000	10 000	10 000	
3 000	18 800	17 800	TOTAL POUR CHYPRE				6 000	29 100	30 400	10 000	10 000	

ETHIOPIE

PALUDISME

Voir MESA (Annexe)

TUBERCULOSE

Lutte antituberculeuse (AT-I)

Ethiopie 6

Ce projet, amorcé en mars 1959, se poursuivra jusqu'en 1962. Au centre anti-tuberculeux d'Addis Ababa, l'équipe de l'OMS démontrera des méthodes de diagnostic, de traitement à domicile, de prophylaxie de la tuberculose, formera un personnel sanitaire national aux procédés de lutte anti-tuberculeuse, continuera et développera la campagne nationale de vaccination au BCG. L'équipe participera ultérieurement à une enquête sur la fréquence globale de la tuberculose, à entreprendre dans certaines zones du pays avec le concours d'une équipe nationale d'évaluation et l'assistance de l'EMRO. Cette enquête aura pour but de recueillir des informations précises sur l'infection ainsi que sur le taux de fréquence de la maladie pour servir de base à un programme de lutte contre la tuberculose à entreprendre dans certaines régions du pays et, par la suite, à travers toute l'étendue du territoire.

Un crédit est alloué, en 1962, à la continuation des services du conseiller principal et de l'infirmière de la santé publique pour douze mois respectivement, et du technicien des appareils de radiologie pour un mois (coût estimé, \$ 29 884).

Des fournitures et du matériel seront procurés par le FISE (voir rubrique des Crédits extra-budgétaires).

MALADIES VENERIENNES ET TREPONEMATOSES

Lutte contre les maladies vénériennes (AT-I) Ethiopie 4

Le but visé par ce projet est de compléter le programme bénéficiant de l'assistance du FISE et de l'OMS, commencé en 1952, et dans le cadre duquel des opérations ont été entreprises à Addis Ababa (Centre de Démonstration et de Perfectionnement) ainsi qu'en diverses régions de l'Ethiopie, par trois équipes nationales mobiles. Un crédit est affecté à l'engagement d'un consultant pour un mois en 1962 (coût estimé, \$ 1 400).

Des fournitures et du matériel sont prévus par le FISE (voir sous Crédits extra-budgétaires).

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique					Autres Fonds Extra - Budgétaires		
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
					1960	1961	1962	1961	1962			
\$	\$	\$										
			ETHIOPIE									
			PALUDISME									
			Voir MESA (Annexe)			4 820						
			TUBERCULOSE									
			<u>Lutte antituberculeuse</u> Ethiopie-6									
			Conseiller principal	P4		1x12m	1x12m					
			Infirmière de la santé publique	P2		1x12m	1x12m					
			Technicien des appareils de radiologie	P2		1x12m	1x1m					
			Technicien de laboratoire	P2		1x6m						
			Traitements, indemnités et frais de voyage			46 681	29 884					
			Fournitures et matériel									
			Total			52 190	46 681 29 884				+7 000 10 800 7 200	
			MALADIES VENERIENNES & TREPONEMATOSES									
			<u>Lutte antivénérienne</u> Ethiopie-4									
			Infirmière de la santé publique	P2		1x1m						
			Consultant				1x1m					
			Traitements, indemnités et frais de voyage			2 231	1 400					
			Fournitures et matériel									
			Total			9 500	2 231 1 400				+17 540+15 460 ø	
			MALADIES A VIRUS									
			<u>Lutte contre les ophtalmies transmissibles</u> Ethiopie-16									
			Fournitures et matériel									
			Total								+64 000 25 000	
15 800												

+Alloué par le Conseil d'Administration du FISE ø L'aide du FISE pourrait être maintenue

E T H I O P I E
(suite)

LEPRE

Lutte anti lèpreuse

Ethiopie 2

Ce projet, mis en train en 1956 avec l'assistance du FISE, est graduellement développé par le Gouvernement. L'OMS procure périodiquement les services de consultants à court terme pour donner des avis sur le déroulement du projet. Un consultant a visité l'Ethiopie au début de l'année 1960. En vue de la visite complémentaire envisagée pour 1962, l'OMS fournira les services d'un consultant pour trois mois (coût estimé, \$ 4 200). Des fournitures et du matériel seront également procurés pour une valeur de \$ 4 000.

Le FISE continuera à procurer des fournitures et du matériel (voir sous Crédits extra-budgétaires).

ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE

Administration de la santé publique (AT-I)

Ethiopie 3

Ce projet a commencé en 1954 avec le concours du conseiller pour la santé publique, dont la mission prendra fin en 1960. Ses fonctions se confondront avec celles qui seront dévolues aux représentants de l'OMS (voir section "Représentants de l'OMS"). On envisage la continuation du projet au moins jusqu'en 1963.

Un crédit est prévu pour l'engagement d'un épidémiologiste qui entrera en fonction en 1961 et sera maintenu jusqu'en 1962 pour aider et conseiller le Gouvernement dans la planification et le fonctionnement des services épidémiologiques (coût estimé pour 1962, \$ 13 224). Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 1 000 ainsi que des bourses d'études pour un montant de \$ 5 000 sont également prévus.

ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE (suite)

Administration de la santé publique,
Erythrée (AT-II)

Ethiopie 22

Le Gouvernement fédéral de l'Ethiopie a présenté une demande d'engagement d'un conseiller pour la santé publique à attacher aux départements gouvernementaux de l'Erythrée. Il aura pour tâche de donner des avis sur toutes questions d'ordre sanitaire, d'assurer la coordination de l'assistance fournie par l'Organisation avec les divers départements gouvernementaux en Erythrée, les institutions internationales et les organisations bilatérales s'occupant de programmes de santé publique, d'évaluer et contrôler les projets en cours, comme aussi d'assister le Gouvernement dans l'élaboration de ses plans envisagés pour l'avenir. La durée du projet est prévue pour cinq ans.

Sous réserve de la disponibilité des crédits, un fonctionnaire de la santé publique sera engagé pour neuf mois en 1961 et maintenu en service jusqu'en 1962 (coût estimé pour 1962, \$ 13 854).

Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 1 000 sont, en outre, compris dans ces prévisions.

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique					Autres Fonds Extra - Budgétaires		
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
					1960	1961	1962	1961	1962			
\$	\$	\$		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$		
			ETHIOPIE (suite)									
			LEPRE									
			<u>Lutte antilépreuse</u> Ethiopie-2									
		3m	Consultant									
		4 200	Honoraires et frais de voyage									
		4 000	Fournitures et matériel								+14 000 20 000 10 000	
		8 200	Total									
			ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE									
			<u>Administration de la santé</u>									
			publique Ethiopie-3									
			Epidémiologiste	P4		1x3m	1x12m					
			Traitements, indemnités et frais de voyage			4 627	13 224					
			Fournitures et matériel			*6 000	1 000					
			Bourses d'études				5 000					
			Total			16 000	10 627	19 224				
			<u>Administration de la santé</u>									
			publique, Erythrée Ethiopie-22									
			Conseiller pour la santé publique	P4				1x9m	1x12m			
			Traitements, indemnités et frais de voyage					11 082	13 854			
			Fournitures et matériel					3 000	1 000			
			Total					14 082	14 854			

+Alloué par le Conseil d'Administration du FISE *Roubles russes

E T H I O P I E
(suite)

ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE

Equipe d'orientation des services d'hygiène rurale Ethiopie 25

Le but visé par ce projet est d'assurer l'exercice d'un contrôle professionnel sur le personnel sanitaire auxiliaire sortant du Collège de Gondar (Ethiopie 9) et affecté aux nouveaux centres sanitaires établis en diverses parties du pays. Il est prévu que le projet commencera en 1960 et se poursuivra jusqu'en 1963.

Un crédit est alloué à la continuation des services du médecin, de l'ingénieur sanitaire et de l'infirmière de la santé publique, pour douze mois respectivement, en 1962 (coût estimé, \$ 38 354). Une petite quantité de fournitures et de matériel (\$ 500) est également prévue.

HYGIENE MATERNELLE ET INFANTILE

Hygiène maternelle et infantile, Erythrée (AT-I) Ethiopie 23

Ce projet qui, selon les prévisions, doit commencer en 1960, a pour but le renforcement des services de santé publique, en Erythrée, par la création d'un centre d'hygiène maternelle et infantile de démonstration et de perfectionnement, ainsi que par l'organisation de cours d'orientation destinés au personnel déjà affecté aux services d'hygiène maternelle et infantile. Il est envisagé de poursuivre l'exécution du projet jusqu'en 1962.

Un crédit est alloué à la continuation des services de l'infirmière-sage-femme monitrice pour douze mois en 1962 (coût estimé, \$ 9 468). Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 800 et \$ 5 000 en roubles russes sont également prévus.

HYGIENE MATERNELLE ET INFANTILE (suite)

Hygiène maternelle et infantile, Erythrée (AT-I) Ethiopie 23
(suite)

Des fournitures et du matériel supplémentaires seront procurés par le FISE (voir sous Crédits extra-budgétaires).

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Centre sanitaire de perfectionnement, Gondar Ethiopie 9

Le but principal de ce projet, commencé en 1954 en collaboration avec l'Administration de Coopération internationale des Etats-Unis et du FISE, est d'assurer la formation professionnelle de diverses catégories de personnel auxiliaire de santé publique (fonctionnaires sanitaires, infirmières pour services sociaux, sage femmes, techniciens de l'assainissement). Il est prévu que les centres sanitaires seront de plus en plus pourvus d'un personnel formé dans le cadre de ce projet, dans le but de doter le pays de services sanitaires locaux. La continuation de ce projet est envisagée jusqu'en 1963.

L'assistance de l'OMS est en voie de réduction graduelle et, en 1962, seuls, un conseiller principal et une infirmière de la santé publique seront engagés pour douze mois respectivement (coût estimé, \$ 27 927).

Un crédit est prévu pour des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 500, la plupart des fournitures étant procurées par le FISE (voir sous Crédits extra-budgétaires).

E T H I O P I E
(suite)

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE (suite)

Bourses d'études

Ethiopie 18

Un crédit de \$ 20 000 couvrira les dépenses afférentes à des bourses d'études universitaires de longue durée, notamment en médecine, mais également en des domaines connexes (odontologie, génie sanitaire), comme aussi au maintien de bourses d'études octroyées au cours d'années précédentes.

Bourses d'études (AT-I et AT-II)

Ethiopie 19

Les crédits prévus dans le cadre de ce projet sont destinés à faire face aux dépenses nécessitées par des études universitaires en médecine et domaines connexes (AT-I, \$ 3 000 et \$ 2 000 en roubles russes; AT-II, \$ 10 000).

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique					Autres Fonds Extra - Budgétaires			
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962	
					1960	1961	1962	1961	1962				
\$	\$	\$				\$	\$	\$	\$	\$			
			ETHIOPIE (suite)										
			ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE (suite)										
5 000	15 000	20 000	<u>Bourses d'études</u> Ethiopie-18										
			<u>Bourses d'études</u> Ethiopie-19			5 000	*2 000	*5 000	10 000	10 000			
97 340	94 571	95 481	TOTAL POUR L'ETHIOPIE			98 010	70 776	70 776	24 082	24 854	136 540	138 260	73 200

*Roubles russes \$ 2 000

I R A N

PALUDISME

Voir MESA (Annexe)

MALADIES ENDEMO-EPIDEMIQUES

Lutte contre la bilharziose (AT-I)

Iran 38

Le but visé par ce projet est de procéder à des études sur le terrain pour la mise au point de procédés efficaces et économiques permettant de prévenir et d'enrayer la bilharziose, de former un personnel national, d'élaborer des plans et de faire des préparatifs en vue de la lutte contre la maladie, tout en intégrant autant que possible les plans dans le développement économique du pays. Il est prévu que l'assistance de l'OMS au projet durera jusqu'en 1964.

Deux consultants de l'OMS ont visité le pays vers la fin de l'année 1958, pour étudier ce problème. Un épidémiologiste (conseiller principal) est arrivé en 1959 et un malacologue est venu l'assister en 1960. Ces deux spécialistes seront maintenus en service durant l'année 1962 (coût estimé pour 1962, \$ 27 176).

Du matériel et des fournitures d'une valeur de \$ 3 000 en roubles russes seront également procurés.

MALADIES A VIRUS

Lutte contre les ophtalmies transmissibles (AT-II) Iran 25

Le but que l'on se propose par ce projet est de renforcer les services virologiques de laboratoire, dans le but d'assurer une coopération avec les hôpitaux ophtalmologiques et les activités entreprises dans le cadre du programme de lutte contre les ophtalmies transmissibles. Il est envisagé que le projet durera deux ans.

Sous réserve de la disponibilité des crédits, un virologiste sera engagé pour trois mois, en 1961, et maintenu en service jusqu'en 1962 (coût estimé pour 1962, \$ 12 024).

Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 500 figurent également au budget de 1962.

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique				Autres Fonds Extra - Budgétaires			
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
					1960	1961	1962	1961	1962			
\$	\$	\$										
			IRAN									
			PALUDISME									
			Voir MESA (Annexe)			7 145	8 554					
			TUBERCULOSE									
			<u>Lutte antituberculeuse (BCG) Iran-11</u>									
			Fournitures et matériel							+14 000 16 000		
			MALADIES ENDEMO-EPIDEMIQES									
			<u>Lutte contre la</u>									
			<u>bilharziose</u> Iran-38									
			Epidémiologiste	P4		1x12m	1x12m					
			Malacologue	P4		1x12m	1x12m					
			Traitements, indemnités et frais									
			de voyage			27 345	27 176					
			Fournitures et matériel			1 300	*3 000					
			Total			23 330	28 645 30 176					
			MALADIES A VIRUS									
			<u>Lutte contre les ophtalmies</u>									
			<u>transmissibles</u> Iran-25									
			Virologiste	P4			1x3m 1x12m					
			Traitements, indemnités et frais									
			de voyage				4 327 12 024					
			Fournitures et matériel				500 500					
			Total				4 827 12 524					

[†]Alloué par le Conseil d'Administration du FISE *Roubles russes

I R A N
(suite)

ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE

Laboratoire de la santé publique

Iran 26

Ce projet, mis en train en 1955, doit, selon les prévisions, se poursuivre jusqu'au milieu de l'année 1962. Le but en est d'aider au développement du laboratoire de la santé publique, à Téhéran, en y adjoignant une section d'analyse des aliments et des médicaments.

Un crédit est alloué à la continuation des services de l'analyste des aliments et médicaments pour une période de six mois en 1962 (coût estimé, \$ 8 628).

Des fournitures et du matériel sont également inclus dans les prévisions pour une valeur de \$ 500.

SOINS INFIRMIERS

Enseignement infirmier, Ecole de Soins infirmiers
des Lion et Soleil Rouges à Rey (AT-I)

Iran 37

L'assistance de l'OMS à l'Ecole Reza Shah Kabir de Soins infirmiers a commencé en 1956. Il s'agissait d'une continuation de l'assistance prêtée, dans le cadre du projet Iran 8, à l'Ecole Royale Ashraf. Il est prévu que l'exécution du projet se poursuivra avec le concours du personnel de l'OMS jusqu'en 1963.

La réduction progressive du personnel international a commencé en 1960. Un crédit est alloué en 1962 à l'engagement de trois infirmières monitrices pour douze mois respectivement (coût estimé \$ 28 041).

Un matériel d'enseignement et de référence, requis pour la mise au point des programmes d'études, sera également fourni (\$ 500).

I R A N
(suite)HYGIENE SOCIALE ET MEDECINE DU TRAVAILHygiène sociale et médecine du travail (AT-II) Iran 30

Un consultant de l'OMS s'est rendu en Iran en 1952 et a formulé des recommandations pour l'élaboration d'un programme d'hygiène industrielle. Les plans tracés à cet effet ont été partiellement mis à exécution par le Gouvernement. La durée du projet est prévue pour deux ans.

En cas de disponibilité de crédits, l'assistance d'un médecin sera fournie pour neuf mois en 1961 et pour douze mois en 1962 (coût estimé pour 1962, \$ 12 654). Des fournitures et du matériel seront également procurés (\$ 500).

Services de réadaptation, Chiraz Iran 42

Il s'agit de la continuation d'un projet dont la mise en train est prévue pour 1960. Le but en est de créer au Centre médical de Chiraz, une école de physiothérapie et des services de réadaptation médicale pour individus physiquement diminués. On envisage l'achèvement du projet en 1962. L'OMS continuera à fournir les services de l'instructeur physiothérapeute pour douze mois en 1962 (coût estimé, \$ 11 237). Des fournitures et du matériel seront également procurés pour une valeur de \$ 500.

SANTÉ MENTALE

Santé mentale Iran 28

Ceci est la continuation d'un projet dont l'exécution a commencé en 1958, lorsqu'un consultant à court terme de l'OMS a visité l'Iran. Le but en est de donner des avis et de prêter une assistance concernant la réorganisation et une intégration appropriée des services de santé mentale, à tous les échelons et, plus particulièrement, les soins hospitaliers et extra-hospitaliers, la formation d'un personnel, les

SANTÉ MENTALE

Santé mentale (suite) Iran 28

travaux de recherches et la prophylaxie. Le projet est également appelé à mettre à l'épreuve la possibilité d'instituer des services extra-hospitaliers au sein d'une collectivité importante, en raison de la pénurie de personnel expérimenté et du succès rencontré par les activités extra-hospitalières en diverses parties du monde.

Une infirmière monitrice psychiatrique de l'OMS a été engagée, en 1959, et un conseiller médical de l'OMS pour la santé mentale, en janvier 1960. Le budget prévoit, en 1962, la continuation des services du médecin pour douze mois, (coût estimé, \$ 13 447). On envisage la continuation du projet jusqu'en 1962.

NUTRITION

Institut de nutrologie (AT-I et AT-II) Iran 7

Sur les recommandations d'un consultant de l'OMS, qui a procédé, en 1952, à une enquête sur les problèmes de la nutrition en Iran, et à la suite d'une enquête additionnelle, effectuée en 1956 et 1957, un plan a été mis au point pour la création d'un Institut de Nutrologie en Iran. Le Gouvernement se propose maintenant de passer à l'exécution des plans et a requis, à cet effet, l'assistance de l'OMS. On envisage la continuation du projet jusqu'en 1964. Un crédit est prévu, au titre de l'AT-I, pour l'engagement d'un médecin nutritionniste pour neuf mois en 1962 (coût estimé, \$ 10 057), ainsi qu'un petit montant pour des fournitures et du matériel (\$ 500). Au titre de l'AT-II, un crédit est alloué à l'engagement d'un médecin nutritionniste pour neuf mois en 1961, et trois mois en 1962 (coût estimé pour 1962, \$ 3 038).

Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 1 000 seront également procurés.

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique				Autres Fonds Extra - Budgétaires			
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
\$	\$	\$			1960	1961	1962	1961	1962	\$	\$	\$
			IRAN (suite)									
			HYGIENE SOCIALE ET MEDECINE DU TRAVAIL									
			<u>Hygiène sociale et médecine du travail</u> Iran-30									
			Médecin	P4			1x9m	1x12m				
			Traitements, indemnités et frais de voyage				10 182	12 654				
			Fournitures et matériel				500	500				
			Total				10 682	13 154				
			<u>Services de réadaptation, Shiraz</u> Iran-42									
	1x12m	1x12m	Instructeur de physiothérapie	P3								
	10 257	11 237	Traitements, indemnités et frais de voyage									
	500	500	Fournitures et matériel									
	6 400	10 757	Total									
			SANTÉ MENTALE									
			<u>Santé mentale</u> Iran-28									
	1x12m	1x12m	Médecin	P4								
	1x12m	1x6m	Infirmière-monitrice	P3								
	22 100	25 363	Total									
			NUTRITION									
			<u>Institut de Nutrologie</u> Iran-7									
			Médecin nutritionniste	P4			1x9m	1x9m	1x3m			
			Traitements, indemnités et frais de voyage				10 057	10 182	3 038			
			Fournitures et matériel				500	2 000	1 000			
			Total				10 557	12 182	4 038			

I R A N
(suite)

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Bourses d'études

Iran 35

Un crédit est affecté à des bourses d'études postuniversitaires en divers domaines de la santé publique (\$ 12 000).

Bourses d'études (AT-I)

Iran 36

Un crédit est alloué à des bourses d'études professionnelles et à des stages d'observation en divers domaines de la santé publique (AT-I, \$ 3 000 et \$ 5 000 en roubles russes).

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE (suite)

Assistance aux facultés provinciales de médecine

Iran 43

Cinq écoles provinciales de médecine ont été établies au cours de ces quinze dernières années. Ce projet assure une assistance à l'une de ces écoles, sous forme de services prêtés par des professeurs à titre étranger, dont l'un doit, selon les prévisions, entrer en fonction en 1961. Un crédit est alloué en 1962 à l'engagement de deux professeurs à titre étranger, pour douze mois chacun (coût estimé, \$ 25 828).

On prévoit que la durée du projet se prolongera jusqu'en 1963.

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique				Autres Fonds Extra - Budgétaires			
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
\$	\$	\$			1960	1961	1962	1961	1962	\$	\$	\$
			IRAN (suite)									
			ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE									
10 000	10 000	12 000	<u>Bourses d'études</u> Iran-35									
			<u>Bourses d'études</u> Iran-36				6 000	* 10 000	* 8 000			
			<u>Assistance aux facultés provinciales de médecine</u> Iran-43									
	1x12m	2x12m	Professeur à titre étranger	p4								
	13 110	25 828	Total									
			AUTRES PROJETS									
	7 200		<u>Radiologie, Hôpital Firouzabadi, Téhéran</u> Iran-22									
75 790	81 076	72 140	TOTAL POUR L'IRAN				87 560	86 883	85 828	30 691	29 716	114 000 16 000

*Roubles russes \$ 5 000

I R A K

PALUDISME

Voir MESA (Annexe)

MALADIES ENDEMO-EPIDEMIQUES

Lutte contre la bilharziose (AT-I et AT-II) Irak 15

Ce projet, amorcé en 1956, et devant, selon les prévisions, se poursuivre jusqu'en 1963, a pour but la mise au point de méthodes efficaces de lutte contre la bilharziose, et, plus particulièrement, l'application de mesures prophylactiques dans les zones nouvellement exploitées. Des études-pilotes d'ordre technique doivent être entreprises relativement aux systèmes d'irrigation pratiqués en Irak et qui diffèrent les uns des autres sous le rapport de l'ancienneté, de la conception et des conditions géographiques.

En 1962, l'O.M.S. maintiendra, au titre de l'AT-I, les services de l'épidémiologiste et du malacologue pour douze mois, respectivement (coût estimé \$ 38 711).

Sous réserve de la disponibilité des crédits, l'engagement d'un ingénieur sanitaire est prévu, au titre de l'AT-II, pour six mois (coût estimé, \$ 12 044).

MALADIES A VIRUS

Lutte contre les ophtalmies transmissibles Irak 18

Un consultant de l'O.M.S. a visité l'Irak, en 1955, et a procédé à une enquête préliminaire sur l'épidémiologie des ophtalmies transmissibles dans le pays. Le directeur national du futur programme de lutte a bénéficié, en 1959, d'une bourse de l'O.M.S. pour étudier à l'étranger des projets similaires. Le but que l'on se propose par ce projet est la mise au point de méthodes appropriées permettant d'enrayer les ophtalmies transmissibles en Irak, d'abord dans une zone témoin, ensuite par l'extension du projet aux trois principales divisions du pays ayant pour centres Mossoul, Baghdad et Basra. On prévoit que le projet commencera en 1961 et sera probablement terminé en 1963.

L'engagement d'un ophtalmologiste est prévu au budget pour douze mois en 1961 et en 1962 (coût estimé pour 1962, \$ 12 343).

Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 1 000 seront également procurés.

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique					Autres Fonds Extra - Budgétaires		
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
\$	\$	\$			1960	1961	1962	1961	1962	\$	\$	\$
			IRAK									
			PALUDISME									
37 700	28 070	12 993	Voir MESA (Annexe)									
			MALADIES ENDEMO-EPIDEMIQUES									
			<u>Lutte contre la bilharziose</u>									
			Irak-15									
			Epidémiologiste	P4		1x12m	1x12m					
			Malacologue	P4		1x12m	1x12m					
			Ingénieur sanitaire	P4		1x12m		1x6m				
			Traitements, indemnités et frais de voyage			48 506	38 711	12 044				
			Fournitures et matériel			500						
			Total			55 300	49 006	38 711	12 044			
			MALADIES A VIRUS									
			<u>Lutte contre les ophtalmies transmissibles</u>									
			Irak-18									
	1x12m	1x12m	Ophtalmologiste	P4								
12 735		12 343	Traitements, indemnités et frais de voyage									
1 000		1 000	Fournitures et matériel									
13 735		13 343	Total									
880			<u>Institut du Vaccin</u>									
			Irak-32									
			LEPRE									
3 000			<u>Lutte antilépreuse</u>									
			Irak-5									

I R A K
(suite)

STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SANITAIRES

Statistiques démographiques et sanitaires Irak 34

Le conseiller régional pour les statistiques a visité l'Irak en 1959 pour étudier le système des statistiques démographiques et sanitaires employé par le Gouvernement. Une bourse d'études de l'OMS a été accordée, au début de 1960, au chef technique du bureau des statistiques, pour des études à faire à l'étranger. En vue de renforcer cette section, un crédit est affecté à l'engagement d'un consultant, pour trois mois, en 1962 (coût estimé \$ 4 200).

Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 300 sont également prévus.

HYGIENE MATERNELLE ET INFANTILE

Services d'hygiène scolaire (AT-II) Irak 23

Un consultant de l'OMS a visité l'Irak, en 1955, pour procéder à une enquête sur les services d'hygiène scolaire du pays. Sur sa recommandation, le Gouvernement a demandé une assistance pour développer et améliorer les services existants d'hygiène scolaire. Il est prévu que la durée du projet sera de deux ans.

Si des crédits deviennent disponibles, l'OMS fournira les services d'un médecin pour une durée de neuf mois, en 1962 (coût estimé \$ 9 901).

Des fournitures et du matériel seront également procurés pour une valeur de \$ 1 000.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Bourses d'études Irak 28

Des crédits sont prévus pour couvrir le coût d'études post-universitaires et de stages d'observation en divers domaines de la santé publique (\$10 000).

Bourses d'études (AT-I) Irak 29

Les crédits prévus couvriront le coût de bourses d'études post-universitaires et de stages d'observation, en divers domaines de la santé publique (\$ 2 000 et \$ 5 000 en roubles russes).

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique				Autres Fonds Extra - Budgétaires			
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
\$	\$	\$			1960	1961	1962	1961	1962	\$	\$	\$
			IRAK (suite)									
			STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SANITAIRES									
			<u>Statistiques démographiques et sanitaires</u> Irak-34									
		1x3m	Consultant									
		4 200	Honoraires et frais de voyage									
		300	Fournitures et matériel									
		4 500	Total									
			HYGIENE MATERNELLE ET INFANTILE									
			<u>Services d'hygiène scolaire</u> Irak-23									
			Médecin	P4				1x9m				
			Traitements, indemnités et frais de voyage						9 901			
			Fournitures et matériel						1 000			
			Total						10 901			
			ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE									
7 000	7 000	10 000	<u>Bourses d'études</u> Irak-28									
			<u>Bourses d'études</u> Irak-29				*7 000	*7 000	5 000			

*Roubles russes \$ 5 000

I R A K
(suite)

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE (suite)

Collège de Médecine, Bagdad Irak 33

L'assistance au Collège de Médecine, à Bagdad, commencée en 1958, a été particulièrement orientée en faveur du Département de la Santé publique et de la Médecine préventive.

On s'attend à ce que l'assistance de l'OMS se traduise par le renforcement et le raffermissement des activités relatives à l'enseignement dans les domaines de la santé publique et de la médecine préventive. Il est prévu que l'assistance de l'OMS se poursuivra jusqu'à l'année 1962, et comportera les services d'un professeur de santé publique, à maintenir pour douze mois en 1962 (coût estimé \$ 11 943).

Formation professionnelle d'un personnel sanitaire (AT-I et AT-II) Irak 35

Ce projet, commencé en 1960, a remplacé le projet d'administration de la santé publique (Irak 6). Le but du nouveau projet est d'assister le Gouvernement dans la formation de diverses catégories de personnel sanitaire, notamment, de techniciens de la santé, et dans l'élaboration de ses plans de développement des services sanitaires locaux. Les autres catégories de personnel auxquelles une formation doit être assurée sont actuellement sous examen. On s'attend à ce que ce projet se prolonge jusqu'en 1963.

En 1962, l'OMS fournira, au titre de l'AT-I, les services d'un conseiller principal et d'un ingénieur sanitaire pour douze mois (coût estimé, \$ 38 445). Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 560 seront également procurés.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE (suite)

Formation professionnelle d'un personnel sanitaire (AT-I et AT-II) (suite) Irak 35

Au titre de l'AT-II, un crédit est affecté en 1962 à l'engagement d'une infirmière de la santé publique et d'un éducateur sanitaire, pour neuf mois chacun, et d'un instructeur de l'assainissement pour six mois (coût estimé, \$ 17 561).

Des fournitures et du matériel sont également prévus pour une valeur de \$ 300.

Formation de techniciens de laboratoire Irak 36

Le Gouvernement se propose d'établir un Institut de technologie médicale, en collaboration avec les laboratoires centraux et l'Université de Bagdad, pour assurer une formation professionnelle à des techniciens de laboratoire ayant occasionnellement suivi une formation, dans le passé.

Le projet doit, selon les prévisions, être amorcé en 1962 avec une assistance fournie par l'OMS par la prestation des services d'un instructeur-technicien de laboratoire, pour douze mois (coût estimé, \$ 8 530). L'achèvement du projet est envisagé pour 1964.

Du matériel et des fournitures seront également procurés pour une valeur de \$ 500.

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique					Autres Fonds Extra - Budgétaires		
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
\$	\$	\$			1960	1961	1962	1961	1962	\$	\$	\$
			IRAK (suite)									
			ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE (suite)									
			<u>Collège de Médecine, Baghdad</u>									
			Irak-33									
	1x12m	1x12m	Prof. de santé publique	P4								
	12 735	11 943	Traitements, indemnités et frais de voyage									
	500		Fournitures et matériel									
10 000	13 235	11 943	Total									
			<u>Formation de personnel sanitaire</u>									
			Irak-35									
			Conseiller principal	P4		1x12m	1x12m					
			Ingénieur sanitaire	P4		1x12m	1x12m					
			Infirmière de la santé publique	P2				1x9m	1x9m			
			Educateur sanitaire	P2				1x9m	1x9m			
			Instructeur d'assainissement	P2					1x6m			
			Traitements, indemnités et frais de voyage			28 181	38 455	13 344	17 561			
			Fournitures et matériel			500	560		300			
			Total			35 700	28 681	39 015	13 344	17 861		
			<u>Formation de techniciens de laboratoire</u>									
			Irak-36									
	1x12m		Technicien de laboratoire	P2								
		8 530	Traitements, indemnités et frais de voyage									
		500	Fournitures et matériel									
		9 030	Total									
58 580	62 040	61 809	TOTAL POUR L'IRAK			91 000	84 687	84 726	18 344	40 806		

I S R A E L

PALUDISME

Voir MESA (Annexe)

ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE

Evaluation d'un programme national d'action Israël 32
sanitaire (AT-I)

Un consultant de l'OMS a procédé à une évaluation des services sanitaires d'Israël, en 1959, et a formulé dans son rapport des recommandations à cet égard. Le Gouvernement poursuit les travaux. On s'attend à ce qu'un personnel de l'OMS se rende en Israël, en 1960 et 1961, pour contrôler l'exécution de quelques-unes des recommandations du consultant. Un crédit est prévu pour 1962, pour une nouvelle visite du consultant, d'une durée de trois mois (coût estimé, \$ 4 200).

I S R A E L
(suite)

SANTÉ MENTALE

Santé mentale

Israël 24

Le plan du Gouvernement, visant à réorganiser et faire progresser la psychiatrie et la santé mentale de l'enfant est actuellement à l'étude. En vue d'aider le Gouvernement, un consultant de l'OMS en psychiatrie et en santé mentale de l'enfance, possédant une formation en pédiatrie, sera mis à sa disposition, pour trois mois, en 1961, avec mission d'étudier la situation dans son ensemble, en considérant le projet comme une entreprise de longue haleine, afin de préparer un plan de travail complet permettant à l'Organisation de déterminer le genre et l'étendue de l'assistance requise. On prévoit que le projet se poursuivra jusqu'en 1962.

Un crédit est affecté, en 1962, à l'engagement pour douze mois, d'un conseiller pour la santé mentale (coût estimé \$ 13 460).

Des fournitures et du matériel sont également compris dans les prévisions, pour une valeur de \$ 500.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Bourses d'études

Israël 27

Un crédit est alloué à des bourses d'études postuniversitaires en santé publique et à des études d'observation (\$ 12 000).

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE (suite)

Bourses d'études (AT-I)

Israël 28

Un crédit est prévu pour deux bourses d'études post-universitaires en santé publique (\$ 2 000 et \$ 5 000 en roubles russes).

Ecole de médecine Hadassah, à Jérusalem
(B) - Médecine préventive et sociale

Israël 29

L'exécution de ce projet a commencé en 1959. Le but est de favoriser et développer la formation universitaire en médecine préventive et sociale, en assurant des possibilités de formation pratique, comme aussi de coordonner les activités relatives à l'enseignement avec les services de diverses organisations sanitaires. On s'attend à ce que le projet permette de relever le niveau de l'enseignement donné aux étudiants universitaires en santé publique et médecine préventive. En outre, il assurera une formation post-universitaire ainsi que des cours d'entretien à l'intention de diverses catégories de personnel sanitaire.

Selon les prévisions, l'assistance de l'OMS prendra fin en 1962, et seuls, les services du professeur de médecine sociale et préventive seront maintenus pour une période de six mois (coût estimé, \$ 12 969).

Des fournitures et du matériel sont également prévus pour une valeur de \$ 1 000.

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique					Autres Fonds Extra - Budgétaires			
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962	
\$	\$	\$			1960	1961	1962	1961	1962	\$	\$	\$	
			ISRAEL (suite)										
			SANTÉ MENTALE										
			<u>Santé mentale</u> Israël-24	P4									
		1x12m	Conseiller pour la santé mentale										
		3m	Consultant										
			Traitements, indemnités et frais de voyage										
	4 200	13 460	Fournitures et matériel										
		500											
	4 200	13 960	Total										
			ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE										
7 000	7 000	12 000	<u>Bourses d'études</u> Israël-27										
			<u>Bourses d'études</u> Israël-28										
			<u>Ecole de médecine</u> <u>Hadassah, à Jérusalem</u>										
			(b) <u>Médecine préventive et</u> <u>sociale</u> Israël-29	P4									
		1x12m	Professeur de médecine préventive et sociale										
		1x6m	Professeur adjoint d'éducation sanitaire	P4									
		1x12m	Traitements, indemnités et frais de voyage										
	38 146	12 969	Fournitures et matériel										
		1 000											
43 270	38 146	13 969	Total										
50 270	49 346	39 929	TOTAL POUR ISRAEL		4 000	11 200	11 200	4 200					

*Roubles Russes \$ 5 000

J O R D A N I E

PALUDISME

Voir MESA (Annexe)

MALADIES A VIRUS

Lutte contre les ophtalmies transmissibles (AT-I) Jordanie 11

Il s'agit ici de la continuation d'un projet commencé en 1960. Le but en est d'organiser en Jordanie une campagne, à l'échelon national, contre les ophtalmies transmissibles, basée sur des enquêtes épidémiologiques et des études pilotes concernant les méthodes de traitement appropriées. On prévoit que le Gouvernement bénéficiera également, pour ce projet, d'une aide bilatérale en 1961 et 1962.

Les services de l'ophtalmologiste seront maintenus jusqu'en 1961 et 1962 (coût estimé pour 1962, \$ 17 748). Selon les prévisions, le projet devra être terminé en 1963.

Sont également prévus des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 400.

ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE

Services consultatifs de santé publique Jordanie 25

Le Gouvernement a demandé l'assistance de l'OMS pour la création, au sein du Ministère de l'Hygiène, d'un département d'épidémiologie.

Ce projet, dont le démarrage est envisagé pour 1960, avec le concours d'un conseiller pour la santé publique (épidémiologiste), se poursuivra jusqu'en 1962 (coût estimé, \$ 14 326).

Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 500 seront également procurés.

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique					Autres Fonds Extra - Budgétaires		
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
\$	\$	\$			1960	1961	1962	1961	1962	\$	\$	\$
			JORDANIE									
			PALUDISME									
			Voir MESA (Annexe)									
			TUBERCULOSE									
			<u>Lutte antituberculeuse</u> Jordanie-5								11 000	
			MALADIES A VIRUS									
			<u>Lutte contre les ophtalmies transmissibles</u> Jordanie-11									
			Ophtalmologiste	P4		1x12m	1x12m					
			Traitements, indemnités et frais de voyage					15 989	17 748			
			Fournitures et matériel					*3 200	400			
			Total					5 500	19 189	18 148		
			ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE									
			<u>Services consultatifs en matière de santé publique</u> Jordanie-25									
	1x12m	1x12m	Epidémiologiste									
			Traitements, indemnités et frais de voyage									
	12 268	14 326	Fournitures et matériel									
	500	500	Total									
10 500	12 768	14 826										

*Roubles russes \$ 3 000 (1961)

+Alloué par le Conseil d'Administration du FISE

J O R D A N I E
(suite)

ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE (suite)

Services de santé publique et
d'assistance médicale (AT-II)

Jordanie 26

Le Gouvernement a demandé une assistance en vue de réorganiser et développer, dans le pays, les services d'hôpitaux et de dispensaires, d'élaborer des plans d'organisation de services coordonnés de santé publique et d'assistance médicale. Selon les prévisions, le projet aura une durée de trois ans.

Sous réserve de la disponibilité des crédits, il est prévu l'engagement d'un conseiller pour la santé publique pour une période de neuf mois, en 1961, et de douze mois en 1962, (coût estimé, pour 1962, \$ 12 279).

Des dispositions sont également prises pour procurer des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 1 000.

HYGIENE MATERNELLE ET INFANTILE

Assistance à l'hôpital pour enfants, Amman (AT-I) Jordanie 24

Il est prévu que ce projet commencera en 1960 avec le concours d'une infirmière pédiatrique de la santé publique pour diriger le personnel infirmier de l'hôpital pour enfants, à Amman, aider à la formation professionnelle en pédiatrie donnée au personnel infirmier et auxiliaire, et prêter son assistance à toute forme d'activité exercée au centre d'hygiène maternelle et infantile de démonstration et de formation professionnelle, à Amman; d'où l'assistance de l'OMS a été retirée en décembre 1958. On envisage la continuation de ce projet jusqu'en 1962.

Des crédits sont affectés au maintien des services de l'infirmière pédiatrique et de la santé publique jusqu'en 1962 (coût estimé \$ 9 325).

Des fournitures et du matériel sont également compris pour une valeur de \$ 500, ainsi que des bourses d'études pour \$ 2 000. Une quantité supplémentaire de fournitures et de matériel a été prévue par le FISE (voir rubrique des Fonds extra-budgétaires).

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Bourses d'études

Jordanie 18

Des crédits sont prévus pour des bourses affectées à des études postuniversitaires et des stages d'observation (\$ 8 000).

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique				Autres Fonds Extra - Budgétaires			
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
					1960	1961	1962	1961	1962			
\$	\$	\$		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$		
			JORDANIE (suite)									
			ADMINISTRATION DE LA SANTÉ PUBLIQUE (suite)									
			<u>Services d'assistance médicale et de santé publique</u> Jordanie-26	P4				1x9m	1x12m			
			Conseiller pour la santé publique									
			Traitements, indemnités et frais de voyage					9 901	12 279			
			Fournitures et matériel					2 000	1 000			
			Total					11 901	13 279			
			HYGIÈNE MATERNELLE ET INFANTILE									
			<u>Hygiène maternelle et infantile</u> Jordanie-3				6 850					
			<u>Assistance à l'hôpital pour enfants, Amman</u> Jordanie-24	P2								
			Infirmière pédiatrique et de la santé publique					1x12m	1x12m			
			Traitements, indemnités et frais de voyage				7 795					
			Fournitures et matériel				* 5 500					
			Bourses d'études				3 000	2 000				
			Total				3 740	14 295	11 825	2 000		
			ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE									
			<u>Bourses d'études</u> Jordanie-18									
7 500	6 000	8 000										

*Roubles russes \$ 5000

+ Alloué par le Conseil d'Administration du FISE

J O R D A N I E
(suite)

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE (suite)

Bourses d'études (AT-I et AT-II) Jordanie 19

Un crédit est prévu pour des bourses d'études en divers domaines de la santé publique (AT-I \$ 8 000 et AT-II \$ 6 000).

AUTRES PROJETS

Production de vaccins Jordanie 23

Le but que l'on se propose par ce projet est d'aider le Gouvernement dans la production des vaccins. Un consultant de l'OMS, ayant visité la Jordanie en 1959, a recommandé, dans son rapport, de commencer la production des anatoxines du tétanos et de la diphtérie.

Il est prévu que l'exécution du projet commencera vers fin 1960 avec le concours d'un bactériologiste fourni par l'OMS. Il organisera le service de production avec l'assistance du personnel national affecté au laboratoire de santé publique du Gouvernement. On s'attend à ce que l'exécution du projet se poursuive jusqu'en 1963.

Des crédits sont prévus pour le maintien des services du bactériologiste pour douze mois, en 1962 (coût estimé, \$ 12 680).

Sont également compris dans les prévisions, des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 500.

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique				Autres Fonds Extra - Budgétaires			
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
\$	\$	\$			1960	1961	1962	1961	1962	\$	\$	\$
			JORDANIE (suite)									
			ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE (suite)									
			<u>Bourses d'études</u> Jordanie-19		2 000	6 000	8 000	5 000	6 000			
			AUTRES PROJETS									
			<u>Production de vaccins</u> Jordanie-23									
			Bactériologiste	P4								
			Traitements, indemnités et frais de voyage									
			Fournitures et matériel									
			Total									
			TOTAL POUR LA JORDANIE		50 315	53 602	53 158	18 901	19 279	44 000	12 000	12 000

K O W E I T

TUBERCULOSE

Lutte antituberculeuse

Koweit 1

Il est prévu que le conseiller régional phthisiologue se rendra au Koweit en 1960 pour y discuter le problème posé par le grand nombre de cas de tuberculose survenus parmi les travailleurs immigrants. En 1962, l'OMS procurera les services d'un médecin pour douze mois pour participer à l'organisation d'un programme de lutte antituberculeuse (coût estimé, \$ 11 935).

Des fournitures et du matériel seront également compris pour une valeur de \$ 400.

On envisage la continuation du projet jusqu'en 1963.

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique					Autres Fonds Extra - Budgétaires			
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962	
\$	\$	\$			1960	1961	1962	1961	1962	\$	\$	\$	
			KOWEIT										
			TUBERCULOSE										
		1x12m	<u>Lutte antituberculeuse*</u> Koweit-1	P4									
			Médecin										
		11 935	Traitements, indemnités et frais de voyage										
		400	Fournitures et matériel										
		12 335	Total										
			MALADIES A VIRUS										
			<u>Lutte contre les ophtalmies transmissibles*</u> Koweit-2										
		2m	Consultant										
		2 800	Honoraires et frais de voyage										
		200	Fournitures et matériel										
		3 000	Total										
			ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE										
			<u>Administration de la santé publique*</u> Koweit-3										
		2m	Consultant										
		2 800	Honoraires et frais de voyage										
		200	Fournitures et matériel										
		3 000	Total										

*Assistance supplémentaire (Résolution WHA 13.29)

K O W E I T
(suite)

SOINS INFIRMIERS

Soins infirmiers

Koweit 4

Les services d'assistance médicale sont bien organisés au Koweit, et un nombre relativement élevé d'infirmières sont employées par le Gouvernement. Celui-ci est désireux de développer davantage les services infirmiers et s'intéresse à l'enseignement infirmier.

Un consultant de l'OMS pour les soins infirmiers se rendra au Koweit pour un mois en 1962 (coût estimé, \$ 1 400).

Des fournitures et du matériel sont également prévus pour un montant de \$ 200.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Bourses d'études

Koweit 5

L'allocation d'un crédit de \$ 8 000 renforcera les services de santé en assurant la formation professionnelle, à l'étranger, de certaines catégories du personnel.

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique					Autres Fonds Extra - Budgétaires		
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
\$	\$	\$			1960	1961	1962	1961	1962	\$	\$	\$
			KOWEIT (suite)									
			SOINS INFIRMIERS									
			<u>Soins infirmiers</u> Koweit-4									
		1m	Consultant									
		1 400	Honoraires et frais de voyage									
		200	Fournitures et matériel									
		1 600	Total									
			ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE									
	9 000	8 000	<u>Bourses d'études</u> * Koweit-5									
	15 000	21 935	TOTAL POUR LE KOWEIT									

*Assistance supplémentaire (Résolution WHA 13.29) - 1961 \$ 9 000 - 1962 \$ 7 000

LIBAN

PALUDISME

Voir MESA (Annexe)

MALADIES A VIRUS

Lutte contre les ophtalmies transmissibles (AT-II) Liban 18

Le Gouvernement a demandé à l'OMS d'aider ses services de santé dans leur campagne contre les ophtalmies transmissibles. Sous réserve de la disponibilité des crédits, les services d'un consultant ophtalmologiste seront procurés pour un mois, en 1961 et 1962 (coût estimé, pour 1962, \$ 1 400).

ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE

Service d'hygiène rurale (AT-I)

Liban 4

Il s'agit de la continuation d'un projet dont l'exécution, primitivement commencée à Saida, en 1957, y avait été interrompue en 1958. Il est envisagé de le rétablir à Halba, près Tripoli, dans le courant de 1960.

Le but en est de mettre au point et organiser un service sanitaire modèle de cada (district), destiné à servir ultérieurement comme centre de démonstration et de formation professionnelle à l'intention d'un personnel sanitaire à affecter à d'autres services ruraux.

Il est prévu que le projet sera mis en train en juillet 1960, et que l'exécution s'en poursuivra en 1961 et 1962, avec le concours du personnel suivant: un conseiller de la santé publique, un ingénieur sanitaire et une infirmière-sage-femme de la santé publique (coût estimé pour 1962, \$ 37 922). On s'attend à ce que le projet soit terminé en 1962.

Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 500 sont également prévus.

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique					Autres Fonds Extra - Budgétaires		
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
					1960	1961	1962	1961	1962			
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$		
			LIBAN									
			PALUDISME									
			Voir MESA (Annexe)									
			MALADIES A VIRUS									
			<u>Lutte contre les ophthalmies transmissibles</u>									
			Consultant					1x1m	1x1m			
			Total					1 400	1 400			
			LEPRE									
			<u>Lutte antilépreuse</u>									
			Consultant					1x1m				
			Honoraires et frais de voyage					1 400				
			Fournitures et matériel					500				
			Total					1 900				
			ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE									
			<u>Service d'hygiène rurale</u>									
			Conseiller pour la santé publique	P4				1x12m	1x12m			
			Ingénieur sanitaire	P4				1x12m	1x12m			
			Infirmière-sage-femme	P2				1x12m	1x12m			
			Traitements, indemnités et frais de voyage					33 041	37 922			
			Fournitures et matériel					500	500			
			Total					27 600	33 541	38 422		

L I B A N
(suite)

HYGIENE DENTAIRE

Hygiène dentaire (AT-I)

Liban 34

Le Gouvernement projette la réorganisation des services d'hygiène dentaire du pays. A cet effet, il a demandé à l'O.M.S. de lui procurer un consultant pour procéder à une enquête préliminaire. Un crédit est prévu pour une enquête d'un mois à effectuer par un consultant en 1962 (coût estimé, \$ 1 400).

Des fournitures et du matériel sont également compris dans les prévisions pour un montant de \$ 500.

SOINS INFIRMIERS

Enseignement infirmier

Liban 10

L'O.M.S. avait aidé le Liban à établir des écoles de soins infirmiers en 1952 et 1953. En vue de développer davantage l'enseignement infirmier, le Gouvernement a requis l'assistance de l'O.M.S. Il est envisagé que le conseiller régional pour les soins infirmiers visitera le Liban en 1960. Un crédit est prévu pour une visite d'un mois à faire par un consultant, en 1962 (coût estimé, \$ 1400). Une somme de \$ 200 est comprise pour du matériel d'enseignement.

HYGIENE SOCIALE ET MEDECINE DU TRAVAIL

Hygiène industrielle et médecine du travail (AT-II) Liban 25

Sur la recommandation d'un consultant de l'O.M.S., qui a visité le Liban en 1957, on envisage une assistance par l'établissement d'un programme de services d'hygiène industrielle. On projette la création d'un petit institut de médecine du travail, qui formera une branche du laboratoire public central. Si des crédits sont disponibles, un consultant à court terme sera engagé pour deux mois en 1961 et 1962 (coût estimé pour 1962, \$ 2 800).

Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 1 000 sont également prévus.

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique				Autres Fonds Extra - Budgétaires			
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
					1960	1961	1962	1961	1962			
\$	\$	\$		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$		
			LIBAN (suite)									
			HYGIENE DENTAIRE									
			<u>Hygiène dentaire</u> Liban-34									
			Consultant			1x1m						
			Honoraires et frais de voyage			1 400						
			Fournitures et matériel			500						
			Total			1 900						
			SOINS INFIRMIERS									
			<u>Enseignement infirmier</u> Liban-10									
		1x1m	Consultant									
		1 400	Honoraires et frais de voyage									
		200	Fournitures et matériel									
		1 600	Total									
			HYGIENE SOCIALE ET MEDECINE DU TRAVAIL									
			<u>Hygiène industrielle et médecine du travail</u> Liban-25									
			Consultant				1x2m	1x2m				
			Honoraires et frais de voyage				2 800	2 800				
			Fournitures et matériel				1 000	1 000				
			Total				3 800	3 800				

L I B A N
(suite)

HYGIENE MATERNELLE ET INFANTILE

Services d'hygiène scolaire (AT-II)

Liban 23

Sous réserve de la disponibilité des crédits, on se propose de fournir les services d'un consultant pour trois mois, en 1961 et 1962 (coût estimé pour 1962, \$ 4 200), afin de mener une enquête sur les services d'hygiène scolaire au Liban et conseiller le Gouvernement en conséquence.

Des fournitures et du matériel sont également prévus pour \$ 500.

RADIATIONS ET ISOTOPES

Utilisation des radioisotopes à des fins médicales Liban 24

Avec la coopération des deux universités de Beyrouth, le Gouvernement projette l'organisation d'un bref cours de perfectionnement portant sur l'emploi des radioisotopes en médecine. L'assistance de l'OMS ayant été requise, un consultant sera fourni pour deux mois, en 1962 (coût estimé, \$ 2 800), pour collaborer à l'enseignement donné à ce cours national de perfectionnement. Un cours analogue a été organisé en 1959; l'OMS avait, alors, octroyé des bourses d'études à des participants appartenant à divers pays de la Région.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Bourses d'études

Liban 26

Un crédit est alloué à des études postuniversitaires et des stages d'observation en des branches de spécialisation de la santé publique (\$ 12 000).

Bourses d'études (AT-I et AT-II)

Liban 27

Un crédit est affecté à des bourses d'études supérieures en divers domaines de la santé publique (AT-I, \$ 2 000 en roubles russes, et AT-II, \$ 5 000).

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique				Autres Fonds Extra - Budgétaires			
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
\$	\$	\$			1960	1961	1962	1961	1962	\$	\$	\$
			LIBAN (suite)									
			HYGIENE SOCIALE ET MEDECINE DU TRAVAIL (suite)									
			<u>Réadaptation des individus physiquement diminués</u> Liban-31									
1 500												
			HYGIENE MATERNELLE ET INFANTILE									
			<u>Services d'hygiène scolaire</u> Liban-23									
			Consultant					1x3m	1x3m			
			Honoraires et frais de voyage					4 200	4 200			
			Fournitures et matériel					500	500			
			Total					4 700	4 700			
			RADIATION ET ISOTOPES									
			<u>Utilisation des radioisotopes à des fins médicales</u> Liban-24									
		1x2m	Consultant									
		2 800	Total									
			ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE									
			<u>Université française de Beyrouth</u> Liban-12									
2 175												
			<u>Bourses d'études</u> Liban-26									
6 000	8 000	12 000										
			<u>Bourses d'études</u> Liban-27									
								10 000	* 7 000	* 2 000	5 000	5 000

* Roubles russes \$ 2 000

L I B A N
(suite)

AUTRES PROJETS

Banque de Sang

Liban 41

Le Gouvernement se propose de donner plus d'extension aux services de transfusion de sang existant actuellement au Liban. Le Laboratoire central de Santé publique est pourvu d'un service de banque de sang, mais le besoin se fait sentir de disposer d'un plus grand nombre de donneurs et d'établir des services pour tous les principaux hôpitaux du pays. En 1962, l'OMS procurera les services d'un consultant à court-terme pour un mois (coût estimé, \$ 1 400).

Des fournitures et du matériel destinés à un groupe mobile, sont également prévus pour un montant de \$ 6 000.

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique				Autres Fonds Extra - Budgétaires			
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
\$	\$	\$			1960	1961	1962	1961	1962	\$	\$	\$
			LIBAN (suite)									
			ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE (suite)									
			<u>Université américaine de</u> <u>Beyrouth</u> Liban-39	P4								
	lx9m		Ingénieur sanitaire									
	14 579		Traitements, indemnités et frais de voyage									
	1 000		Fournitures et matériel									
14 870	15 579		Total									
			AUTRES PROJETS									
			<u>Banque de sang</u> Liban-41									
	lxlm		Consultant									
	1 400		Honoraires et frais de voyage									
	6 000		Fournitures et matériel									
	7 400		Total									
24 545	23 579	23 800	TOTAL POUR LE LIBAN		37 600	42 441	42 322	14 900	14 900			

L I B Y E

PALUDISME

Voir MESA (Annexe)

TUBERCULOSE

Centre anti-tuberculeux de démonstration et de formation professionnelle (AT-I et AT-II) Libye 22

À la suite d'une enquête initiale effectuée dans la Province de la Cyrénaïque par l'équipe régionale d'enquête de l'OMS sur la fréquence globale de la tuberculose, avec le concours d'une équipe homologue nationale, il a été constaté que la tuberculose accusait un taux d'incidence élevé.

On projette, par conséquent, la création, en 1961, d'un centre anti-tuberculeux de démonstration et de formation professionnelle, qui serait chargé de démontrer les méthodes de diagnostic, de traitement à domicile et de prophylaxie de la tuberculose, de former à ces méthodes un personnel sanitaire national et d'assurer une coordination entre les activités exercées dans le cadre du programme national de vaccination au BCG et celle des autres institutions s'occupant de lutte anti-tuberculeuse.

Le choix du lieu d'installation du centre sera décidé par le Gouvernement, lorsque l'enquête sera achevée dans le reste du pays, par les soins de l'équipe nationale d'enquête, vers la fin de l'année 1960. Il est prévu que le projet se prolongera jusqu'en mai 1963.

Un crédit est affecté, au titre de l'AT-I, à l'engagement d'un médecin, d'une infirmière de la santé publique et d'un technicien des appareils de radiologie, pour six mois, respectivement, en 1960. Leurs services seront maintenus jusqu'en 1962 (coût estimé, \$ 27 225). Un crédit est alloué, au titre

TUBERCULOSE (suite)

Centre anti-tuberculeux de démonstration et de formation professionnelle (AT-I et AT-II) (suite) Libye 22

de l'AT-II, pour l'engagement d'un technicien de laboratoire pour une durée de six mois en 1961; les services de ce technicien seront maintenus jusqu'en 1962 (coût estimé, \$ 7 635).

STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SANITAIRES

Statistiques démographiques et sanitaires Libye 13

En 1956, le Gouvernement avait demandé une assistance pour organiser sa section de statistiques sanitaires. Le conseiller régional pour les statistiques avait alors visité le pays, mais aucune autre forme d'assistance n'avait été accordée à celui-ci.

Le but que l'on se propose par ce projet, qui doit commencer en 1962 et se poursuivre jusqu'en 1963, est de conseiller le Gouvernement sur une organisation appropriée, comportant la révision du système de natification, la préparation des statistiques au Ministère de l'Hygiène et la formation professionnelle d'un personnel national. Il est prévu qu'une ou deux bourses seront nécessaires pour des études à l'étranger.

Un crédit est affecté à l'engagement d'un statisticien pour une période de douze mois (coût estimé, \$ 11 140).

Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 1 000 seront également procurés.

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique				Autres Fonds Extra - Budgétaires			
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
					1960	1961	1962	1961	1962			
\$	\$	\$			\$	\$	\$	\$	\$	\$		
			LIBYE									
			PALUDISME									
			Voir MESA (Annexe)									
			TUBERCULOSE									
			<u>Centre Antituberculeux de démonstration et de formation professionnelle</u> Libye-22									
			Médecin	P4		1x6m	1x12m					
			Infirmière de la santé publique	P2		1x6m	1x12m					
			Technicien des appareils de radiologie	P2		1x6m	1x12m					
			Technicien de laboratoire	P2				1x6m	1x12m			
			Traitements, indemnités et frais de voyage			16 657	27 225	4 735	7 635			
			Fournitures et matériel			*3 500						
			Total			20 157	27 225	4 735	7 635			
			STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SANITAIRES									
			<u>Statistiques démographiques et sanitaires</u> Libye-13									
		1x12m	Statisticien	P3								
		11 140	Traitements, indemnités et frais de voyage									
		1 000	Fournitures et matériel									
		12 140	Total									

*Roubles russes \$ 3 000

L I B Y E
(suite)

SOINS INFIRMIERS

Enseignement infirmier, Tripoli

Libye 3

Ce projet a été amorcé, en 1956, avec l'assistance de l'OMS pour l'établissement dans le pays de la première école destinée à l'enseignement des soins infirmiers de base. Le but en est de former des infirmières diplômées pour les besoins de services préventifs et curatifs, ainsi que des infirmières assistantes pour exercer des fonctions auxiliaires dans les services de soins infirmiers des hôpitaux. Pour atteindre les buts de ce programme, il est prévu que l'assistance de l'OMS se maintiendra pour une longue durée, jusqu'en 1964.

Un crédit est affecté en 1962 à la continuation des services d'une infirmière monitrice principale et de trois infirmières monitrices auxiliaires (coût estimé \$ 28 675). Un matériel d'enseignement et des fournitures d'une valeur de \$ 500 seront également procurés.

SOINS INFIRMIERS (suite)

Enseignement infirmier, Cyrénaïque (AT-I et AT-II) Libye 8

Des plans sont en cours d'élaboration pour le développement des services de santé en Libye. La Province de Cyrénaïque ne compte pas d'école de soins infirmiers, susceptible de former des infirmières diplômées. En raison d'une pénurie aiguë d'infirmières, et dans le but d'intégrer les soins infirmiers dans le programme d'action sanitaire, le Gouvernement a fait appel à l'assistance de l'OMS pour la création d'une école de soins infirmiers dans cette Province. Il est prévu que le projet se poursuivra jusqu'en 1965.

A la suite d'études préliminaires, il est envisagé de commencer l'exécution du projet dans la dernière partie de l'année 1961, au titre de l'AT-I, avec le concours de deux infirmières monitrices. On prévoit que les services de ces deux infirmières monitrices seront maintenus pour douze mois en 1962 (coût estimé, \$ 13 909). Sous réserve de la disponibilité des crédits, les services d'une troisième infirmière monitrice seront fournis en 1962; au titre de l'AT-II, pour douze mois (coût estimé \$ 6 132).

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique					Autres Fonds Extra - Budgétaires		
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
					1960	1961	1962	1961	1962			
\$	\$	\$				\$	\$	\$	\$	\$		
			LIBYE (suite)									
			<u>SOINS INFIRMIERS</u>									
			<u>Enseignement infirmier, Tripoli</u>									
			Libye-3									
	1x12m	1x12m	Infirmière-monitrice principale	P3								
	3x12m	3x12m	Infirmières-monitrices	P1								
			Traitements, indemnités et frais de voyage									
	27 725	28 675	Fournitures et matériel									
	500	500										
25 800	28 225	29 175	Total									
			<u>Enseignement infirmier, Cyrénaïque</u>									
			Libye-8									
			Infirmière-monitrice	P2	1x3m	1x12m						
			Infirmière-monitrice	P1	1x3m	1x12m	1x3m	1x12m				
			Traitements, indemnités et frais de voyage		5 523	13 909	2 556	6 132				
			Fournitures et matériel		650							
			Total		6 173	13 909	2 556	6 132				
			<u>HYGIENE MATERNELLE ET INFANTILE</u>									
			<u>Hygiène maternelle et infantile, Tripolitaine</u>									
9 250			Libye-2									
			<u>Hygiène maternelle et infantile, Cyrénaïque</u>									
			Libye-12									
			Infirmière/sage-femme	P2	1x12m							
			Infirmière de la santé publique	P2	1x6m							
			Traitements, indemnités et frais de voyage		11 358							
			Fournitures et matériel									
			Total		20 000	11 358						
									20 000	8 700	5 300	

*Alloué par le Conseil d'Administration du FISE

*Total du crédit alloué au pays par le FISE pour la PMI

L I B Y E
(suite)

NUTRITION

Enquête sur la nutrition (AT-II)

Libye 20

Des enquêtes récentes sur la nutrition, effectuées en Libye par un expert de la FAO et par le Comité inter-départemental des Etats-Unis pour l'étude de la nutrition dans les forces armées, ont démontré qu'il existe en Libye un taux élevé des cas de malnutrition, avec malnutrition protéique, rachitisme, ariboflavinose, parmi la population infantine, et une malnutrition générale parmi la population adulte. A la suite de ces enquêtes, il a été recommandé d'entreprendre ultérieurement des études sur cette question. Le Gouvernement a demandé l'assistance de l'OMS pour procéder à ces études.

Sous réserve de la disponibilité des crédits, les services d'un médecin nutritionniste seront fournis pour neuf mois en 1961, pour mener une enquête sur le niveau d'alimentation de la population, tout en tenant compte des groupes vulnérables (femmes enceintes et allaitantes, nourrissons et enfants d'âge préscolaire). Les enquêtes engloberont toutes les saisons de l'année et porteront sur des groupes de population choisis sur une base statistique, et comprendront des enquêtes sur les régimes alimentaires, effectuées parmi ces mêmes groupes.

Des crédits sont affectés au maintien des services du conseiller pour une période de douze mois en 1962 (coût estimé, \$ 12 279). Il est prévu que la durée du projet sera de trois ans.

Le FISE maintiendra son aide en faveur de ce projet (voir sous Crédits extra-budgétaires).

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Institut d'officiers de santé et de techniciens de l'assainissement, Benghazi (AT-I) Libye 7

Un institut pour la formation d'officiers de santé et de techniciens de l'assainissement a été créé en 1959 avec l'assistance de l'OMS et du FISE. Le premier cours de formation professionnelle a commencé en mars 1957. Le but que l'on se propose dans ce projet est d'aider le Gouvernement à établir et développer des services locaux de santé, en lui prêtant les services d'un personnel qualifié. On prévoit que le projet durera jusqu'en 1963. Un crédit est alloué en 1962 pour le maintien des services du médecin pour six mois, et du technicien de l'assainissement ainsi que du technicien de laboratoire pour douze mois chacun (coût estimé, \$ 21 171).

Bourses d'études

Libye 14

Des crédits sont prévus pour le maintien des bourses d'études universitaires de base, octroyées les années précédentes, ainsi que pour de nouvelles attributions de bourses pour des études de longue durée en médecine et branches connexes (\$ 10 000).

Bourses d'études (AT-I)

Libye 15

Des crédits sont alloués pour des bourses d'études ainsi que pour des études postuniversitaires et d'observation en divers domaines de la santé publique (\$ 4 000).

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique					Autres Fonds Extra - Budgétaires					
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962			
\$	\$	\$			1960	1961	1962	1961	1962	\$	\$	\$			
			LIBYE (suite)												
			HYGIENE MATERNELLE ET INFANTILE (suite)												
			<u>Conseiller pour l'hygiène maternelle et infantile auprès du Gouvernement</u> Libye-21			16 700									
			NUTRITION												
			<u>Enquête sur la nutrition</u> Libye-20	P4				1x9m	1x12m						
			Médecin nutritioniste												
			Traitements, indemnités et frais de voyage						9 901	12 279					
			Fournitures et matériel					1 000					20 000	20 000	
			Total					10 901	12 279						
			ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE												
			<u>Institut d'officiers de santé et de techniciens de l'assainissement</u> <u>Benghazi</u> Libye-7												
			Médecin	P4				1x12m	1x6m						
			Technicien de l'assainissement	P2				1x12m	1x12m						
			Technicien de laboratoire	P1				1x12m	1x12m						
			Traitements, indemnités et frais de voyage												
			Fournitures et matériel												
			Total					25 577	21 171						
								500							
								38 875	26 077	21 171					
5 000	12 000	10 000	<u>Bourses d'études</u> Libye-14												
			<u>Bourses d'études</u> Libye-15					2 000	3 000	4 000	2 000				
40 050	40 225	51 315	TOTAL POUR LA LIBYE					77 575	66 765	66 305	20 192	26 046	20 000	28 700	25 300

P A K I S T A N

PALUDISME

Voir MESA (Annexe)

MALADIES A VIRUS

Lutte contre la variole

Pakistan 41

La variole est endémique et profondément enracinée au Pakistan Oriental et Occidental. En 1958, plus de 48 000 cas ont été signalés du Pakistan Oriental. Des plans d'une campagne d'éradication ont été, depuis peu, mis à l'étude. En raison des conditions régnant dans le pays, le vaccin anti-variologique sec est indispensable pour la campagne d'éradication, et la production de ce type de vaccin a déjà commencé au Pakistan Oriental.

Le Gouvernement a requis l'assistance de l'OMS pour organiser la production du vaccin sec tant au Pakistan Oriental qu'au Pakistan Occidental, au moyen de la nouvelle méthode recommandée par l'OMS.

Un crédit est alloué à l'engagement d'un consultant pour trois mois, tant en 1961 qu'en 1962 (coût estimé pour 1962, \$ 4 200).

Des fournitures et un matériel sont également prévus pour \$ 10 000.

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique					Autres Fonds Extra - Budgétaires		
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
\$	\$	\$			1960	1961	1962	1961	1962	\$	\$	\$
			PAKISTAN									
			PALUDISME									
			Voir MESA (Annexe)									
			TUBERCULOSE									
			Lutte antituberculeuse (BCG)									
			Pakistan-13									92 000 + 105 000 60 000
			Lutte antituberculeuse (Enquête sur la fréquence globale)									
			Pakistan-32									
	1x12m		Conseiller phthisiologue	P4								
	1x12m		Infirmière de la santé publique	P2								
	1x12m		Technicien des appareils de radiologie	P2								
	1x12m		Statisticien-assistant	P1								
			Traitements, indemnités et frais de voyage									
	47 996		Fournitures et matériel									31 000
	1 000		Total									
39 100	48 996											
			MALADIES A VIRUS									
			Lutte contre la variole Pakistan-41									
	1x3m	1x3m	Consultant									
	4 200	4 200	Honoraires et frais de voyage									
	10 000	10 000	Fournitures et matériel									45 000
	14 200	14 200	Total									

+Alloué par le Conseil d'Administration du FISE

P A K I S T A N
(suite)

LEPRE

Lutte antilépreuse

Pakistan 39

Un consultant à court terme de l'OMS a visité le Pakistan en décembre 1959 et janvier 1960. Se basant sur ses recommandations, le Gouvernement projette l'élaboration d'un programme de lutte antilépreuse au Pakistan, visant plus particulièrement le Pakistan Oriental, où la lèpre constitue un grave problème de santé publique. La démonstration de méthodes modernes de traitement et la formation professionnelle du personnel seront le but principal de la première phase du projet. Un crédit est affecté à l'engagement d'un léprologue pour douze mois en 1962 (coût estimé, \$ 12 735). On prévoit que le projet sera terminé en 1964.

Des fournitures et du matériel sont également compris pour un montant de \$ 1 000. Le FISE procurera des fournitures et du matériel (voir rubrique Crédits extra-budgétaires).

ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE

Institut de Santé publique, Pakistan Oriental Pakistan 33
(AT-I)

Ce projet, dont le démarrage est prévu pour 1960, est destiné à créer un département épidémiologique et bactériologique à l'Institut de Santé publique de Dacca. Cet Institut a déjà bénéficié de l'assistance d'organisations bilatérales, pour la formation de techniciens de l'assainissement et la production de vaccin antivariolique. Le bactériologiste de l'OMS formera un personnel national aux méthodes bactériologiques et cliniques de laboratoire, et l'épidémiologiste poursuivra l'organisation du département épidémiologique et effectuera des enquêtes sur le terrain. La continuation du projet est envisagée jusqu'en 1963, au moins.

Un crédit est prévu pour le maintien des services du bactériologiste et de l'épidémiologiste jusqu'en 1962 (coût estimé, \$ 28 154)

Des fournitures et du matériel sont compris dans les prévisions pour \$ 500 et \$ 4 000 en roubles russes.

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique					Autres Fonds Extra - Budgétaires		
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
					1960	1961	1962	1961	1962			
\$	\$	\$		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$		
			PAKISTAN (suite)									
			MALADIES A VIRUS (suite)									
			<u>Lutte contre les ophtalmies</u>									
			<u>transmissibles</u> Pakistan-40									
			Consultant					1x3m				
			Honoraires et frais de voyage					4 200				
			Fournitures et matériel					500			20 000	
			Total					4 700				
			LEPRE									
			<u>Lutte antilépreuse</u> Pakistan-39									
		1x12m	Léprologue	P4								
		12 735	Traitements, indemnités et frais									
		1 000	de voyage									
			Fournitures et matériel								11 000 11 000	
		13 735	Total									
			ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE									
			<u>Institut de santé publique,</u>									
			<u>Pakistan Oriental</u> Pakistan-33									
			Bactériologiste	P4		1x12m	1x12m					
			Epidémiologiste	P4		1x12m	1x12m					
			Traitements, indemnités et frais									
			de voyage			23 036	28 154					
			Fournitures et matériel			500	*4 500					
			Total			17 500	23 536	32 654				

*Roubles russes \$ 4 000

P A K I S T A N
(suite)

ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE (suite)

Assistance au Laboratoire central de Santé publique Pakistan 48

Le Gouvernement pakistanais a décidé d'établir un laboratoire central de santé publique dans la nouvelle capitale du pays, pour servir de laboratoire central de référence pour le Pakistan tant Oriental qu'Occidental. L'élaboration du plan envisagé par le Gouvernement pour cet institut a commencé en 1960.

L'OMS prêtera, pour trois mois, en 1962, les services d'un consultant à court terme, d'un expert de l'administration générale des laboratoires de santé publique et, pour douze mois, d'un conseiller pour la santé publique, en vue d'organiser une des plus importantes sections du laboratoire (coût estimé, \$ 16 935). On s'attend à ce que le projet soit terminé en 1964.

Des fournitures et du matériel sont également prévus pour un montant de \$ 10 000.

Le FISE procurera des fournitures et du matériel (voir rubrique Crédits extra-budgétaires).

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique				Autres Fonds Extra - Budgétaires			
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
					1960	1961	1962	1961	1962			
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$		
			PAKISTAN (suite)									
			ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE (suite)									
			<u>Assistance au laboratoire central de la santé publique</u> Pakistan-48									
		1x12m	Conseiller pour la santé publique	P4								
		1x3m	Consultant									
		16 935	Traitements, indemnités et frais de voyage									
		10 000	Fournitures et matériel									
		26 935	Total									
			<u>Hygiène rurale</u>									
			STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SANITAIRES									
			<u>Statistiques démographiques et sanitaires</u> Pakistan-43									
			Statisticien	P3		1x9m		1x3m				
			Traitements, indemnités et frais de voyage			8 235		2 503				
			Fournitures et matériel					500				
			Total		4 460	8 235		3 003				
			HYGIENE DENTAIRE									
			<u>Enquete sur l'hygiène dentaire</u> Pakistan-47									
			Consultant					1x3m				
			Honoraires et frais de voyage					4 200				
			Fournitures et matériel					500				
			Total					4 700				
											+ 139 000 150 000	

+ Alloué par le Conseil d'Administration du FISE

P A K I S T A N
(suite)

SOINS INFIRMIERS

Enseignement infirmier, Pakistan Occidental Pakistan 44
(AT-II)

Le Gouvernement a créé une école de soins infirmiers qui fonctionnera en tant qu'unité indépendante d'enseignement, comportant l'intégration de l'hygiène maternelle et infantile, de l'obstétrique et des services infirmiers de la santé publique dans le programme de formation aux soins infirmiers de base. L'école servira de modèle aux écoles actuelles et futures de soins infirmiers, au Pakistan. Une assistance technique est requise pour l'administration générale de l'établissement.

Sous réserve de la disponibilité des fonds, un crédit est affecté, en 1962, au titre de l'AT-II, à l'engagement de deux infirmières monitrices pour quatre mois chacune (coût estimé, \$ 7 152).

Des fournitures et du matériel sont également prévus pour \$ 1 000.

Le FISE procurera des fournitures et du matériel (voir rubrique Crédits extra-budgétaires).

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique				Autres Fonds Extra - Budgétaires			
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
\$	\$	\$			1960	1961	1962	1961	1962	\$	\$	\$
			PAKISTAN (suite)									
			SOINS INFIRMIERS									
			<u>Enseignement infirmier, Pakistan</u>									
			<u>Oriental</u> Pakistan-30	P2								
	2x9		Infirmières-monitrices									
	14 353		Traitements, indemnités et frais de voyage									
			Fournitures et matériel									10 000 10 000
			Total									
	13 225 14 353											
			<u>Enseignement infirmier, Pakistan</u>									
			<u>Occidental</u> Pakistan-44	P2								
			Infirmières-monitrices					2x4m				
			Traitements, indemnités et frais de voyage						7 152			
			Fournitures et matériel						1 000			9 000 10 000
			Total						8 152			
			HYGIENE MATERNELLE ET INFANTILE									
			<u>Hôpital pour enfants, Karachi</u>									
			Pakistan-23	P4								
	1x6m		Pédiatre principal	P2								
	1x7m		Infirmière pédiatrique									
			Traitements, indemnités et frais de voyage									
	14 003		Fournitures et matériel									
	500		Total									
	24 050 14 503											

P A K I S T A N
(suite)

HYGIENE MATERNELLE ET INFANTILE

Conseiller pour l'hygiène maternelle et infantile Pakistan 35
auprès du Gouvernement central

Le Gouvernement projette la création d'une section d'hygiène maternelle et infantile auprès de la Direction fédérale de l'Hygiène. Un conseiller de l'OMS en hygiène maternelle et infantile assistera le Gouvernement dans l'établissement de cette section, la coordination des activités relatives à l'hygiène de la maternité et de l'enfance, entreprises dans tout le pays, et dans un développement plus accentué des programmes de formation professionnelle des quatre projets d'hygiène maternelle et infantile, bénéficiant précédemment de l'assistance de l'OMS, au Pakistan Oriental et Occidental et dans la ville de Karachi.

Le projet, dont le démarrage est prévu pour 1962, avec le concours d'un conseiller à engager pour douze mois (coût estimé, \$ 12 735) durera probablement jusqu'en 1963.

Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 500 seront également procurés.

NUTRITION

Assistance à l'Institut de la Nutrition (AT-II) Pakistan 38

Le Gouvernement du Pakistan s'intéresse au renforcement des services de nutrologie du Ministère de l'Hygiène, et se propose d'effectuer des enquêtes comme aussi de développer l'Institut actuel de Nutrologie, à Karachi. Une assistance de la FAO et du FISE est également prévue en faveur du programme de la nutrition au Pakistan.

NUTRITION (suite)

Assistance à l'Institut de Nutrologie (AT-II) Pakistan 38
(suite)

En cas de disponibilité de fonds, l'OMS procurera les services d'un médecin nutritionniste pour six mois, en 1961. Son engagement sera maintenu pour douze mois en 1962 (coût estimé, \$ 11 715). Selon les prévisions, la durée du projet sera de trois ans.

Des fournitures et du matériel sont également prévus pour un montant de \$ 1 000.

ASSAINISSEMENT

Génie sanitaire, Pakistan Occidental (AT-I) Pakistan 22

Ceci est la continuation d'un projet commencé en 1957 pour aider le Gouvernement à coordonner et réorganiser les services et activités de génie sanitaire au Pakistan. On envisage la continuation du projet jusqu'en 1962.

Un crédit est affecté au maintien des services de l'ingénieur sanitaire pour douze mois en 1962 (coût estimé, \$ 17 786).

Des fournitures et du matériel sont également prévus pour un montant de \$ 500.

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique				Autres Fonds Extra - Budgétaires			
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
\$	\$	\$			1960	1961	1962	1961	1962	\$	\$	\$
			PAKISTAN (suite)									
			HYGIENE MATERNELLE ET INFANTILE (suite)									
			<u>Conseiller pour l'hygiène maternelle et infantile auprès du Gouvernement central</u> Pakistan-35									
		1x12m	Conseiller pour l'hygiène maternelle et infantile	P4								
		12 735	Traitements, indemnités et frais de voyage									
		500	Fournitures et matériel									
		13 235	Total									
			NUTRITION									
			<u>Assistance à l'Institut de Nutrologie</u> Pakistan-38									
			Médecin nutritionniste	P4			1x6m	1x12m				
			Traitements, indemnités et frais de voyage				7 067	11 715				
			Fournitures et matériel				1 000	1 000				
			Total				8 067	12 715				
			ASSAINISSEMENT									
			<u>Génie sanitaire, Pakistan Occidental</u> Pakistan-22									
			Ingénieur sanitaire	P5		1x12m	1x12m					
			Traitements, indemnités et frais de voyage			15 041	17 786					
			Fournitures et matériel				500					
			Total			20 800	15 041	18 286				

+286 000 +250 000

+Alloué par le Conseil d'Administration du FISE ~~+~~Total alloué au pays par le FISE pour la PMI

P A K I S T A N
(suite)

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Bourses d'études

Pakistan 27

Un crédit est prévu pour des bourses d'études post-universitaires et des stages d'observation, en divers domaines de la santé publique (₹ 12 000).

Bourses d'études (AT-I)

Pakistan 28

Un crédit est alloué à des études postuniversitaires en diverses branches de spécialisation en santé publique (₹ 8 000 en roubles russes).

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE
(suite)

Assistance à des écoles de médecine

Pakistan 37

En vue d'aider le Gouvernement à renforcer l'enseignement dans les écoles de médecine, un crédit a été alloué, en 1962, à l'engagement d'un professeur à titre étranger, pour une période de douze mois (coût estimé, ₹ 12 735).

Des fournitures et du matériel d'une valeur de ₹ 1 000 sont également prévus, ainsi qu'un montant de ₹ 5 000 pour des bourses d'études.

Selon les prévisions, le projet sera mis en train en 1962 et l'exécution s'en poursuivra durant l'année 1963.

ARABIE SAOUDITE

MALARIA

Voir MESA (Annexe)

TUBERCULOSE

Lutte antituberculeuse

Arabie Saoudite 13

Le Gouvernement a requis l'assistance et les avis de l'OMS pour l'aider à faire face au problème que lui pose la lutte antituberculeuse.

Il est prévu qu'un centre antituberculeux de démonstration et de formation professionnelle sera tout d'abord établi. Une fois que le personnel aura acquis la formation et l'expérience voulues, il sera décidé s'il est nécessaire et possible d'effectuer une enquête sur la fréquence globale de la maladie et d'entreprendre une campagne de vaccination de masse au BCG. Une bourse de l'OMS a été octroyée, vers fin 1959, à un médecin de l'Arabie Saoudite, pour l'étude des procédés et techniques de la lutte antituberculeuse. Il est prévu qu'à son retour, ce médecin assumera la responsabilité du projet de la lutte antituberculeuse et sera l'homologue du conseiller principal de l'OMS.

Selon les prévisions, le projet sera amorcé au cours du second semestre de 1960 et se poursuivra jusqu'en 1962. L'équipe de l'OMS, composée d'un conseiller principal, d'un technicien des appareils de radiologie et d'une infirmière de la santé publique, sera maintenue en service jusqu'en 1962 (coût estimé, \$ 37 594).

Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 500 sont également compris dans les prévisions.

MALADIES ENDEMO-EPIDEMIQES

Lutte contre la bilharziose

Arabie Saoudite 24

A la suite d'une brève enquête sur la bilharziose, menée par un consultant de l'OMS en 1950-1951, il a été établi que l'infection par S. mansoni était assez largement répandue dans tout le pays. Des foyers de S. haematobium ont également été signalés aux environs de la Mecque, et le Hedjaz a été maintes fois dénoncé comme une source d'infection par le bilharzia haematobium chez les pèlerins revenant de la Mecque.

Toutefois, il ne semble pas que l'on se rende suffisamment compte du danger que représente la bilharziose en Arabie Saoudite, et il serait indispensable de procéder à une enquête plus profondément poussée sur la situation du pays à cet égard, avant d'élaborer le plan définitif des mesures de lutte destinées à résoudre ce problème.

On se propose de procurer les services d'un consultant à court terme pour une période de deux mois en 1962 (coût estimé, \$ 2 800).

Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 500 figurent également au budget.

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique				Autres Fonds Extra - Budgétaires			
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
\$	\$	\$			1960	1961	1962	1961	1962	\$	\$	\$
			ARABIE SAOUDITE									
			PALUDISME									
			Voir MESA (Annexe)									
			TUBERCULOSE									
			<u>Lutte antituberculeuse</u>									
			Arabie Saoudite-13									
	1x12m	1x12m	Conseiller principal	P4								
	1x12m	1x12m	Technicien des appareils de radiologie	P2								
	1x12m	1x12m	Infirmière de la santé publique	P1								
			Traitements, indemnités et frais de voyage									
	35 025	37 594	Fournitures et matériel									
	1 000	500										
17 000	36 025	38 094	Total									
			MALADIES ENDEMO-EPIDEMIQUES									
			<u>Lutte contre la bilharziose</u>									
			Arabie Saoudite-24									
	1x2m		Consultant									
		2 800	Honoraires et frais de voyage									
		500	Fournitures et matériel									
		3 300	Total									

ARABIE SAOUDITE
(suite)

MALADIES A VIRUS

Lutte contre les ophtalmies
transmissibles (AT-II)

Arabie Saoudite 20

Le Gouvernement a demandé à l'OMS à prêter son concours à l'évaluation de la fréquence du trachome, notamment dans la partie occidentale du pays. Il est prévu qu'un ophtalmologiste commencera par procéder à une enquête, en 1961, et continuera ensuite par un projet-pilote à entreprendre dans les lieux que l'enquête aura désignés. Sous réserve de la disponibilité des fonds, un crédit est alloué à l'engagement d'un ophtalmologiste pour huit mois en 1961 et douze mois en 1962 (coût estimé pour 1962, \$ 14 458). Une durée de trois ans est envisagée pour le projet.

ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE

Laboratoire de la santé publique

Arabie Saoudite 7

Ce projet, qui a débuté en 1959 par la visite d'un consultant de l'OMS, est entrepris dans le but d'aider le Gouvernement à créer un laboratoire de la santé publique. On prévoit qu'un nouveau bâtiment destiné à cet usage sera terminé en 1960; l'OMS se propose de fournir par la suite les services consultatifs d'un directeur de laboratoire (médecin) et d'un technicien de laboratoire. Le laboratoire est appelé à se transformer en un laboratoire central de la santé publique pour l'Arabie Saoudite, et comportera des services de référence et des activités afférentes à la production de vaccin. On envisage l'achèvement du projet pour 1963.

En 1962, les services du médecin et du technicien de laboratoire seront maintenus pour douze mois (coût estimé \$ 25 497).

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique					Autres Fonds Extra - Budgétaires		
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
\$	\$	\$			1960	1961	1962	1961	1962	\$	\$	\$
			ARABIE SAOUDITE (suite)									
			MALADIES A VIRUS									
			<u>Lutte contre les ophtalmies</u>									
			<u>transmissibles</u> Arabie Saoudite-20									
			Ophtalmologiste	P4				1x8m	1x12m			
			Traitements, indemnités et frais									
			de voyage							10 424	14 458	
			Fournitures et matériel							1 000		
			Total							11 424	14 458	
			ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE									
			<u>Laboratoire de la santé publique</u>									
			Arabie Saoudite-7									
	1x12m	1x12m	Médecin	P4								
	1x12m	1x12m	Technicien de laboratoire	P2								
			Total									
13 610	23 708	25 497										
			<u>Conseiller pour la santé publique</u>									
			<u>(épidémiologiste)</u> Arabie Saoudite-23									
			Conseiller pour la santé publique	P4				1x9m				
			Traitements, indemnités et frais									
			de voyage							11 181		
			Fournitures et matériel							500		
			Total							5 000	11 681	

ARABIE SAOUDITE
(suite)

HYGIENE MATERNELLE ET INFANTILE

Hygiène maternelle et infantile (AT-I) Arabie Saoudite 11

Le Gouvernement a demandé l'assistance de l'OMS pour l'établissement d'un centre d'hygiène maternelle et infantile, destiné à démontrer les méthodes à suivre dans les soins requis par la mère et l'enfant, et à former des techniciens de l'hygiène maternelle et infantile aux soins prénatals et postnatals, à l'obstétrique et aux soins aux nourrissons et aux enfants. Il est prévu que le projet commencera en 1962, avec la prestation par l'OMS des services d'un conseiller principal (pédiatre social) et d'une infirmière-sage-femme de la santé publique pour trois mois respectivement (coût estimé, \$ 7 846). L'exécution du projet doit se poursuivre jusqu'en 1965.

Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 300 seront également procurés.

ASSAINISSEMENT

Assainissement (AT-I) Arabie Saoudite 5

Ce projet, commencé en 1958, est censé devoir se poursuivre jusqu'en 1962, pour aider le Gouvernement à organiser et développer un programme d'assainissement.

Un crédit est prévu pour que l'ingénieur sanitaire, figurant au budget pour douze mois en 1961, soit maintenu jusqu'en 1962, et pour qu'un second ingénieur sanitaire, spécialisé dans l'évacuation des eaux d'égouts, soit engagé pour quatre mois en 1961 et huit mois en 1962 (coût estimé pour 1962, \$ 25 779).

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique				Autres Fonds Extra - Budgétaires			
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
					1960	1961	1962	1961	1962			
\$	\$	\$				\$	\$	\$	\$	\$		
			ARABIE SAOUDITE (suite)									
			HYGIENE MATERNELLE ET INFANTILE									
			<u>Hygiène maternelle et infantile</u> Arabie Saoudite-11									
			Conseiller principal	P4								
			Infirmière sage-femme	P1								
			Traitements, indemnités et frais de voyage									
			Fournitures et matériel									
			Total									
			ASSAINISSEMENT									
			<u>Assainissement</u> Arabie Saoudite-5									
			Ingénieur sanitaire	P4								
			Expert de l'évacuation des eaux d'égouts	P4								
			Traitements, indemnités et frais de voyage									
			Fournitures et matériel									
			Total									

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique					Autres Fonds Extra - Budgétaires		
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
					1960	1961	1962	1961	1962			
\$	\$	\$				\$	\$	\$	\$	\$		
			ARABIE SAOUDITE (suite)									
			ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE									
			<u>Institut des officiers de santé et des techniciens de l'assainis- sment, Riad</u> Arabie Saoudite-15	P4								
	1x12m	1x12m	Conseiller principal									
	1x12m	1x12m	Instructeur de l'assainissement	P2								
32 145	26 754	28 022	Total									
8 000	3 000	3 000	<u>Bourses d'études</u> Arabie Saoudite-17									
			<u>Bourses d'études</u> Arabie Saoudite-18		5 000	4 500	2 000					
			AUTRES PROJETS									
			<u>Banque de sang,</u> <u>Riad</u> Arabie Saoudite-22		5 000							
70 755	89 487	97 913	TOTAL POUR L'ARABIE SAOUDITE		26 290	37 581	38 425	13 424	14 458			

S O M A L I E

PALUDISME

Voir MESA (Annexe)

TUBERCULOSE

Lutte antituberculeuse

Somalie 11

Dans le cadre de ce projet, amorcé en 1960 et devant probablement se poursuivre jusqu'en 1963, l'équipe de l'OMS prêtera son assistance à l'établissement d'un centre anti-tuberculeux à Mogadiscio pour la démonstration des techniques de lutte antituberculeuse et la formation professionnelle d'un personnel sanitaire local. Au cours de la deuxième année, il sera procédé à une enquête sur la fréquence globale, dont les résultats serviront de base à l'élaboration d'un programme de lutte antituberculeuse, comportant la vaccination de masse au BCG dans une zone-pilote. Un personnel national de contrepartie sera fourni pour les besoins du centre antituberculeux et de l'enquête.

Une équipe de l'OMS, consistant en un conseiller médical, une infirmière de la santé publique, un technicien des appareils de radiologie et un technicien de laboratoire, sera maintenue en service jusqu'en 1962 (coût estimé, \$ 39 773).

Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 4 000 seront procurés, et un montant de \$ 3 000 est également prévu pour des bourses d'études. Le FISE a prévu du matériel et des fournitures (voir sous Crédits extra-budgétaires).

MALADIES ENDEMO-EPIDEMIQUES

Lutte contre la bilharziose (AT-II)

Somalie 12

Une brève enquête, effectuée par un consultant de l'OMS, en Somalie, au début de 1952, a révélé l'existence d'une infection par S. haematobium dans les zones irriguées, situées le long des deux cours d'eau méridionaux (le Webi Schebéli et le Juba), le taux d'infection oscillant entre 3 et 80%. La maladie est signalée comme ayant tendance à gagner du terrain, mais on ne dispose pas d'informations détaillées à cet égard. Il semble que le Gouvernement se rende de plus en plus compte de l'importance du problème et de la nécessité d'une action organisée pour le résoudre.

On se propose de procéder à une enquête minutieuse dans cette zone, pour servir de base à un programme de lutte contre la bilharziose en Somalie ; pour prêter une assistance au Gouvernement, l'OMS fournira les services d'un consultant à court terme pour une période de trois mois, en 1961 et 1962, respectivement (coût estimé pour 1962, \$ 4 200).

Des fournitures et du matériel seront également procurés pour un montant de \$ 1 000.

S O M A L I E
(suite)

ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE

Centre de formation professionnelle
à l'hygiène rurale (AT-I)

Somalie 13

Ce projet est destiné à procurer une zone rurale de stage, appropriée, aux étudiants de l'institution de formation professionnelle, établie dans le cadre du projet de formation de personnel sanitaire, entrepris avec l'assistance de l'OMS (Somalie 8).

Le démarrage du projet est prévu pour 1961, avec le concours d'un médecin, d'un technicien de l'assainissement et d'une infirmière-sage-femme de la santé publique, pour neuf mois respectivement. Ces trois conseillers de l'OMS seront maintenus en service jusqu'en 1962 (coût estimé, \$ 26 013). On envisage l'achèvement du projet pour 1964.

Des fournitures et du matériel sont également compris dans les prévisions pour un montant de \$ 4 000 en roubles russes.

Services consultatifs de santé publique

Somalie 14

Le but que l'on se propose par ce projet est de fournir au Gouvernement les services d'un conseiller de la santé publique. On prévoit qu'une Somalie récemment devenue indépendante devra accorder une attention spéciale à la coordination de son organisation de santé publique et à sa plus grande expansion, qui doit comprendre des services tant préventifs que curatifs. Le projet est censé devoir commencer en 1961 et se terminer d'ici 1964.

ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE (suite)

Services consultatifs de santé publique (suite) Somalie 14

Le conseiller pour la santé publique et le statisticien, dont les services seront prêtés en 1961, seront maintenus jusqu'en 1962 pour douze mois chacun (coût estimé, \$ 23 063).

Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 500 seront également procurés.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Formation d'un personnel sanitaire

Somalie 8

Le projet a été mis en oeuvre en janvier 1959. La formation du premier groupe de stagiaires a commencé en octobre 1959. Le but principal du projet est d'intensifier et d'orienter la formation d'un personnel auxiliaire destiné aux services médicaux et sanitaires. On prévoit que le projet durera jusqu'en 1964. L'équipe fournie par l'OMS sera maintenue jusqu'à fin 1962. Elle consistera en un conseiller de la santé publique, une infirmière-monitrice, un instructeur de l'enseignement et un assistant d'administration, à engager pour douze mois respectivement (coût estimé, \$ 39 159). Des crédits seront également prévus pour du matériel et des fournitures d'une valeur de \$ 500.

S O M A L I E
(suite)

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE (suite)

Bourses d'études

Somalie 9

Un crédit est prévu pour couvrir les dépenses nécessitées par des études et des stages d'observation en divers domaines de la santé publique (\$10 000).

Bourses d'études (AT-I et AT-II)

Somalie 10

Un crédit est affecté à des bourses d'études universitaires de base, de longue durée, en médecine et domaines connexes (AT-I, \$ 5 000, et AT-II, \$ 20 000).

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique				Autres Fonds Extra - Budgétaires			
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
\$	\$	\$			1960	1961	1962	1961	1962	\$	\$	\$
			SOMALIE (suite)									
			ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE (suite)									
6 000	8 000	10 000	<u>Bourses d'études</u> Somalie-9									
			<u>Bourses d'études</u> Somalie-10				9 000	5 000	20 000	20 000		
37 790	72 936	73 222	TOTAL POUR LA SOMALIE				26 300	75 171	81 786	25 200	25 200	57 000 25 000

S O U D A N

PALUDISME

Voir MESA (Annexe)

MALADIES VENERIENNES

Lutte contre les maladies vénériennes (AT-I) Soudan 16

A la suite d'une enquête effectuée en 1959 par un consultant de l'OMS, qui a confirmé l'existence d'un taux élevé de tréponématoses et, notamment, de syphilis endémique, en plusieurs parties du pays, il a été recommandé d'entreprendre une campagne de masse avec l'assistance de l'OMS et du FISE. Il est prévu que cette campagne commencera en 1961 et se poursuivra au moins jusqu'en 1963.

L'OMS prêtera, en 1961, et au titre de l'AT-I, les services d'un médecin, qui seront maintenus pour une période de douze mois en 1962 (coût estimé pour 1962, \$ 12 968).

Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 200 sont également compris dans les prévisions.

Le FISE procurera des fournitures et du matériel (voir sous Crédits extra-budgétaires).

MALADIES ENDEMO-EPIDEMIQUES

Lutte contre l'oncocercose

Soudan 26

Un consultant ophtalmologiste de l'OMS a procédé, en 1959, à une vaste enquête dans les zones méridionales du pays. Une fréquence élevée de l'oncocercose a été constatée dans certaines régions des provinces de Bahr el Ghazal et d'Equatoria, où la cécité est très répandue. Il est envisagé de commencer l'exécution du projet en 1960 avec le concours d'un entomologiste, qui sera maintenu en service pour six mois, en 1961. Un consultant, qui prêtera son concours au programme de lutte, est prévu au budget pour une période de trois mois, en 1962 (coût estimé, \$ 4 200).

Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 1 000 sont également compris dans les prévisions.

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique				Autres Fonds Extra - Budgétaires			
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
\$	\$	\$			1960	1961	1962	1961	1962	\$	\$	\$
			SOUDAN									
			PALUDISME									
			Voir MESA (Annexe)									
			TUBERCULOSE									
			<u>Lutte antituberculeuse (BCG)</u>									
4 565			Soudan-3									
			<u>Centre antituberculeux de démonstration et de perfectionnement, Wad-Medani</u>									
			Soudan-9									
			MALADIES VENERIENNES ET TREPONEMATOSES									
			<u>Lutte antivénérienne</u>									
			Médecin	P4			1x12m	1x12m				
			Traitements, indemnités et frais de voyage				13 110	12 968				
			Fournitures et matériel				*4 600	200				
			Total				17 710	13 168				
			MALADIES ENDEMO-EPIDEMIQUES									
			<u>Lutte contre l'onchocercose</u>									
			Soudan-26									
	1x6m		Entomologiste	P4								
		1x3m	Consultant									
			Traitements, indemnités et frais de voyage									
	6 855	4 200	Fournitures et matériel									
	500	1 000	Total									
9 660	7 355	5 200										40 000 35 000

* Roubles Russes \$ 3 000

S O U D A N
(suite)

MALADIES A VIRUS

Lutte contre les ophtalmies transmissibles (AT-I) Soudan 15

Le conseiller régional pour les ophtalmies transmissibles mènera une enquête sur le trachome au Soudan, prévue pour 1960, afin d'établir le degré d'extension de la maladie et tracer des plans qui seront utilisés pour la combattre. Le projet devrait être terminé en 1963. En 1961, l'OMS procurera un ophtalmologiste pour douze mois et une infirmière de la santé publique pour six mois. Tous deux seront maintenus pour douze mois en 1962 (coût estimé pour 1962, \$ 20 713). Des fournitures et du matériel sont également prévus pour un montant de \$ 300.

Lutte contre la variole Soudan 28

Le Gouvernement a présenté une demande pour l'établissement d'un projet de lutte antivariolique. L'Organisation lui a déjà fourni le matériel indispensable pour lui permettre de produire son propre vaccin sec, et maintenant un crédit est alloué à l'engagement, pour deux mois, en 1961, et aussi en 1962, d'un consultant qui guidera la production du vaccin (coût estimé pour 1962, \$ 2 800). Des fournitures et du matériel sont également prévus pour un montant de \$ 8 000.

ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE

Zone de démonstration d'hygiène rurale (AT-I) Soudan 19

Le Gouvernement du Soudan envisage l'établissement, en 1961, avec l'assistance de l'OMS, d'une zone de démonstration d'hygiène rurale, à El Huda, dans l'Extension de Managil, relevant de la zone irriguée de la Guézira. Ceci fait partie

ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE (suite)

Zone de démonstration d'hygiène rurale (AT-I) Soudan 19

d'un projet-pilote de développement communautaire. On se propose de doter El Huda des installations suivantes:

- (a) un dispensaire de 20 lits
- (b) un centre sanitaire complet, comprenant l'hygiène maternelle et infantile
- (c) un centre agricole pour l'élevage de la volaille et du bétail et la production laitière
- (d) un centre d'horticulture
- (e) un centre de formation professionnelle pour assistants-sociaux et artisans ruraux
- (f) des logements modèles pour les travailleurs
- (g) des écoles, y compris des écoles secondaires.

Ce projet vise à déterminer le meilleur moyen d'exécuter un programme de développement communautaire en cette partie, si économiquement importante, du Soudan.

La population totale de l'Extension de Managil s'élèvera à environ 500 000 habitants; une fois les méthodes de développement communautaire mises au point, le programme sera amplifié pour englober toutes les parties de l'Extension.

Il est prévu que le projet commencera en 1961, avec le concours d'une équipe de l'OMS, formée d'un conseiller pour la santé publique, d'un ingénieur sanitaire, d'un statisticien et d'une infirmière de la santé publique, à engager pour 5 mois. La même équipe sera maintenue pour 12 mois en 1962 (coût estimé, \$ 42 106). On prévoit que le projet sera terminé en 1964. Le FISE prêtera son assistance à ce projet sous forme de fournitures et de matériel (voir sous Crédits extra-budgétaires).

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique					Autres Fonds Extra - Budgétaires		
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
					1960	1961	1962	1961	1962			
\$	\$	\$				\$	\$	\$	\$	\$		
			SOUDAN (suite)									
			MALADIES A VIRUS									
			<u>Lutte contre les ophtalmies transmissibles</u> Soudan-15									
			Ophtalmologiste	P4		1x12m	1x12m					
			Infirmière de la santé publique	P2		1x6m	1x12m					
			Traitements, indemnités et frais de voyage			18 025	20 713					
			Fournitures et matériel			5 000	300					
			Total			23 025	21 013					
			<u>Lutte contre la variole</u> Soudan-28									
	1x2m	1x2m	Consultant									
	2 800	2 800	Honoraires et frais de voyage									
	2 000	8 000	Fournitures et matériel									
10 000	4 800	10 800	Total									
			ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE									
			<u>Zone de démonstration d'hygiène rurale</u> Soudan-19									
			Conseiller pour la santé publique	P4		1x5m	1x12m					
			Ingénieur sanitaire	P4		1x5m	1x12m					
			Statisticien	P3		1x5m	1x12m					
			Infirmière de la santé publique	P2		1x5m	1x12m					
			Traitements, indemnités et frais de voyage			22 342	42 106					
			Fournitures et matériel			2 500						
			Total			9 000	24 842	42 106				
									211 000	19 000	29 000	

†Alloué par le Conseil d'Administration du FISE

‡Total du crédit alloué au pays par le FISE pour la PMI

S O U D A N
(suite)

HYGIENE DENTAIRE

Hygiène dentaire

Soudan 17

Dans le but d'assurer à la population des services de soins dentaires, le Gouvernement se propose de former des dentistes auxiliaires. Le Soudan ne dispose actuellement que d'environ 28 dentistes, dont 13 exercent à Khartoum, le reste étant réparti entre les autres grandes villes du pays. Sur les 28 dentistes, 5 sont Soudanais. Il n'existe pas d'école dentaire au Soudan. Afin de combler cette lacune, le Gouvernement se propose de créer une école de dentistes-assistants, auxquels il sera donné une formation leur permettant d'assurer les soins dentaires essentiels et les services d'hygiène dentaire.

Selon les prévisions, l'exécution du projet commencera en 1960, l'OMS procurant un consultant ainsi que des fournitures et du matériel. Des crédits sont affectés en 1961 et 1962, à l'engagement d'un consultant à court terme pour deux mois durant chacune de ces deux années (coût estimé pour 1962, \$ 2 800). Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 200 seront également procurés.

SOINS INFIRMIERS

Education infirmière, Khartoum

Soudan 7

L'assistance de l'OMS au Collège des Soins infirmiers, à Khartoum, a commencé en 1955, pour aider le Gouvernement à établir une institution indépendante d'enseignement, destinée à préparer des infirmières à des postes de direction, dans les projets de services de santé, destinés au pays.

SOINS INFIRMIERS (suite)

Education infirmière, Khartoum (suite)

Soudan 7

On prévoit que trois Soudanaises, munies du diplôme de bachelières ès-soins infirmiers, obtenu à la suite d'études faites au moyen d'une bourse de l'OMS, dans le cadre du projet international d'enseignement (EMRO-5), seront retournées et auront été affectées au projet vers le milieu de l'année 1961, pour assurer des fonctions d'enseignement comme personnel de contrepartie. Une réduction de l'effectif en personnel international aura, alors, graduellement commencé, et se poursuivra jusqu'à l'achèvement du projet, envisagé pour 1965.

En 1962, un crédit est affecté à l'engagement d'une infirmière monitrice principale et de deux infirmières monitrices, pour douze mois respectivement, et deux infirmières monitrices pour six mois chacune (coût estimé, \$ 38 215). Des fournitures et du matériel seront également procurés pour une valeur de \$ 500.

HYGIENE MATERNELLE ET INFANTILE

Services d'hygiène scolaire (AT-II)

Soudan 13

Le but visé par le projet est d'aider le Gouvernement à renforcer l'enseignement de la pédiatrie sociale et à mettre au point le programme et les services de formation professionnelle requis. On prévoit que le projet aura une durée de quatre ans.

Sous réserve de la disponibilité des fonds, on se propose de commencer l'exécution de ce projet en 1961, avec le concours d'un pédiatre social, dont les services seront maintenus jusqu'en 1962 (coût estimé \$ 12 718).

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique				Autres Fonds Extra - Budgétaires			
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
\$	\$	\$			1960	1961	1962	1961	1962	\$	\$	\$
			SOUDAN (suite)									
			HYGIENE DENTAIRE									
			<u>Hygiène dentaire</u> Soudan-17									
	1x2m	1x2m	Consultant									
	2 800	2 800	Honoraires et frais de voyage									
	200	200	Fournitures et matériel									
7 500	3 000	3 000	Total									
			SOINS INFIRMIERS									
			<u>Enseignement infirmier, Khartoum</u>									
			Soudan-7									
	1x12m	1x12m	Infirmière-monitrice principale	P3								
	4x12m	2x12m	Infirmières-monitrices	P2								
	1x6m	2x6m	Infirmières-monitrices	P2								
			Traitements, indemnités et frais de voyage									
50 965	38 240		Fournitures et matériel									
500	500		Total									
55 180	51 465	38 740										
			HYGIENE MATERNELLE ET INFANTILE									
			<u>Services d'hygiène scolaire</u>									
			Soudan-13									
			Pédiatre social	P4			1x12m	1x12m				
			Traitements, indemnités et frais de voyage				13 110	12 718				
			Fournitures et matériel				1 000					
			Total				14 110	12 718				

S O U D A N
(suite)

RADIATIONS ET ISOTOPES

Service des radiations et isotopes, Khartoum Soudan 30

Un consultant à court terme de l'OMS a visité le Soudan, en 1959, et a élaboré les plans d'un service des radiations et isotopes, destiné à être graduellement établi à Khartoum avec l'assistance de l'OMS.

L'OMS a également prévu l'octroi de bourses d'études en ce domaine et fournira, en 1961 et 1962, pour douze mois respectivement, les services d'un radiologiste, auquel sera ad-joint un radio-physicien, pour douze mois également, en 1962 (coût estimé pour 1962, \$ 25 828). Des fournitures et du matériel, pour une valeur de \$2 000, sont également compris dans les prévisions de ces deux années.

On s'attend à ce que le projet soit achevé en 1963.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Bourses d'études Soudan 24

Un crédit est affecté à des bourses d'études postuniversitaires et à des stages d'observation en divers domaines de la santé publique (\$ 10 000).

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE (suite)

Bourses d'études (AT-I et AT-II) Soudan 25

Un crédit est prévu pour des bourses d'études dans les branches de la santé publique: AT-I, \$ 1 000 en roubles russes, et AT-II, \$ 3 000.

Ecole de physiothérapie (AT-II) Soudan 29

Le Gouvernement a créé une école de physiothérapie, à Khartoum, et a demandé à l'OMS d'accorder une assistance à cet établissement qui doit, selon les prévisions, commencer à fonctionner en 1961. Sous réserve de la disponibilité des fonds, on se propose de procurer les services d'un physiothérapeute pour douze mois, en 1961 et 1962, respectivement (coût estimé pour 1962, \$ 11 070). Il est envisagé que le projet aura une durée de trois ans.

T U N I S I E

PALUDISME

Voir MESA (Annexe)

TUBERCULOSE

Lutte antituberculeuse

Tunisie 24

Ce projet, commencé en 1959, et dont l'achèvement est prévu pour 1962, a pour but la création d'une zone-témoin, où des méthodes pratiques de lutte antituberculeuse sont en cours d'application, et où s'effectue l'entraînement d'un personnel sanitaire local. Dans la même zone, une enquête sur la fréquence globale de la maladie a déjà été amorcée par l'équipe d'enquête épidémiologique de l'EMRO.

Des crédits sont affectés en 1961 au maintien des services du médecin pour une période de neuf mois, et du technicien des appareils de radiologie, pour douze mois. Seul, ce dernier figure au budget de 1962 pour un engagement de douze mois (coût estimé, \$ 8 457).

Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 500 sont également prévus. On s'attend à ce que le FISE procure du matériel et des fournitures (voir Crédits extra-budgétaires).

TUBERCULOSE (suite)

Centre antituberculeux de démonstration et de perfectionnement

Tunisie 28

On se propose de créer en Tunisie, en 1961, un centre de démonstration et de formation professionnelle aux méthodes de lutte antituberculeuse utilisées dans le domaine de la santé publique, à l'intention du personnel professionnel et technique des pays de la Région. Ces méthodes ne comprennent pas seulement celles qui sont appliquées par les centres antituberculeux fixes, mais également des mesures de lutte antituberculeuse de masse utilisant des moyens mobiles (examens collectifs; diagnostic par radiographie; épreuves tuberculiques; laboratoires de campagne; vaccination au BCG; chimiothérapie et chimioprophylaxie pratiquées à domicile; traitement post-cure à domicile et réadaptation sociale), les techniques d'enquête sur la fréquence globale de la maladie, laboratoires antituberculeux et recherches sur la tuberculose, analyse et évaluation statistiques. Ces activités seront intégrées et coordonnées sous l'autorité d'un service centralisé de planification, coordination et supervision, qui fonctionnera en liaison étroite avec d'autres projets de lutte antituberculeuse sur le terrain, ayant bénéficié d'une assistance de l'OMS et du FISE. Il est prévu que ce projet durera jusqu'en 1963.

En 1962, l'OMS continuera à prêter les services du conseiller principal et du statisticien pour douze mois, respectivement, et ceux du bactériologiste pour trois mois (coût estimé, \$ 27 349).

Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 1 000 sont également prévus.

T U N I S I E
(suite)

MALADIES A VIRUS

ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE

Lutte contre les ophtalmies transmissibles (AT-II) Tunisie 3Laboratoire de la santé publique

Tunisie 20

L'exécution de ce projet, qui bénéficie de l'assistance du FISE, a commencé en 1953, et l'OMS, depuis le retrait de son personnel permanent en 1957, a continué à assurer un contrôle et à donner des avis sur les activités exercées, en envoyant, chaque année, en Tunisie, un consultant ophtalmologiste à court terme.

Sous réserve de la disponibilité des crédits, l'engagement d'un consultant est prévu pour trois mois en 1962 (coût estimé, \$ 4 200).

Le FISE pourrait continuer à prêter son assistance (voir rubrique Crédits extra-budgétaires).

Le but que se propose le Gouvernement, par ce projet, est d'organiser et développer ses services de laboratoire de la santé publique. En 1959, un consultant de l'OMS a visité le pays et formulé des recommandations qui ont été suivies par le Gouvernement. En 1962, l'OMS prêtera de nouveau les services d'un expert en matière d'administration des laboratoires de la santé publique, pour une période de **six** mois (coût estimé, \$ 8 400).

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique				Autres Fonds Extra - Budgétaires			
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
					1960	1961	1962	1961	1962			
\$	\$	\$		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$		
			TUNISIE (suite)									
			MALADIES A VIRUS									
			<u>Lutte contre les ophtalmies transmissibles</u> Tunisie-3									
			Consultant				1x3m	1x3m				
			Honoraires et frais de voyage		5 000		4 200	4 200				
			Fournitures et matériel						25 000	∅		
			Total		5 000		4 200	4 200				
			<u>Centre ophtalmologique, Tunis</u> Tunisie-22	P4								
	1x12m		Virologiste									
	12 148		Traitements, indemnités et frais de voyage									
	500		Fournitures et matériel									
20 100	12 648		Total									
			ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE									
			<u>Laboratoire de la santé publique</u> Tunisie-20									
		1x6m	Consultant									
		8 400	Total									

∅ l'aide du FISE sera maintenue

T U N I S I E
(suite)

HYGIENE SOCIALE ET MEDECINE DU TRAVAIL

Centre de réadaptation médicale

Tunisie 29

Le Gouvernement projette l'établissement d'un centre de réadaptation médicale pour les individus physiquement diminués. Il est prévu qu'un consultant à court terme de l'OMS se rendra en Tunisie en 1960 ou 1961, pour aider à l'élaboration des plans d'organisation de ce service. L'OMS a affecté dans ce but des bourses d'études destinées à un personnel national, par imputation sur les crédits généraux pour bourses d'études.

Il est envisagé qu'en 1962, un consultant de l'OMS fera un séjour de six mois en Tunisie pour prêter son concours à la mise au point du programme de réadaptation (coût estimé, \$ 8 400).

Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 10 000 sont également prévus.

HYGIENE MATERNELLE ET INFANTILE

Hygiène maternelle et infantile (AT-I et AT-II)

Tunisie 6

Ce projet, commencé en 1959, doit, selon les prévisions, se prolonger jusqu'en 1964. L'équipe de l'OMS, composée d'un médecin, d'une infirmière de la santé publique et d'une infirmière-sage-femme, continuera à prêter son assistance, sous le rapport de la gestion et de la formation professionnelle, aux activités entreprises par le Gouvernement concernant le Centre d'HMI de démonstration et de perfectionnement, à Tunis, et l'Ecole de Soins infirmiers et d'Obstétrique. Le personnel aidera également à la création, à travers toute l'étendue du pays, de services d'hygiène maternelle et infantile, faisant partie intégrante des services généraux de santé.

HYGIENE MATERNELLE ET INFANTILE (suite)

Hygiène maternelle et infantile (AT-I et AT-II)
(suite)

Tunisie 6

Des crédits sont alloués, en 1962, au titre de l'AT-I, à l'engagement d'un médecin et d'une infirmière-sage-femme, pour une durée de douze mois respectivement, et d'une infirmière de la santé publique pour six mois (coût estimé, \$ 24 603).

Sous réserve de la disponibilité des crédits, l'infirmière de la santé publique est prévue au budget, au titre de l'AT-II, pour une période de six mois en 1962 (coût estimé, \$ 3 605). Le FISE continuera à procurer des fournitures et du matériel (voir rubrique Crédits extra-budgétaires).

ASSAINISSEMENT

Assainissement (AT-I et AT-II)

Tunisie 18

Le but de ce projet est d'aider le Gouvernement à entreprendre des travaux d'assainissement rural dans le cadre d'un programme national visant à assurer l'hygiène du milieu. Selon les prévisions, le projet doit commencer en 1961 et se poursuivre probablement jusqu'en 1963.

Les services d'un ingénieur sanitaire seront fournis pour neuf mois en 1961 et douze mois en 1962, au titre de l'AT-I (coût estimé pour 1962, \$ 11 869). Sont également prévus des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 3 000 en roubles russes. En outre, au titre de l'AT-II, les services d'un technicien de l'assainissement seront fournis pour les mêmes périodes (coût estimé pour 1962, \$ 8 142). De même, des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 2 000 sont compris dans ces prévisions.

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique				Autres Fonds Extra - Budgétaires			
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
\$	\$	\$			1960	1961	1962	1961	1962	\$	\$	\$
			TUNISIE (suite)									
			HYGIENE SOCIALE ET MEDECINE DU TRAVAIL									
			<u>Centre médical de réadaptation</u>									
			Tunisie-29									
		6m	Consultant									
		8 400	Honoraires et frais de voyage									
		10 000	Fournitures et matériel									
		18 400	Total									
			HYGIENE MATERNELLE ET INFANTILE									
			<u>Hygiène maternelle et infantile</u>									
			Tunisie-6									
			Médecin	P4		1x12m	1x12m					
			Infirmière de la santé publique	P2		1x12m	1x6m		1x6m			
			Infirmière sage-femme	P2		1x12m	1x12m					
			Traitements, indemnités et frais de voyage									
			Fournitures et matériel									
			Total									
			24 890			24 603			3 605			
			*3 500									
			Total			24 500	28 390	24 603	3 605			
			ASSAINISSEMENT									
			<u>Assainissement</u>									
			Tunisie-18									
			Ingénieur sanitaire	P4		1x9m	1x12m					
			Technicien de l'assainissement	P2					1x9m	1x12m		
			Traitements, indemnités et frais de voyage									
			Fournitures et matériel									
			Total									
			9 581			11 869			6 502	8 142		
			500			*3 000			2 000	2 000		
			Total			5 500	10 081	14 869	8 502	10 142		

*16 000 10 000 ø

*Roubles russes \$ 3000

+Alloué par le Conseil d'Administration du FISE ø l'aide du FISE sera maintenue

T U N I S I E
(suite)

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Bourses d'études (AT-II)

Tunisie 13

Des crédits sont prévus pour des bourses d'études de spécialisation et d'études postuniversitaires, en diverses branches de la médecine et de la santé publique (\$ 3 000).

Bourses d'études

Tunisie 14

Des crédits sont affectés au coût de bourses d'études de spécialisation et d'études postuniversitaires consistant en stages d'observation en diverses branches de la médecine et de la santé publique (\$ 15 000).

AUTRES PROJETS

Fabrication de produits pharmaceutiques

Tunisie 26

Un expert de l'OMS en matière de fabrication de produits pharmaceutiques a visité la Tunisie en 1959 et formulé des recommandations d'ordre général concernant l'action gouvernementale en ce domaine. Une bourse pour des études à l'étranger, sera prévue, par imputation sur les crédits généraux pour bourses d'études. A titre de mesure complémentaire, un consultant à court terme se rendra en Tunisie en 1962, pour un mois, en vue d'aider à résoudre les problèmes techniques envisagés pour le stade de développement de la production (coût estimé \$ 1 400).

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique				Autres Fonds Extra - Budgétaires			
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
\$	\$	\$			1960	1961	1962	1961	1962	\$	\$	\$
			TUNISIE (suite)									
			ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE									
			<u>Bourses d'études</u> Tunisie-13		10 000	2 000		8 000	3 000			
5 000	8 000	15 000	<u>Bourses d'études</u> Tunisie-14									
			AUTRES PROJETS									
			<u>Fabrication de produits pharmaceutiques</u> Tunisie-26									
		1xlm	Consultant									
		1 400	Total									
77 185	76 481	80 506	TOTAL POUR LA TUNISIE		56 500	60 104	60 065	20 702	20 947	105 000	55 000	

REPUBLIQUE ARABE UNIE
PROVINCE D'EGYPTE

PALUDISME

Voir MESA (Annexe)

TUBERCULOSE

Réadaptation des tuberculeux

Egypte 51

Dans le cadre de ses efforts tendant à élaborer un vaste programme de lutte antituberculeuse, le Gouvernement s'intéresse à la réadaptation des anciens tuberculeux ainsi qu'aux aspects prophylactiques et curatifs des activités en ce domaine. L'assistance de l'OMS ayant été requise, un consultant a été prévu à cet effet dans le budget pour trois mois en 1962 (coût estimé, \$ 4 200).

Des fournitures et du matériel sont également inclus pour une valeur de \$ 500.

MALADIES ENDEMO-EPIDEMIQUES

Projet-pilote et Centre de formation
professionnelle pour la lutte contre la
bilharziose

Egypte 49

Le but visé par ce projet est de mettre au point et d'expérimenter des mesures de lutte, en vue de déterminer les moyens les plus efficaces et les plus économiques de combattre la bilharziose dans les conditions propres à l'Egypte, et d'organiser le projet de telle sorte qu'il puisse servir de centre de démonstration et de formation professionnelle pratiques pour la Région.

Selon les prévisions, le projet doit être mis en train à la fin de 1960, et continuer à fonctionner pour une période non inférieure à cinq ans.

En 1961, l'OMS procurera les services d'un épidémiologiste, d'un malacologue et d'un ingénieur sanitaire, lesquels seront maintenus jusqu'en 1962 (coût estimé pour 1962, \$ 36 948).

Du matériel et des fournitures d'une valeur de \$ 3 000 seront procurés en 1962, avec transfert au profit du projet de certains articles encore utilisables faisant partie du matériel d'équipement fourni par l'OMS au projet Egypte 10.

Il est prévu que le FISE procurera des fournitures et du matériel (voir rubrique Crédits extra-budgétaires).

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique				Autres Fonds Extra - Budgétaires			
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
\$	\$	\$			1960	1961	1962	1961	1962	\$	\$	\$
			REPUBLIQUE ARABE UNIE PROVINCE D'EGYPTE									
			PALUDISME									
			Voir MESA (Annexe)									
			TUBERCULOSE									
			<u>Réadaptation des tuberculeux</u>									
			Egypte-51									
		1x3m	Consultant									
		4 200	Honoraires et frais de voyage									
		500	Fournitures et matériel									
		4 700	Total									
			MALADIES ENDEMO-EPIDEMIQES									
			<u>Projet-pilote et centre de</u>									
			<u>perfectionnement pour la lutte</u>									
			<u>contre la bilharziose</u>									
			Egypte-49									
	1x12m	1x12m	Epidémiologiste	P5								
	1x12m	1x12m	Malacologue	P4								
	1x12m	1x12m	Ingénieur sanitaire	P4								
	34 643	36 948	Traitements, indemnités et frais									
	1 000	3 000	de voyage									
			Fournitures et matériel							47 000	+4 000	∅
18 000	35 643	39 948	Total									

+Alloué par le Conseil d'Administration du FISE ∅ l'aide du FISE pourrait être maintenue

REPUBLIQUE ARABE UNIE
 PROVINCE D'EGYPTE
 (suite)

MALADIES A VIRUS

Laboratoire de recherches virologiques

Egypte 37

On se propose, par ce projet, de créer, aux laboratoires d'Agouza, au Caire, un laboratoire central de recherches virologiques pour la Province égyptienne de la République Arabe Unie.

A la suite des recommandations faites par un consultant de l'OMS, qui a visité l'Egypte en 1960, il est prévu que l'OMS procurera, vers fin 1960, les services d'un virologiste, lequel sera maintenu en fonctions pour neuf mois en 1962 (coût estimé pour 1962, \$ 9 096).

Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 1 000 sont également compris dans les prévisions.

SOINS INFIRMIERS

Enseignement infirmier (AT-I)

Egypte 50

Ce projet est destiné à assister le Gouvernement dans l'organisation d'une formation professionnelle en cours d'emploi et de cours supplémentaires pour infirmières diplômées, comme aussi à aider ces dernières à assumer des responsabilités en matière d'enseignement, de supervision et d'administration, tout en renforçant la structure de l'école de soins infirmiers et des zones qui en relèvent, destinées à la pratique des soins cliniques dans les hôpitaux.

Il est prévu que le projet sera mis en train dans le dernier trimestre de 1960, à l'école de soins infirmiers, attachée à l'hôpital Ahmad Maher, avec le concours d'une infirmière monitrice. Celle-ci sera maintenue en service jusqu'en 1961 et, pour neuf mois, en 1962 (coût estimé pour 1962, \$ 6 244).

Des fournitures et du matériel d'enseignement seront également procurés pour une valeur de \$ 1 000.

REPUBLIQUE ARABE UNIE
PROVINCE D'EGYPTE
(suite)

ASSAINISSEMENT

Centre de recherches en génie sanitaire, Egypte 38
Université d'Alexandrie (AT-I)

Le but visé par ce projet, qui a commencé en 1958, est d'aider à l'organisation d'un laboratoire et d'un centre de recherches en génie sanitaire, comme aussi de renforcer l'enseignement en ce domaine. L'OMS a prêté son assistance, dès 1954, à l'organisation de cours à l'Institut supérieur d'Hygiène publique ainsi qu'à l'Ecole polytechnique de l'Université d'Alexandrie. Des bourses pour des études à l'étranger ont été prévues en faveur du personnel national.

Un crédit est alloué en 1962 à l'engagement d'un consultant à court terme pour deux mois (coût estimé, \$ 2 800).

Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 1 500 sont également compris dans les prévisions, ainsi qu'un crédit de \$ 3 000 alloué à des bourses pour voyages d'études, en faveur du personnel travaillant au centre.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Institut supérieur d'Hygiène publique, Alexandrie Egypte 27

Le Gouvernement a réorganisé la formation postuniversitaire des techniciens professionnels de la santé, et cet Institut a été établi en 1956 pour assurer une formation post-universitaire dans toutes les branches de la santé publique. L'OMS a prêté son assistance à ce projet dès le début, en procurant des conférenciers à titre étranger, des bourses d'études, des fournitures et du matériel.

Il est prévu que l'Institut ne contribuera pas seulement à la formation postuniversitaire des techniciens de la santé en Province égyptienne de la RAU, mais apportera également un concours appréciable en procurant des possibilités de formation professionnelle aux pays du Moyen-Orient. Selon les prévisions, le projet doit durer jusqu'en 1962.

En 1962, les services de consultants et de conférenciers à court terme seront procurés pour une période totale de neuf mois (coût estimé, \$ 12 600). Un crédit de \$ 1 000 est également prévu pour du matériel et des fournitures et un autre de \$ 5 000 pour des bourses d'études.

REPUBLIQUE ARABE UNIE
 PROVINCE D'EGYPTE
 (suite)

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE (suite)

Bourses d'études

Egypte 39

Un crédit est alloué à des bourses d'études postuniversitaires et à des stages d'observation en divers domaines de la santé publique (\$ 15 000).

Bourses d'études (AT-I et AT-II)

Egypte 40

Un crédit est prévu pour des bourses d'études postuniversitaires et à des stages d'observation en divers domaines de la santé publique (AT-I, \$ 5 000 en roubles russes, et AT-II, \$ 5 000).

AUTRES PROJETS

Laboratoire de contrôle des médicaments (AT-I)

Egypte 48

Le Gouvernement, désireux d'améliorer les services d'assistance médicale mis à la disposition de la population, se préoccupe tout spécialement du contrôle à exercer sur la qualité des médicaments et des produits biologiques.

A la suite d'un bref séjour en Egypte, fait en 1959, un expert de l'OMS a formulé des recommandations concernant la création, envisagée pour l'avenir, d'un laboratoire central de contrôle des médicaments. Une bourse d'études a également été octroyée, à cet effet, en 1960.

Il est prévu qu'un consultant ira se rendre compte des conditions de ce projet en 1960, et qu'un expert pharmaceutique sera engagé en 1961 et maintenu en service jusqu'en 1962 (coût estimé pour 1962, \$ 11 535). Selon les prévisions, le projet sera terminé en 1962.

Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 5 000 seront également procurés.

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique				Autres Fonds Extra - Budgétaires			
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
\$	\$	\$			1960	1961	1962	1961	1962	\$	\$	\$
			REPUBLIQUE ARABE UNIE PROVINCE D'EGYPTE (suite)									
			ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE (suite)									
10 000	10 000	15 000	<u>Bourses d'études</u> Egypte-39									
			<u>Bourses d'études</u> Egypte-40				3 000	*13 000	*5 000	9 000	5 000	
			AUTRES PROJETS									
			<u>Laboratoire de production de sérums concentrés</u> Egypte-44				6 500					
			<u>Laboratoire de contrôle des médicaments</u> Egypte-48									
			Expert en pharmacie	P4				1x12m	1x12m			
			Traitements, indemnités et frais de voyage					11 935	11 535			
			Fournitures et matériel					4 000	5 000			
			Total				20 000	15 935	16 535			
83 180	86 001	88 344	TOTAL POUR LA RAU - PROVINCE D'EGYPTE				49 640	40 822	36 079	15 800	5 000	70 500 20 500

*Roubles russes \$ 5 000

REPUBLIQUE ARABE UNIE
PROVINCE DE SYRIE

PALUDISME

Voir MESA (Annexe)

MALADIES ENDEMO-EPIDEMIQUES

Lutte contre la bilharziose

Syrie 4

L'OMS a prêté son assistance à un projet de lutte contre la bilharziose dans la zone de Kubur-el-Bid-Kamichlie, dans la Jezireh syrienne, de 1953 à 1957. Le Gouvernement syrien poursuit les activités entreprises dans le cadre du projet, après le retrait de l'assistance de l'OMS. Une récente évaluation des travaux, effectuée à la requête du Gouvernement, a révélé que l'absence d'un malacologue de l'équipe de l'OMS constituait une lacune dont la conséquence était un manque d'informations précises sur l'écologie du Bulinus dans cette zone.

On se propose, en 1962, de procurer à la Syrie les services d'un consultant à court terme pour deux mois, afin de procéder à des enquêtes malacologiques et donner l'impulsion nécessaire au programme de lutte contre les mollusques, entrepris dans les zones éprouvées (coût estimé, \$ 2 800).

Des fournitures et du matériel seront également procurés pour un montant de \$ 2 000.

MALADIES ENDEMO-EPIDEMIQUES (suite)

Lutte contre l'ankylostomiase (AT-II)

Syrie 22

A la suite de la vaste enquête effectuée par le consultant de l'OMS, en province syrienne de la RAU, il est apparu que l'ankylostomiase, bien que n'étant encore qu'une maladie localisée, devait être combattue avant d'avoir eu le temps de se propager davantage. Sur la base des recommandations du consultant de l'OMS, le Gouvernement se propose d'intensifier sa campagne contre cette maladie; un programme de lutte sera élaboré en conséquence.

Sous réserve de la disponibilité des crédits, l'OMS aidera le Gouvernement en lui procurant les services d'un épidémiologiste-consultant pour trois mois, en 1961 et 1962 (coût estimé en 1962, \$ 4 200).

Des fournitures et du matériel sont également prévus pour un montant de \$ 500.

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique				Autres Fonds Extra - Budgétaires		
					Catégorie I			Catégorie II		1960	1961
1960	1961	1962			1960	1961	1962	1961	1962		
\$	\$	\$			\$	\$	\$	\$	\$	\$	
			REPUBLIQUE ARABE UNIE PROVINCE DE SYRIE								
			PAUDISME Voir MESA (Annexe)		24 825	16 153	17 453				
			MALADIES ENDEMO-EPIDEMIQUES <u>Lutte contre la bilharziose</u> Syrie-4								
		1x2m	Consultant								
		2 800	Honoraires et frais de voyage								
		2 000	Fournitures et matériel								
		4 800	Total								
			<u>Lutte contre l'ankylostomiase</u> Syrie-22								
			Consultant				1x3m	1x3m			
			Honoraires et frais de voyage				4 200	4 200			
			Fournitures et matériel				500	500			
			Total				4 700	4 700			

REPUBLIQUE ARABE UNIE
PROVINCE DE SYRIE
(suite)

ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE

Service d'hygiène rurale (AT-I)

Syrie 16

Ce projet, mis en train en 1958, se poursuivra au moins jusqu'en 1962, le but en étant d'aider le Gouvernement à assurer des services de santé dans la zone rurale peuplée située près de Damas. L'équipe procurée par l'OMS sera prête à fournir toute assistance et toutes directives requises par tous autres centres d'hygiène rurale que le Gouvernement, comme il en a l'intention, établirait dans des zones similaires.

Un crédit est prévu pour la continuation des services du médecin, de l'infirmière-sage-femme de la santé publique et du technicien de l'assainissement, jusqu'en 1962 (coût estimé \$ 31 088).

Laboratoire de la santé publique et
des maladies endémiques

Syrie 30

Le but visé par ce projet, dont l'exécution a commencé en 1959, est de donner plus de développement aux services du laboratoire gouvernemental de la santé publique et des maladies endémiques. Un consultant, ayant visité la Syrie, a fait des recommandations concernant l'établissement du laboratoire, pour les besoins duquel on prévoit les services d'un consultant de l'OMS pour deux mois en 1961 et 1962, respectivement (coût estimé pour 1962, \$ 2 800).

Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 3 000 sont également compris dans les prévisions.

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique				Autres Fonds Extra - Budgétaires			
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
\$	\$	\$			1960	1961	1962	1961	1962	\$	\$	\$
			REPUBLIQUE ARABE UNIE PROVINCE DE SYRIE (suite)									
			ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE									
			<u>Service d'hygiène rurale</u> Syrie-16									
			Médecin	P4		1x12m	1x12m					
			Technicien de l'assainissement	P2		1x12m	1x12m					
			Infirmière de la santé publique	P2		1x12m	1x12m					
			Total			22 580	28 624	31 088				
			<u>Laboratoire de la santé publique et des maladies endémiques</u> Syrie-30									
	1x2m	1x2m	Consultant									
	2 800	2 800	Honoraires et frais de voyage									
	3 500	3 000	Fournitures et matériel									
	6 300	5 300	Total									
			STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SANITAIRES									
			<u>Statistiques démographiques et Sanitaires</u> Syrie-15									
	1x6m		Statisticien	P3								
	12 200	6 613	Total									

REPUBLIQUE ARABE UNIE
 PROVINCE DE SYRIE
 (suite)

SOINS INFIRMIERS

Enseignement infirmier, Damas

Syrie 37

Le Gouvernement se propose, avec l'assistance de l'OMS, de former des infirmières diplômées à l'enseignement, à la supervision et à l'administration, pour les mettre à même d'assumer des responsabilités dans le cadre des programmes d'amélioration de l'enseignement infirmier et des services infirmiers du pays. Ce projet, dont le démarrage est prévu pour fin 1960, doit se poursuivre jusqu'en 1962.

Un crédit est alloué à l'engagement, en 1960, de deux infirmières monitrices, qui seront maintenues jusqu'en 1962 (coût estimé pour 1962, \$ 18 814).

Des fournitures et du matériel d'enseignement d'une valeur de \$ 2 000 seront également procurés.

ASSAINISSEMENT

Système d'approvisionnement public en eau (AT-II) Syrie 38

Le Gouvernement a l'intention de développer et améliorer les systèmes d'approvisionnement en eau, notamment dans les municipalités. Pour l'aider dans cette tâche, un crédit est alloué à l'engagement d'un spécialiste du traitement de l'eau et de l'aménagement des systèmes d'adduction d'eau, qui procédera à des enquêtes et étudiera les difficultés. On prévoit que le projet aura une durée de deux ans. Sous réserve de la disponibilité des fonds, un chimiste spécialisé dans le traitement de l'eau est prévu au budget pour trois mois en 1961 et douze mois en 1962 (coût estimé pour 1962, \$ 9 697).

Des fournitures et du matériel seront également procurés pour un montant de \$ 500.

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique				Autres Fonds Extra - Budgétaires			
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
\$	\$	\$			1960	1961	1962	1961	1962	\$	\$	
			REPUBLIQUE ARABE UNIE PROVINCE OF SYRIE (suite)									
			SOINS INFIRMIERS									
			<u>Enseignement infirmier, Damas</u> Syrie-37									
	2x12m	2x12m	Infirmières-monitrices	P2								
	17 054	18 814	Traitements, indemnités et frais de voyage									
	1 000	2 000	Fournitures et matériel									
9 300	18 054	20 814	Total							75 000	725 000	15 000
			ASSAINISSEMENT									
	1x12m		<u>Assainissement rural</u> Syrie-34									
			Ingénieur sanitaire	P4								
	18 637		Traitements, indemnités et frais de voyage									
	500		Fournitures et matériel									
21 800	19 137		Total									
			<u>Systèmes d'approvisionnement public en eau</u> Syrie-38									
			Chimiste spécialisé dans le traitement de l'eau	P3				1x3m	1x3m			
			Traitements, indemnités et frais de voyage					3 748	9 697			
			Fournitures et matériel					1 000	500			
			Total					4 748	10 197			

*Alloué par le Conseil d'Administration du FISE *Total alloué au pays par le FISE pour la PMI

REPUBLIQUE ARABE UNIE
PROVINCE DE SYRIE
(suite)

ASSAINISSEMENT (suite)

Formation professionnelle de techniciens
de l'assainissement (AT-I et AT-II)

Syrie 39

Le Gouvernement se propose d'amorcer un programme de formation professionnelle de techniciens de l'assainissement et a requis à cet effet l'assistance de l'OMS. Un consultant à court terme a visité le pays en 1960. Selon les prévisions, le projet doit être mis en train en 1961 et l'exécution s'en poursuivra probablement jusqu'en 1963.

Un crédit est affecté au titre de l'AT-I, à l'engagement d'un instructeur de l'assainissement pour neuf mois en 1961 et pour douze mois en 1962 (coût estimé pour 1962, \$ 8 592).

Au titre de l'AT-II, un ingénieur sanitaire figure au budget pour trois mois en 1961 et douze mois en 1962 (coût estimé pour 1962, \$ 11 249).

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Bourses d'études

Syrie 28

Un crédit est alloué à des bourses d'études postuniversitaires et à des stages d'observation en divers domaines de la santé publique (\$ 12 000).

Bourses d'études (AT-I et AT-II)

Syrie 29

Un crédit est prévu pour des bourses d'études postuniversitaires en diverses branches de spécialisation de la santé publique (AT-I; \$ 3 000 en roubles russes, et AT-II: \$ 3 000.

AUTRES PROJETS

Banque de Sang

Syrie 32

Le but que l'on se propose par ce projet est de mettre sur pied, en Syrie, une organisation pour la transfusion du sang, susceptible de desservir les principaux hôpitaux. L'OMS a déjà procuré des fournitures (en 1957) pour ce projet, et il est prévu qu'en 1960, un expert de la transfusion du sang, désigné par l'OMS, aidera le Gouvernement à créer un service de banque de sang. En 1962, un consultant visitera de nouveau le pays pour deux mois (coût estimé, \$ 2 800), afin de prêter son concours à une plus grande expansion des services.

Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$10 000 sont également compris dans les prévisions.

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique				Autres Fonds Extra - Budgétaires			
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
\$	\$	\$			1960	1961	1962	1961	1962	\$	\$	\$
			REPUBLIQUE ARABE UNIE PROVINCE DE SYRIE (suite)									
			ASSAINISSEMENT (suite)									
			<u>Formation professionnelle de techniciens de l'assainissement</u>									
			Syrie-39									
			Ingénieur sanitaire	P4					1x3m	1x12m		
			Instructeur sanitaire	P2		1x9m	1x12m					
			Traitements, indemnités et frais de voyage			6 752	8 592		4 134	11 249		
			Fournitures et matériel			1 000						
			Total			7 752	8 592		4 134	11 249		
			ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE									
9 000	9 000	12 000	<u>Bourses d'études</u> Syrie-28									
			<u>Bourses d'études</u> Syrie-29			* 3 000	* 3 000		4 000	3 000		
			AUTRES PROJETS									
			<u>Banque de sang</u> Syrie-32									
		1x2m	Consultant									
		2 800	Honoraires et frais de voyage									
		10 000	Fournitures et matériel									
1 500		12 800	Total									
53 800	59 104	56 214	TOTAL POUR LA RAU - PROVINCE DE SYRIE			47 405	55 529	60 133	17 582	29 146	5 000	25 000 15 000

* Roubles russes

Y E M E N

TUBERCULOSE

Lutte antituberculeuse (AT-II)

Yémen 6

On se propose d'aider le Gouvernement à déterminer ses problèmes et ses besoins, dans le domaine de la tuberculose, en vue de l'élaboration d'un programme national de lutte antituberculeuse, et d'une assistance à fournir au Centre sanitaire et à l'Ecole de Formation professionnelle, à Sana'a, pour lui permettre d'inclure dans son programme d'études un enseignement portant sur la lutte antituberculeuse. Sous réserve de la disponibilité des crédits, un consultant, prévu au budget pour trois mois, en 1961, prêtera également ses services pour la même période en 1962 (coût estimé, \$ 4 200).

ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE

Administration de la santé publique

Yémen 3

Les services de santé et d'assistance médicale sont en voie de développement plus rapide, au Yémen, à la suite des activités entreprises dans le domaine de la formation professionnelle, sous les auspices de l'OMS. On espère que des services de santé pourront graduellement être établis dans les agglomérations du pays.

Pour aider le Gouvernement à orienter ce développement, il est prévu que l'OMS procurera en 1961, les services d'un conseiller pour la santé publique, qui sera maintenu en service pour douze mois en 1962 (coût estimé pour 1962, \$ 11 630).

Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 500 seront également procurés.

On envisage l'achèvement du projet en 1964.

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique				Autres Fonds Extra - Budgétaires			
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
					1960	1961	1962	1961	1962			
\$	\$	\$		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$		
			YEMEN									
			TUBERCULOSE									
			<u>Lutte antituberculeuse</u> Yémen-6									
			Consultant				1x3m	1x3m				
			Total				4 200	4 200				
			MALADIES ENDEMO-EPIDEMIQUES									
			<u>Lutte contre la bilharziose</u>									
5 000			Yémen-5									
			MALADIES A VIRUS									
			<u>Lutte contre les ophtalmies</u>									
			<u>transmissibles</u> Yémen-13									
	1x2m		Consultant									
	2 800		Total									
			ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE									
			<u>Administration de la santé</u>									
			<u>publique</u> Yemen-3									
	1x12m	1x12m	Conseiller pour la santé publique	P4								
	10 871	11 630	Traitements, indemnités et frais									
	500	500	de voyage									
	11 371	12 130	Fournitures et matériel									
			Total									

Y E M E N

(suite)

ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE

Centre sanitaire et école de formation
professionnelle, Sana'a (AT-I et AT-II)

Yémen 8

Ce projet, mis en train en 1956, doit, selon les prévisions, se poursuivre au moins jusqu'en 1966. Le but de l'institution qui en fait l'objet est de traiter de tous les aspects de la médecine préventive et curative et de servir d'école de formation professionnelle pour auxiliaires sanitaires, y compris les infirmières et les techniciens de la santé. Au titre de l'AT-I, un crédit est prévu pour le maintien en service du médecin, de trois infirmières de la santé publique, du technicien de l'assainissement et du technicien de laboratoire jusqu'en 1962 (coût estimé, \$ 44 228).

Des fournitures et du matériel seront également procurés (\$ 500).

En outre, un technicien des appareils de radiologie sera également engagé pour neuf mois en 1961 et pour douze mois en 1962 au titre de l'AT-II (coût estimé pour 1962, \$ 7 952).

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Bourses d'études

Yémen 11

Un crédit est prévu pour couvrir les dépenses nécessitées par la continuation d'anciennes bourses d'études et l'octroi de nouvelles bourses en assainissement, médecine et domaines connexes, pour aider le pays à constituer un personnel professionnellement qualifié, en mesure d'assurer des services de santé et d'assistance médicale (\$ 15 000).

Bourses d'études (AT-I et AT-II)

Yémen 12

Un crédit similaire à celui qui figure sous le projet Yémen 11 est prévu pour étayer les efforts que déploie le Gouvernement pour former un personnel professionnel destiné à ses services sanitaires et médicaux (AT-I, \$ 60 000, et AT-II, \$ 5 500).

PROGRAMME INTERPAYS

PALUDISME

voir MESA (Annexe)

TUBERCULOSE

Centre épidémiologique et statistique (TB)

EMRO 51

Ce Centre, ouvert en 1960, fonctionne sous la direction du Bureau régional, où il se trouve installé. Il est destiné à faciliter la mise au point, l'analyse et l'évaluation des projets antituberculeux entrepris dans la Région, notamment des programmes nationaux d'enquêtes sur l'épidémiologie de la maladie et d'études préalables à la mise en oeuvre des projets, en vue de l'élaboration de programmes nationaux appropriés de lutte antituberculeuse. Il contribuera également à assurer la formation d'un personnel sanitaire aux méthodes statistiques et épidémiologiques employées en matière de tuberculose.

Le personnel, consistant en un statisticien et un commis aux statistiques, sera maintenu en fonctions jusqu'en 1962 (coût estimé, \$ 22 710). Des prévisions sont également faites pour des fournitures et du matériel (location de machines à calculer) d'une valeur de \$ 500.

Il est prévu que ce projet durera jusqu'en 1964, avec possibilité d'intégration du Centre dans le Bureau régional.

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique					Autres Fonds Extra - Budgétaires		
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
\$	\$	\$			1960	1961	1962	1961	1962	\$	\$	\$
			PROGRAMME INTERPAYS									
			PALUDISME									
16 200	26 688	28 207	Voir MESA (Annexe)									
			TUBERCULOSE									
			<u>Equipe régionale d'enquête sur la fréquence globale de la tuberculose</u> EMRO-41									
	1x12m		Médecin	P4								
	1x3m		Statisticien	P3								
	1x3m		Infirmière de la santé publique	P2								
	1x3m		Technicien des appareils de radiologie	P2								
	1x3m		Technicien de laboratoire	P2								
			Traitements, indemnités et frais de voyage									
	31 676		Fournitures et matériel									
	1 000											
68 380	32 676		Total									+20 000+10 000
			<u>Centre épidémiologique et statistique (TB)</u> EMTO-51									
	1x12m	1x12m	Epidémiologiste	P4								
	1x12m	1x12m	Statisticien	P3								
	1x12m	1x12m	Commis aux statistiques	EM6								
			Traitements, indemnités et frais de voyage									
	22 842	22 710	Fournitures et matériel									
	500	500										
10 500	23 342	23 210	Total									

+Alloué par le Conseil d'Administration du FISE

PROGRAMME INTERPAYS
(Suite)

ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE

Services consultatifs

EMRO 43

Les pays de la Région consultent souvent l'Organisation sur des questions pour lesquelles les services d'un conseiller régional ne sont pas disponibles, ou bien l'assistance du personnel attaché au Bureau de Siège est impossible à obtenir. C'est en prévision de tels cas, que des consultants à court terme ont été recrutés pour donner des avis sur les services de santé mentale, sur les plans à longue échéance afférents aux services sanitaires, sur le déroulement d'anciens projets de l'OMS, et sur plusieurs autres sujets. Un crédit est prévu en 1962 pour s'assurer, éventuellement, les services de consultants jusqu'à concurrence de vingt mois (\$ 28 000).

Logements ruraux

EMRO 66

Jusqu'ici, les projets relatifs à la santé publique intéressant la Région, ont été élaborés et exécutés pour atteindre certains buts importants, notamment pour combattre des maladies répandues. L'assainissement est un des principaux problèmes de santé publique ayant particulièrement retenu l'attention des gouvernements et de l'OMS; on n'ignore pas, toutefois, que l'un des plus importants, soit celui d'assurer un assainissement rural complet, n'a pas encore été résolu.

Le but de ce projet est de procéder à une étude systématique des conditions de logement dans les villages, et de déterminer la mesure dans laquelle un logement insalubre peut contribuer à créer un mauvais état de santé. Un autre champ d'étude serait d'examiner la possibilité d'élaborer des plans de logements peu coûteux pourvus d'installations sanitaires adéquates. Les projets d'aménagement de nouveaux villages dans les zones irriguées de la Région créent un problème de plus en ce domaine. Il est proposé que des consultants à court terme (en santé publique, possédant l'expérience du développement communautaire, ainsi qu'un ingénieur sanitaire et un

ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE (suite)

Logements ruraux (suite)

EMRO 66

architecte) abordent l'étude du problème qui se pose et formulent des recommandations.

Un crédit est prévu en 1962 pour s'assurer six mois de services de consultants (coût estimé, \$ 8 400).

SOINS INFIRMIERS

Institut supérieur de soins infirmiers,
Université d'Alexandrie (AT-I)

EMRO 5

Il s'agit de la continuation d'un projet commencé en 1953 pour préparer des infirmières hautement qualifiées à occuper des postes de direction dans la Région. En 1960, la deuxième promotion de 17 étudiantes a satisfait aux conditions requisés pour l'obtention du grade de bachelière ès-soins infirmiers. Des cours de quatre mois, portant sur les méthodes d'enseignement, viennent d'être inaugurés pour des hakimas. Des directives concernant l'enseignement et l'administration sont données aux préparateurs, et une assistance est fournie pour le relèvement des niveaux des services infirmiers dans les hôpitaux affiliés, et pour la formation des infirmières-assistantes.

On prévoit que le projet se poursuivra jusqu'en 1965, et on envisage, pour cette date, la possibilité d'organiser des études postuniversitaires, ainsi que des études de base et intermédiaires.

Un crédit est alloué en 1962 au maintien en service de l'infirmière monitrice principale et de quatre infirmières monitrices, pour douze mois respectivement, ainsi que d'une infirmière monitrice pour six mois (coût estimé, \$ 47 005).

PROGRAMME INTERPAYS
(suite)

EDUCATION SANITAIRE DU PUBLIC

Centre des Etats Arabes pour la Formation
d'Educateurs en Developpement communautaire (AT-I)

EMRO 7

Ceci est la continuation d'un projet mis en train en 1953. Le but en était d'aider à l'intégration de l'éducation sanitaire et de la santé publique dans le programme général de formation professionnelle. Actuellement, la tendance est à l'orientation de ce projet vers la formation d'un personnel sanitaire technique (médecins, infirmières, techniciens de l'assainissement, etc.), ainsi que d'autres catégories (instituteurs, travailleurs agricoles et assistants sociaux), aux principes du développement communautaire, - les domaines ressortissant à la santé publique demeurant la base du projet. Il est envisagé de maintenir l'assistance de l'OMS jusqu'en 1964. Le conseiller pour la santé publique, affecté à ce projet, sera maintenu jusqu'en 1962 (coût estimé, \$ 10 574). Il continuera à enseigner la santé publique et l'éducation sanitaire aux diverses étapes de ce programme de formation professionnelle. Ses attributions comprendront l'administration de la santé publique, l'éducation sanitaire et l'utilisation de diverses catégories de personnel sanitaire à des activités afférentes au développement communautaire.

Conseiller pour l'éducation sanitaire

EMRO 22

Un conseiller pour l'éducation sanitaire a été engagé en 1958 pour orienter le développement des services d'éducation sanitaire dans les divers pays de la Région. Des dispositions sont prises pour continuer à s'assurer ses services en 1961 et 1962 (coût estimé pour 1962, \$ 12 799). En sus de ses fonctions auprès de divers gouvernements de la Région, consistant à veiller à l'application des recommandations faites par le colloque sur l'éducation sanitaire du public, et à aider les gouvernements à renforcer leurs services d'éducation sanitaire,

EDUCATION SANITAIRE DU PUBLIC (suite)

Conseiller pour l'éducation sanitaire (suite)

EMRO 22

le conseiller participera à l'élaboration des plans relatifs à l'éducation sanitaire, dans le cadre des programmes d'éradication du paludisme.

SANTE MENTALE

Cours de perfectionnement en santé mentale
pour omnipraticiens

EMRO 63

En raison de la pénurie de psychiatres expérimentés, dans la Région, et de la nécessité d'assurer une certaine forme de perfectionnement aux omnipraticiens, appelés inévitablement à s'occuper de certains cas mentaux aigus et psycho-neurotiques, à défaut de soins prodigués par des spécialistes, un cours comportant un programme étendu de perfectionnement en santé mentale est prévu pour 1962. Ce cours, d'une durée de six semaines, porte sur les soins des cas aigus de névrose en général, et sur l'utilisation des médicaments dans les cas relevant de la psychiatrie. Un corps enseignant, de l'étranger et de cette Région, participera à l'enseignement, et y consacra trois semaines au Caire et trois semaines à Beyrouth.

Un crédit est prévu en 1962 pour s'assurer les services de consultants jusqu'à concurrence de trois mois (coût estimé, \$ 4 200); à ce montant s'ajoutent \$ 10 000 pour des participants et \$ 1 000 pour des fournitures et du matériel.

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique				Autres Fonds Extra - Budgétaires			
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
					1960	1961	1962	1961	1962			
\$	\$	\$			\$	\$	\$	\$	\$	\$		
			PROGRAMME INTERPAYS (suite)									
			EDUCATION SANITAIRE DU PUBLIC									
			<u>Centre des Etats Arabes pour la formation d'éducateurs en développement communautaire</u>									
			EMRO-7									
			Conseiller pour la santé publique	P4		1x12m	1x12m					
			Total		10 200	10 287	10 574					
			<u>Conseiller pour l'éducation sanitaire</u>									
			EMRO-22									
			Conseiller pour l'éducation sanitaire	P4								
	1x12m	1x12m										
13 000	16 803	12 799										
			SANTE MENTALE									
			<u>Cours de perfectionnement en santé mentale pour omipraticiens</u>									
			EMRO-63									
			Consultant									
			Honoraires et frais de voyage									
			Participants									
			Fournitures et matériel									
			Total									
			<u>Groupe d'étude de la santé mentale</u>									
			EMRO-67									
6 000												

PROGRAMME INTERPAYS
(suite)

RADIATIONS ET ISOTOPES

Formation professionnelle à la physique sanitaire et à l'utilisation des radioisotopes à des fins médicales EMRO 54

Les techniques de la physique sanitaire et de l'utilisation des radioisotopes à des fins médicales ont rapidement progressé au cours de ces dernières années. Toutefois, les centres de perfectionnement en ce domaine se trouvent pour la plupart hors de cette Région. Dans le but d'assurer une formation en cette branche, un crédit de \$ 10 000 est prévu en 1961, et de \$ 12 000 en 1962, pour l'octroi de bourses d'études permettant l'acquisition d'une formation professionnelle, dans la Région ou hors de celle-ci, selon les possibilités de formation qui seraient disponibles à ce moment-là.

ASSAINISSEMENT

Génie sanitaire, formation pratique EMRO 34

Le but de ce projet est d'atténuer les conséquences de la pénurie d'ingénieurs sanitaires expérimentés, en offrant à des ingénieurs sanitaires la possibilité d'acquérir une expérience pratique, ayant particulièrement trait aux projets de santé publique. Le démarrage de ce projet a eu lieu en 1960 et l'on présume que l'exécution s'en poursuivra jusqu'au milieu de l'année 1962.

L'ingénieur sanitaire qui sera engagé en 1960 sera maintenu en fonctions pour toute l'année 1961 et pour six mois en 1962 (coût estimé pour 1962, \$ 5 705).

Systemes d'approvisionnement public en eau EMRO 56

Voir Annexe II.

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique					Autres Fonds Extra - Budgétaires		
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
\$	\$	\$			1960	1961	1962	1961	1962	\$	\$	\$
			PROGRAMME INTERPAYS (suite)									
			RADIATIONS ET ISOTOPES									
			<u>Formation à la physique sanitaire et utilisation des radioisotopes à des fins médicales</u> EMRO-54									
	10 000	12 000	Bourses d'études									
			ASSAINISSEMENT									
			<u>Formation pratique au génie sanitaire</u> EMRO-34									
	1x12m	1x6m	Ingénieur sanitaire	P3								
6 000	9 545	5 705										
			<u>Approvisionnement des collectivités en eau</u> EMRO-56									
	13 575	13 183	Voir Annexe II									
			ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE									
			<u>Conférence sur l'enseignement médical</u> EMRO-42									
	1x1m		Consultant									
	1 400		Honoraires et frais de voyage									
	16 600		Participants									
	2 000		Fournitures et matériel									
	20 000		Total									

PROGRAMME INTERPAYS
(suite)

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Participation à des réunions à but éducatif EMRO 45

Ce projet, commencé en 1959, est destiné à permettre à des candidats, choisis par leur gouvernement ou désignés par le Directeur régional, de participer à des réunions ayant un caractère spécifiquement éducatif, et pour lesquelles une bourse d'études n'a pas été antérieurement envisagée, ou ne peut être accordée pour des raisons déterminées.

L'expérience a déjà démontré l'utilité d'une assistance en ce domaine. Les réunions faisant l'objet de ce projet, consistent en réunions interpays tenues en d'autres régions, réunions d'un caractère nettement international, dues à l'initiative d'organisations avec lesquelles l'OMS est en relations officielles, ou réunions interrégionales à but éducatif, patronnées par l'OMS. En 1962, un crédit de \$ 10 000 est prévu à cet effet. Ce projet doit s'étendre sur une longue période car la participation à de telles réunions bénéficiera, chaque année, du patronage de l'OMS, qui les considère comme un aspect important de son programme dans cette Région.

Participation à des cours de formation professionnelle (AT-I et AT-II) EMRO 49

Un crédit est prévu pour la participation à des cours de formation professionnelle placés sous les auspices de l'OMS, ou à des centres régionaux de perfectionnement. En 1962, un montant de \$ 5 000 est prévu au titre de l'AT-I et de \$ 10 000 au titre de l'AT-II.

On prévoit que ce projet s'étendra sur une longue période pour permettre de patronner la formation professionnelle d'un personnel sanitaire appartenant aux pays de cette Région, - ce qui constitue une caractéristique permanente des activités de l'OMS.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE (suite)

Colloque sur la Formation professionnelle d'un personnel sanitaire auxiliaire EMRO 50

A la requête du Comité régional, et à titre d'initiative entrant dans le cadre du concours prêté par l'OMS à la formation professionnelle d'un personnel sanitaire auxiliaire, il est projeté de réunir un colloque dans la Région de la Méditerranée orientale. Une réunion est envisagée pour 1961 afin d'arrêter les préparatifs du colloque qui aura lieu en 1962.

Un crédit est prévu en 1962 pour des participants (coût estimé, \$ 12 000), pour l'engagement d'un consultant pour deux mois (coût estimé, \$ 2 800) ainsi que pour des fournitures (\$ 1 200).

Assistance aux bibliothèques médicales EMRO 55

Une observation communément faite par les consultants et le personnel ayant visité des institutions médicales et sanitaires de la Région, est que les membres de ces institutions se trouvent désavantagés du fait de l'insuffisance des ressources offertes par les bibliothèques. Le projet doit commencer en 1961 et se poursuivre jusqu'en 1963.

Un crédit est alloué à l'engagement d'un consultant pour trois mois, en 1961 et 1962 (coût estimé pour 1962, \$ 4 200).

Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 5 000 sont également inclus dans les prévisions pour 1962.

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance technique				Autres Fonds Extra - Budgétaires			
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
\$	\$	\$			1960	1961	1962	1961	1962	\$	\$	\$
			PROGRAMME INTERPAYS (suite)									
			ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE (suite)									
15 000	10 000	10 000	<u>Participation à des réunions but éducatif</u> EMRO-45									
			<u>Participation à des cours de perfectionnement</u> EMRO-49				5 000	10 000	10 000			
			<u>Colloque sur la formation professionnelle d'un personnel sanitaire auxiliaire (réunion préparatoire)</u> EMRO-50									
		1x2m	Consultant									
		2 800	Honoraires et frais de voyage									
	3 000	12 000	Participants									
		1 200	Fournitures et matériel									
	3 000	16 000	Total									
			<u>Assistance aux bibliothèques médicales</u> EMRO-55									
	3m	3m	Consultant									
	4 200	4 200	Honoraires et frais de voyage									
	5 000	5 000	Fournitures et matériel									
	3 000		Bourses d'études									
	12 200	9 200	Total									

PROGRAMME INTERPAYS
(suite)

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE (suite)

Bourses d'études collectives en matière d'administration de la santé publique (URSS) (AT-I) EMRO 60

Il est prévu qu'un groupe d'administrateurs de la santé publique appartenant à divers pays de la Région visitera l'URSS en 1962. Ce groupe sera formé de hauts fonctionnaires des administrations centrales de santé, auxquels seront montrées un certain nombre d'activités et l'organisation des services de santé en URSS, notamment certains aspects qui revêtent une particulière importance pour les pays de la Région, comme, par exemple, la formation professionnelle d'un personnel sanitaire auxiliaire.

En 1962, un crédit de \$ 14 000 en roubles russes est prévu pour des bourses d'études à octroyer dans ce but.

Cours de perfectionnement pour techniciens de laboratoire EMRO 61

Un certain nombre de pays de la Région ne disposent pas d'un effectif suffisant en personnel supérieur pour assurer la formation des techniciens de laboratoire, et d'autres sont insuffisamment pourvus en personnel pour le fonctionnement des services essentiels de laboratoire. Les uns et les autres ont donc besoin d'une assistance accordée sous la forme d'une formation professionnelle d'aide de laboratoire.

Le but de ce projet est de fournir une assistance en ce domaine aux pays de la Région. Des plans détaillés sont en voie d'élaboration pour entreprendre ces activités en 1960. Il est prévu que le projet durera jusqu'en 1963.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE (suite)

Cours de perfectionnement pour techniciens de laboratoire (suite) EMRO 61

Des dispositions sont prévues pour l'engagement de deux techniciens de laboratoire pour douze mois chacun (coût estimé \$ 17 340). Un crédit est également affecté à des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 5 000 et à des bourses d'études pour un montant de \$ 10 000.

Bourses d'études pour le personnel supérieur de l'enseignement médical EMRO 69

Ce projet, dont la mise en train est envisagée pour 1962, fournira au personnel supérieur de l'enseignement médical, la possibilité d'échanger des idées et d'observer le déroulement de programmes et de méthodes évolués d'enseignement, ce qui lui permettra de suivre les progrès rapides enregistrés dans l'enseignement médical. Des visites d'étude seront organisées à l'intention de représentants nationaux de certaines écoles de médecine choisies. Ce projet doit, selon les prévisions, se prolonger jusqu'en 1963. Un crédit est alloué en 1962 à l'octroi de bourses d'études dont le coût est estimé à \$ 6 000.

AUTRES PROJETS

Documentation médicale EMRO 44

Un crédit de \$ 2 000 est prévu en 1962 pour faire face à des demandes d'ouvrages médicaux comportant une dépense minime.

Budget Ordinaire			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique				Autres Fonds Extra - Budgétaires			
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962
\$	\$	\$			1960	1961	1962	1961	1962	\$	\$	\$
			PROGRAMME INTERPAYS (suite)									
			ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE (suite)									
			<u>Bourses d'études collectives en matière d'administration de la santé publique (URSS)</u> EMRO-60									
						* 14 000						
			<u>Cours de perfectionnement pour techniciens de laboratoire</u> EMRO-61									
		2x12m	Techniciens de laboratoire	P2								
		17 340	Traitements, indemnités et frais de voyage									
		5 000	Fournitures et matériel									
		10 000	Bourses d'études									
		32 340	Total									
			<u>Bourses d'études pour le personnel supérieur de l'enseignement médical</u> EMRO-69									
		6 000										
			AUTRES PROJETS									
		2 000	<u>Littérature médicale</u> EMRO-44									
		2 000										
		2 000										
207 820	207 829	222 244	TOTAL DU PROGRAMME INTERPAYS		73 380	62 750	76 579	10 000	10 000	20 000	10 000	

*Roubles russes

**ACTIVITÉS RELATIVES
A L'ÉRADICATION DU PALUDISME**

ANNEXE I

REGION DE LA MEDITERRANEE ORIENTALE

PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES

E T H I O P I E

Centre antipaludique de formation
professionnelle (MESA)

Ethiopie 14(b)

Enquête préalable à l'éradication (MESA)

Ethiopie 14(c)

Ce Centre, qui a été créé pour assurer la formation du personnel auxiliaire requis pour le programme d'éradication du paludisme à entreprendre en Ethiopie, a commencé à fonctionner vers le milieu de l'année 1959. Il donne chaque année deux cours de six mois chacun, auxquels participent respectivement près de 25 étudiants. Les diplômés du Centre sont tous absorbés par les services d'éradication du paludisme.

Le personnel de l'OMS, affecté au Centre, continue à assumer certaines responsabilités d'ordre consultatif dans la zone de l'ancien projet-pilote de la Vallée de Hawash, qui a été consignée au Gouvernement et à la gestion de l'ICA, en décembre 1959. Le matériel et les fournitures, y compris les moyens de transport, procurés par l'OMS et le FISE à l'ancien projet-pilote de l'OMS, ont été consignés au Centre.

On prévoit que le Centre poursuivra ses activités jusqu'à ce que l'effectif en personnel auxiliaire, requis par le programme d'éradication du paludisme en Ethiopie, soit pleinement atteint.

Un crédit est prévu en 1962 au titre du MESA pour le maintien en service du paludologue, de l'entomologiste, de l'agent sanitaire et du technicien de l'assainissement (coût estimé, \$ 54 696). Il est également prévu une somme de \$ 2 000 pour du matériel d'enseignement et une autre de \$ 7 000 pour les allocations des stagiaires.

On prévoit que, d'ici 1962, le Service récemment organisé, de l'éradication du paludisme aura établi des unités extérieures dans les Provinces, et que le Centre de Formation professionnelle de l'OMS aura formé un nombre suffisant de stagiaires pour les besoins d'une enquête préalable à l'éradication à entreprendre à l'échelon national.

Il est envisagé que l'enquête commencera au début de 1962 et que la durée en sera de 18 à 24 mois environ, en raison de la vaste étendue du pays et des moyens de communication limités dont il dispose.

En 1962, l'OMS fournira au titre du Compte spécial pour l'Eradication du Paludisme, les services d'un paludologue, d'un entomologiste, et d'un agent sanitaire pour douze mois (coût estimé, \$ 39 200). Une somme de \$ 13 000 est également prévue pour des fournitures comprenant des moyens de transport. Le Fonds Commun Gouvernement/ICA, assure la gestion de trois projets-pilotes à Kobo-Chercher, Gambella et Gondar, et élargit le champ de ses activités. La continuation de l'assistance de l'ICA est envisagée en faveur du programme d'éradication.

Compte Spécial pour l'Éradication du Paludisme			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES	Grade	Assistance Technique			Fonds Extra - Budgétaires		
1960	1961	1962			1960	1961	1962	1960	1961	1962
\$	\$	\$			\$	\$	\$	\$	\$	
			ETHIOPIE							
			<u>Projet-pilote d'éradication du paludisme</u> Ethiopie-14 (a)		4 820					
			<u>Centre antipaludique de formation professionnelle</u> Ethiopie-14 (b)							
	1x12m	1x12m	Paludologue	P4						
	1x12m	1x12m	Entomologiste	P3						
	1x12m	1x12m	Agent sanitaire	P2						
	1x12m	1x12m	Technicien	P1						
	47 811	54 696	Traitements, indemnités et frais de voyage							
	2 000	2 000	Fournitures et matériel							
	7 000	7 000	Allocations aux stagiaires							
61 770	56 811	63 696	Total							
			<u>Enquête préalable à l'éradication du paludisme</u> Ethiopie-14 (c)							
		1x12m	Paludologue	P4						
		1x12m	Entomologiste	P3						
		1x12m	Agent sanitaire	P2						
		39 200	Traitements, indemnités et frais de voyage							
		13 000	Fournitures et matériel							
		52 200	Total							
61 770	56 811	115 896	TOTAL POUR L'ETHIOPIE		4 820					

REGION DE LA MEDITERRANEE ORIENTALE

PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES

I R A N

Institut de Paludologie et de Parasitologie (AT-I) Iran 1 (a)

Eradication du Paludisme (MESA) Iran 1 (b)

Le Programme national d'Eradication du Paludisme, commencé en 1957, est destiné à s'appliquer, par étapes, aux zones impaludés du pays.

Dans le but de consolider les résultats obtenus jusqu'ici, il a été décidé de concentrer les activités au nord de la chaîne de montagnes de Zagros, où les opérations antérieures ont révélé la possibilité de l'éradication du paludisme. Dans les zones réfractaires, situées au sud de la chaîne du Zagros, les activités seront maintenues au niveau de 1959, et des projets-pilotes de recherches seront entrepris dans le but d'étudier des problèmes techniques se rattachant au nomadisme et à la résistance des vecteurs.

Les services administratifs et financiers sont en voie d'amélioration; de plus, la décentralisation des services, qui, au lieu d'être concentrés à l'administration centrale, seront gérés à l'échelon de l'Ostan, du Shahrestan et du Baksh, accélérera le rythme des activités du programme. On prévoit que, d'ici 1964, la totalité de la population exposée au risque du paludisme et s'élevant à 13 000 000 d'habitants, devra se trouver dans la phase de consolidation ou d'entretien.

Un crédit est affecté, en 1962, à l'engagement d'un paludologue, d'un administrateur et d'un secrétaire pour douze mois respectivement (coût estimé, \$ 37 353); à des fournitures et du matériel (\$ 1 000); au paiement partiel des traitements du personnel national employé par l'Organisation de l'Eradication du Paludisme et l'Institut de Paludologie et de Parasitologie (\$ 75 000).

Le statisticien à affecter en 1961, au titre de l'Assistance technique, à l'Institut de Paludologie et de Parasitologie, prêter également son concours à ce programme (coût estimé, \$ 8 554).

Le FISE fournit son assistance à ce programme en procurant des moyens de transport, des fournitures et du matériel (voir sous Crédits extra-budgétaires).

Compte Spécial pour l'Eradication du Paludisme			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES	Grade	Assistance Technique			Fonds Extra - Budgétaires		
1960	1961	1962			1960	1961	1962	1960	1961	1962
\$	\$	\$			\$	\$	\$	\$	\$	
			IRAN							
			<u>Institut de Paludologie et de parasitologie</u> Iran-1 (a)	P3		1x3m	1x9m			
			Statisticien							
			Total			7 145	8 554			
			<u>Eradication du paludisme</u> Iran-1 (b)							
	1x12m	1x12m	Paludologue	P4						
	1x12m		Ingénieur sanitaire	P4						
	1x12m	1x12m	Administrateur	P3						
	1x12m	1x12m	Secrétaire	TEH5						
			Traitements, indemnités et frais de voyage							
	54 685	37 353	Payement partiel des traitements							
	75 000	75 000	Fournitures et matériel							
	1 000	1 000	Bourses d'études							
	4 000		Total							
124 802	134 685	113 353								
			<u>Fournitures et matériel du FISE</u>					968 000	880 000 750 000	
124 802	134 685	113 353	TOTAL POUR L'IRAN			7 145	8 554	968 000	880 000 750 000	

*Alloué par le Conseil d'Administration du FISE

REGION DE LA MEDITERRANEE ORIENTALE

PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES

I R A K

Eradication du Paludisme (Budget ordinaire et MESA) Irak 11

Le programme d'éradication du paludisme en Irak a commencé au début de l'année 1957 par un plan d'opérations qui a été révisé depuis lors et dont l'adoption est envisagée pour le début de l'année 1960.

Le Plan d'Opérations mis au point en 1960, souligne la nécessité d'une législation antipaludique adéquate, d'une autonomie administrative et financière du Service d'Eradication du Paludisme, et d'un recours à des activités d'éducation sanitaire en vue d'assurer une surveillance passive, ainsi que de moyens perfectionnés de formation professionnelle, visant plus particulièrement des microscopistes, des inspecteurs et des chefs d'équipes de surveillance.

En 1960, 4 500 000 personnes, c'est-à-dire la totalité de la population exposée au risque du paludisme, bénéficieront d'une couverture totale, du point de vue de la surveillance. Les opérations de pulvérisation porteront sur une population de 2 900 000 habitants, dont 1 400 000 seront soumis à deux cycles de pulvérisation. Ce dernier chiffre sera progressivement réduit jusqu'à ce que la phase d'attaque prenne fin en 1962.

A. stephensi, résistant au DDT, et découvert dans le sud, a été presque entièrement éliminé par la dieldrine. Par conséquent, il n'existe aucun problème technique grave qui s'oppose à la réalisation de ce programme.

Un crédit est affecté, au titre du budget ordinaire, à la continuation des services de l'entomologiste durant l'année 1962 (coût estimé, \$ 12 993). Au titre du compte spécial pour l'éradication du paludisme, un crédit est prévu pour continuer à s'assurer les services de deux paludologues, d'un technicien-agent sanitaire et d'un administrateur durant l'année 1962 (coût estimé, \$ 46 361).

Des fournitures d'une valeur de \$ 500 et des bourses d'études pour \$ 5 000 figurent également au budget.

Le FISE prête son assistance en procurant du DDT et d'autres fournitures importées, requises par le programme (voir sous Crédits extra-budgétaires).

Compte Spécial pour l'Eradication du Paludisme			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES	Grade	Ordinaire			Fonds Extra - Budgétaires		
1960	1961	1962			1960	1961	1962	1960	1961	1962
\$	\$	\$			\$	\$	\$	\$	\$	\$
			IRAK							
			<u>Eradication du paludisme</u> Irak-11							
			Paludologue	P4		1x12m				
			Entomologiste	P3		1x12m	1x12m			
			Total		37 700	28 070	12 993			
			<u>Eradication du paludisme</u> Irak-11							
	2x12m	2x12m	Paludologue	P4						
	1x12m	1x12m	Agent sanitaire/technicien	P2						
	1x12m	1x12m	Administrateur	P1						
			Traitements, indemnités et frais de voyage							
	41 729	46 361	Fournitures et matériel							
	500	500	Bourses d'études							
	5 000	5 000	Total							
43 465	47 229	51 861								
			<u>Fournitures et matériel du FISE</u>					228 000	246 000	250 000
43 465	47 229	51 861	TOTAL POUR L'IRAK		37 700	28 070	12 993	228 000	246 000	250 000

†Alloué par le Conseil d'Administration du FISE

REGION DE LA MEDITERRANEE ORIENTALE

PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES

I S R A E L

Eradication du paludisme (MESA)

Israel 5

Le Plan d'Opérations signé par le Gouvernement et l'OMS en août 1959, et entré en vigueur en avril 1960, prévoit la mise au point d'un plan complet d'opérations vers la fin de l'année 1960.

Le Gouvernement entreprend ses propres activités d'éradication, qui se sont traduites par la disparition quasi-complète du paludisme, puisque cinquante-neuf nouveaux cas seulement ont été signalés au cours de l'année 1959.

Le nouveau plan d'opérations soulignera la nécessité de renforcer les activités de surveillance afin d'éliminer tout foyer résiduel encore existant. Une intensification des recherches concernant la bionomie d'A.sergenti s'impose.

Au titre du MESA, un crédit est alloué à l'engagement d'un consultant pour une période de trois mois en 1961 et 1962, respectivement (coût estimé pour 1962, \$ 4 200).

Compte Spécial pour l'Éradication du Paludisme			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES	Grade				Fonds Extra - Budgétaires		
1960	1961	1962			1960	1961	1962	1960	1961	1962
\$	\$	\$			\$	\$	\$	\$	\$	
			ISRAEL							
			<u>Éradication du paludisme</u> Israël-5							
	1x3m	1x3m	Consultant							
6 000	4 200	4 200	Total							
6 000	4 200	4 200	TOTAL POUR ISRAEL							

REGION DE LA MEDITERRANEE ORIENTALE

PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES

J O R D A N I E

Eradication du Paludisme (MESA et AT-I)

Jordanie 6

En 1959, le programme antipaludique de l'UNRWA a été confié au Service national d'Eradication du Paludisme, - la FISE et l'US ICA prêtant leur collaboration aux activités actuellement en cours. Le précédent Plan d'Opérations, qui remonte à 1958, est remplacé par un nouveau et vaste Plan d'Opérations à signer en 1960.

Le plan prévu pour 1960 comporte la protection d'une population de 760 500 habitants exposés au risque du paludisme dans les trois secteurs du pays, soit: la rive occidentale du Jourdain (435 000 h.), la Vallée du Jourdain (134 500 h.) et la rive orientale du fleuve (191 000 h.) Les opérations de pulvérisation porteront sur une population de 200 000 habitants; la lutte antilarvaire, sur 161 000 habitants; les activités de surveillance avec pulvérisation des foyers résiduels et distribution de produits antipaludiques au cours de la phase d'attaque et de consolidation, affecteront 574 500 habitants. Selon les prévisions, 1960 sera la première année de couverture totale. On espère que le renforcement du système sur la base duquel est organisée la surveillance et une évaluation plus précise des réalisations obtenues en 1960 fourniront de meilleurs éléments d'évaluation des progrès du programme.

Un crédit est prévu en 1962, au titre de l'Assistance technique, pour le maintien en service du paludologue (coût estimé, \$ 12 185), ainsi que pour des fournitures et du matériel (\$ 3 000 en roubles russes). Au titre du MESA, l'entomologiste et le technicien de l'assainissement continueront à assurer leur service jusqu'en 1962 (coût estimé, \$ 18 208).

Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 500 ainsi qu'un montant de \$ 5 000 pour bourses d'études sont également prévus au budget.

Le FISE continue à procurer des fournitures et l'ICA prête également son assistance au programme (voir sous Crédits extra-budgétaires).

Compte Spécial pour l'Eradication du Paludisme			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES	Grade	Assistance Technique			Fonds Extra - Budgétaires		
1960	1961	1962			1960	1961	1962	1960	1961	1962
\$	\$	\$			\$	\$	\$	\$	\$	
			JORDANIE							
			<u>Eradication du paludisme</u> Jordanie-6							
			Paludologue	P4		1x12m	1x12m			
			Traitements, indemnités et frais de voyage			14 118	12 185			
			Fournitures et matériel				*3 000			
			Total		11 600	14 118	15 185			
			<u>Eradication du paludisme</u> Jordanie-6							
	1x12m	1x12m	Entomologiste	P3						
	1x3m		Ingénieur sanitaire	P3						
	1x12m	1x12m	Technicien de l'assainissement	P2						
			Traitements, indemnités et frais de voyage							
	19 627	18 208	Fournitures et matériel							
	500	500	Bourses d'études							
	5 000	5 000	Total							
31 575	25 127	23 708								
			<u>Fournitures et matériel du FISE</u>					+19 000	30 000 25 000	
31 575	25 127	23 708	TOTAL POUR LA JORDANIE		11 600	14 118	15 185	19 000	30 000 25 000	

* Roubles russes

+ Alloué par le Conseil d'Administration du FISE

REGION DE LA MEDITERRANEE ORIENTALE

PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES

L I B A N

Eradication du Paludisme (MESA)

Liban 7

La phase d'attaque a commencé en 1956, et en 1958, il est apparu que l'interruption totale de la transmission avait été réalisée dans la plus grande partie du pays. Les opérations de surveillance ont commencé à travers toute l'étendue du territoire.

Vers la fin de l'année 1959, un consultant à court terme a été fourni pour mettre au point un Plan d'Opérations complet. Le nouveau plan met l'accent sur le renforcement de la surveillance dans le but de traiter les 1 647 villages virtuellement impaludés, situés au-dessous de 1 100m. d'altitude et groupant une population de 683 000 habitants. Les opérations de pulvérisation se limitent aux foyers résiduels de transmission de paludisme éventuellement découverts. On présume que l'éradication touche à sa fin.

Un crédit est alloué en 1962, au titre du MESA, à la continuation des services du paludologue et du technicien (coût estimé, \$ 20 711).

Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 500 et des bourses d'études d'une valeur de \$ 2 000 seront également procurés.

Le FISE prêtera également son assistance à ce projet (voir sous Crédits extra-budgétaires).

Compte Spécial pour l'Eradication du Paludisme			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES	Grade				Fonds Extra - Budgétaires		
1960	1961	1962			1960	1961	1962	1960	1961	1962
\$	\$	\$			\$	\$	\$	\$	\$	\$
			LIBAN							
			<u>Eradication du paludisme</u> Liban-7							
	1x12m	1x12m	Paludologue	P4						
	1x12m	1x12m	Technicien	P1						
			Traitements, indemnités et frais de voyage							
	19 221	20 711	Fournitures et matériel							
	1 000	500	Bourses d'études							
	3 000	2 000								
14 040	23 221	23 211	Total							
			<u>Fournitures et matériel du FISE</u>					+5 000	10 000	5 000
14 040	23 221	23 211	TOTAL POUR LE LIBAN					5 000	10 000	5 000

+Alloué par le Conseil d'Administration du FISE

REGION DE LA MEDITERRANEE ORIENTALE

PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES

L I B Y E

Eradication du paludisme (MESA)

Libye 9 (b)

L'enquête pré-éradication, commencée en 1958, s'est terminée en septembre 1959, et un plan d'opérations complet, relatif à un programme d'éradication est entré en vigueur au début de 1960.

Le plan comporte la protection d'une population de 30 000 habitants vivant exposés au risque du paludisme, notamment dans l'Oasis de Fezzan. On prévoit que les tentatives d'éradication des espèces vectrices, au moyen d'opérations antilarvaires et de pulvérisations à effet rémanent, complétées par l'administration de produits antipaludiques, assureront le succès du programme d'éradication du paludisme dans ce pays.

Un crédit est alloué, en 1962, à la continuation des services d'un technicien (coût estimé, \$ 7 720), à des fournitures et du matériel (\$ 500), ainsi qu'à des bourses d'études (\$ 3 000). Le programme d'éradication bénéficie dans une large mesure de l'assistance de l'ICA.

Compte Spécial pour l'Eradication du Paludisme			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES	Grade				Fonds Extra - Budgétaires		
1960	1961	1962			1960	1961	1962	1960	1961	1962
\$	\$	\$			\$	\$	\$	\$	\$	\$
			LIBYE							
			<u>Eradication du paludisme</u> Libye-9							
	1x12m	1x12m	Technicien	P1						
	6 990	7 720	Traitements, indemnités et frais de voyage							
	500	500	Fournitures et matériel							
	3 000	3 000	Bourses d'études							
8 700	10 490	11 220	Total							
8 700	10 490	11 220	TOTAL POUR LA LIBYE							

REGION DE LA MEDITERRANEE ORIENTALE

PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES

P A K I S T A N

<u>Eradication du Paludisme (MESA)</u>	Pakistan 36 (c)
<u>Assistance aux Centres nationaux de Formation professionnelle à l'éradication du Paludisme (MESA)</u>	Pakistan 36 (b)

L'enquête pré-éradication, commencée en septembre 1959, employant deux équipes composées, respectivement, d'un paludologue, d'un entomologiste, d'un agent sanitaire et d'un technicien, et opérant dans chacune des deux provinces du pays, aboutira à l'élaboration d'un programme d'éradication, basé sur un vaste plan d'opérations qui doit être achevé avant la fin de l'année 1960. Entretemps, il faudra entreprendre au Pakistan Oriental aussi bien qu'au Pakistan Occidental, l'aménagement d'une zone de stage pratique, intéressant une population de 250 000 habitants. Ceci sera suivi d'un programme d'éradication du paludisme, exécuté par étapes.

L'OMS prêtera également son assistance aux Centres nationaux de Formation professionnelle, à Dacca et Lahore, en fournissant les services d'instructeurs dans les domaines de l'épidémiologie, du génie sanitaire et des techniques de laboratoire, et procurera du matériel, des fournitures et les moyens de transport pour les besoins de la formation professionnelle aux travaux de laboratoire et aux opérations sur le terrain.

Pour le programme d'éradication, un crédit est affecté, au titre du Compte spécial pour l'Eradication du Paludisme, à deux équipes, une pour le Pakistan Oriental, l'autre pour le Pakistan Occidental, composées, respectivement, d'un paludologue, d'un entomologiste et d'un agent sanitaire, avec un administrateur pour les deux provinces; ces équipes seront maintenues en service durant les années 1961 et 1962 (coût estimé pour 1962, \$ 74 419). Des bourses d'études d'une valeur de \$ 5 000, et des fournitures et du matériel pour \$ 10 000, seront également prévus.

Pour le Centre national de Formation professionnelle, un crédit est alloué à l'engagement d'un épidémiologiste, d'un ingénieur sanitaire et de deux techniciens instructeurs, pour l'année 1962 (coût estimé, \$ 45 636); sont également prévus un crédit de \$ 30 000 pour du matériel et des fournitures (matériel d'enseignement), et un autre de \$ 10 000 pour des bourses d'études destinées au personnel enseignant.

Compte Spécial pour l'Eradication du Paludisme			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES	Grade				Fonds Extra - Budgétaires		
1960	1961	1962			1960	1961	1962	1960	1961	1962
\$	\$	\$			\$	\$	\$	\$	\$	
103 380			PAKISTAN <u>Enquête pré-éradication</u> Pakistan-36 (a)							
			<u>Assistance aux centres nationaux de formation professionnelle</u> Pakistan-36 (b)							
	1x12m	1x12m	Epidemiologiste	P4						
	1x12m	1x12m	Ingénieur sanitaire	P4						
	2x12m	2x12m	Techniciens instructeurs	P1						
			Traitements, indemnités et frais de voyage							
	42 259	45 636	Fournitures et matériel							
	30 000	30 000	Bourses d'études							
	10 000	10 000								
82 500	82 259	85 636	Total							
			<u>Eradication du paludisme</u> Pakistan-36 (c)							
	2x12m	2x12m	Paludologue	P4						
	2x12m	2x12m	Entomologiste	P4						
	1x12m	1x12m	Administrateur	P3						
	2x12m	2x12m	Technicien de l'aissainissement	P2						
			Traitements, indemnités et frais de voyage							
	76 698	74 419	Fournitures et matériel							
	10 000	10 000	Bourses d'études							
	5 000	5 000								
	91 698	89 419	Total							
185 880	173 957	175 055	TOTAL POUR LE PAKISTAN							

REGION DE LA MEDITERRANEE ORIENTALE

PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES

ARABIE SAOUDITE

Eradication du paludisme (MESA)

Arabie Saoudite 4 (c)

L'enquête pré-éradication a commencé au milieu de l'année 1959, et un vaste plan d'opérations, relatif à un programme d'éradication à l'échelon national, doit être élaboré avant la fin de l'année 1961.

Le Gouvernement prête son assistance en procurant les services d'une équipe nationale, appelée à coopérer avec l'équipe d'enquête préalable à l'éradication, désignée par l'OMS, et il développe ses activités antipaludiques. Le problème posé par la résistance d'A. stephensi et A. sergenti au DDT et à la dieldrine; en Province Orientale, sera également étudié en 1960. On prévoit que le programme d'éradication commencera en 1962.

Un crédit est alloué, en 1962, à la continuation des services d'une équipe d'éradication consistant en un paludologue, un entomologiste et un technicien de l'assainissement à engager pour douze mois respectivement (coût estimé, \$ 43 602). En outre, \$ 1 000 sont prévus pour des fournitures et du matériel, et \$ 6 000 pour des bourses d'études.

Compte Spécial pour l'Éradication du Paludisme			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES	Grade				Fonds Extra - Budgétaires		
1960	1961	1962			1960	1961	1962	1960	1961	1962
\$	\$	\$			\$	\$	\$	\$	\$	
			ARABIE SAOUDITE							
			<u>Enquête pré-éradication</u>							
			Arabie Saoudite-4 (b)							
	1x12m		Paludologue	P4						
	1x12m		Entomologiste	P3						
	1x12m		Technicien de l'assainissement	P2						
34 930	41 998		Total							
			<u>Assistance à l'éradication</u>							
			Arabie Saoudite-4 (c)							
		1x12m	Paludologue	P4						
		1x12m	Entomologiste	P3						
		1x12m	Technicien de l'assainissement	P2						
		43 602	Traitements, indemnités et frais de voyage							
		1 000	Fournitures et matériel							
		6 000	Bourses d'études							
		50 602	Total							
34 930	41 998	50 602	TOTAL POUR L'ARABIE SAOUDITE							

REGION DE LA MEDITERRANEE ORIENTALE

PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES

S O M A L I E

Projet-pilote d'éradication du paludisme

Somalie 2 (a)

Depuis 1958, un programme est en cours, comportant l'application d'insecticides à effet rémanent, complétée par l'administration de produits antipaludiques ; en outre, un service national du paludisme a été créé.

Des études-pilotes, commençant en 1960 et devant se poursuivre en 1961 et 1962, seront effectuées dans trois zones représentatives impaludées. Les opérations de pulvérisation entreprises en 1960 maintiendront la même couverture qu'en 1959 et viseront à assurer la protection directe des 237 000 habitants sédentaires des zones impaludées. La décentralisation des opérations de pulvérisation et de surveillance sera appliquée à titre d'essai dans cinq centres. La surveillance est d'ores et déjà établie dans la zone de Genale, où elle porte sur 65 000 habitants. Elle s'étendra progressivement à d'autres zones et permettra ainsi de procéder à une meilleure évaluation de l'action protectrice de la pulvérisation à effet rémanent.

Un crédit est alloué en 1962 au maintien en service d'un paludologue, d'un entomologiste et d'un technicien de l'assainissement (coût estimé, \$ 36 094). Sont, en outre, compris dans les prévisions budgétaires, \$ 2 000 pour des fournitures et du matériel, et \$ 6 000 pour des bourses d'études.

Le FISE prête également son assistance à ce programme (voir rubrique des Crédits extra-budgétaires).

Compte Spécial pour l'Eradication du Paludisme			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES	Grade				Fonds Extra - Budgétaires		
1960	1961	1962			1960	1961	1962	1960	1961	1962
\$	\$	\$			\$	\$	\$	\$	\$	
			SOMALIE							
			<u>Projet-pilote d'éradication du paludisme</u> Somalie-2 (a)							
	1x12m	1x12m	Paludologue	P4						
	1x12m	1x12m	Entomologiste	P3						
	1x12m	1x12m	Technicien de l'assainissement	P2						
	32 648	36 094	Traitements, indemnités et frais de voyage							
	2 000	2 000	Fournitures et matériel							
	6 000	6 000	Bourses d'études							
33 200	40 648	44 094	Total							
			<u>Fournitures et matériel du FISE</u>					+29 000	40 000	
33 200	40 648	44 094	TOTAL POUR LA SOMALIE					29 000	40 000	

+Alloué par le Conseil d'Administration du FISE

REGION DE LA MEDITERRANEE ORIENTALE

PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES

S O U D A N

Enquête pré-éradication (MESA)

Soudan 6 (b)

Le projet-pilote dans la province du Nil Bleu, commencé en 1957, doit être terminé vers la fin de l'année 1960. L'enquête pré-éradication doit commencer au début de 1961.

En 1960, les opérations de pulvérisation à effet rémanent se poursuivront dans la zone du projet-pilote et la surveillance sera établie au cours de l'année. On s'attend à ce que les résultats obtenus dans cette zone soient maintenus par les autorités nationales après l'achèvement du projet-pilote de l'OMS, de telle sorte que la totalité de la région du FUNG, dont la population s'élève environ à 500 000 habitants, constitue la première étape du futur programme général d'éradication du paludisme.

L'enquête pré-éradication qui doit commencer au début de 1961 semble devoir durer environ deux ans et servira à la préparation d'un plan complet d'éradication du paludisme dont l'exécution doit avoir lieu par la suite.

Un crédit est prévu en 1962 pour la continuation des services d'un paludologue, d'un entomologiste et d'un technicien de l'assainissement pour douze mois chacun (coût estimé, \$ 34 318). Il est, en outre, prévu un crédit de \$ 500 pour des fournitures et du matériel, et de \$ 5 000 pour des bourses d'études.

L'assistance du FISE à ce programme, s'exerçant dans la zone du projet-pilote depuis 1957, doit, selon les prévisions, se poursuivre jusqu'en 1961.

Compte Spécial pour l'Eradication du Paludisme			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES	Grade	Assistance Technique			Fonds Extra - Budgétaires		
1960	1961	1962			1960	1961	1962	1960	1961	1962
\$	\$	\$			\$	\$	\$	\$	\$	
			SOUDAN							
			<u>Projet-pilote d'éradication du paludisme</u> Soudan-6 (a)		33 000					
			<u>Enquête préalable à l'éradication du paludisme</u> Soudan-6 (b)							
	1x12m	1x12m	Paludologue	P4						
	1x12m	1x12m	Entomologiste	P3						
	1x12m	1x12m	Technicien de l'assainissement	P2						
	35 250	34 318	Traitements, indemnités et frais de voyage							
	10 000	500	Fournitures et matériel							
	8 000	5 000	Bourses d'études							
3 000	53 250	39 818	Total							
			<u>Fournitures et matériel du FISE</u>					+31 500	52 000	
3 000	53 250	39 818	TOTAL POUR LE SOUDAN		33 000			31 500	52 000	

*Alloué par le Conseil d'Administration du FISE

REGION DE LA MEDITERRANEE ORIENTALE

PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES

T U N I S I E

Eradication du Paludisme (MESA et AT-I)

Tunisie 17 (b)

L'enquête pré-éradication, commencée en 1958, se poursuit et le projet de programme fait actuellement l'objet de pourparlers. Le futur programme d'éradication se poursuivra par étapes, échelonnées sur un certain nombre d'années (à déterminer ultérieurement) pour assurer la protection de 2 500 000 habitants exposés au risque du paludisme.

Un crédit est prévu, en 1962, au titre de l'Assistance technique, pour la continuation des services d'un entomologiste et d'un technicien de l'assainissement (coût estimé, \$ 20 593). Au titre du Compte spécial pour l'Eradication du Paludisme, un paludologue (coût estimé, \$ 12 193) sera maintenu en fonctions jusqu'en 1962. Des fournitures et du matériel sont également prévus pour une valeur de \$ 500, ainsi qu'un montant de \$ 2 500 pour bourses d'études.

Compte Spécial pour l'Éradication du Paludisme			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES	Grade	Assistance technique			Fonds Extra - Budgétaires		
1960	1961	1962			1960	1961	1962	1960	1961	1962
\$	\$	\$			\$	\$	\$	\$	\$	
20 500			TUNISIE							
			<u>Enquete pré-éradication</u> Tunisie-17 (a)							
			<u>Éradication du paludisme</u> Tunisie-17 (b)							
			Entomologiste	P3		1x12m				
			Technicien de l'assainissement	P2		1x12m				
			Total		11 500	19 633	20 593			
			<u>Éradication du paludisme</u> Tunisie-17 (b)							
	1x12m	1x12m	Paludologue	P4						
	11 433	12 193	Traitements, indemnités et frais de voyage							
	500	500	Fournitures et matériel							
	2 500	2 500	Bourses d'études							
8 500	14 433	15 193	Total							
29 000	14 433	15 193	TOTAL POUR LA TUNISIE		11 500	19 633	20 593			

REGION DE LA MEDITERRANEE ORIENTALE

PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES

REPUBLIQUE ARABE UNIE - PROVINCE D'EGYPTE

Eradication du Paludisme (MESA)

Egypte 23 (b)

L'enquête pré-éradication, commencée en 1959, a été terminée, et un plan d'opérations complet relatif au programme d'éradication à entreprendre à l'échelle nationale, doit être mis à exécution dès 1960.

Le programme d'éradication envisage une opération décennale, comportant la division du pays en trois zones :

(a) Gouvernorats situés à l'Est de la branche du Nil, dite de Damiette, et comprenant la zone du Canal, les environs du Caire, Guiza : quatre ans de pulvérisation suivis de quatre ans de surveillance ;

(b) le reste du Delta, à l'Ouest de la branche de Damiette : quatre ans de pulvérisation suivis de quatre ans de surveillance ;

(c) la Haute-Egypte, au Sud de Guiza : trois ans de pulvérisation suivis de quatre ans de surveillance.

Durant la phase de plein fonctionnement du projet, il y aura vingt-cinq inspectorats et quatre-vingt-dix stations. La population totale du pays est estimée à 24 000 000 d'habitants et la population exposée aux risques d'infection s'élève à 18 860 000 habitants environ.

Un crédit est prévu pour le maintien des postes de paludologue et d'administrateur pour douze mois (coût estimé, \$ 22 811). Il est également alloué \$ 500 pour des fournitures, \$ 3 000 pour des bourses d'études et \$ 6 000 pour les allocations à payer aux stagiaires égyptiens du Centre de Formation professionnelle au Caire.

Le FISE prête son assistance à ce programme (voir rubrique crédits extra-budgétaires).

Compte Spécial pour l'Eradication du Paludisme			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES	Grade				Fonds Extra - Budgétaires		
1960	1961	1962			1960	1961	1962	1960	1961	1962
\$	\$	\$			\$	\$	\$	\$	\$	\$
24 800			REPUBLICQUE ARABE UNIE PROVINCE D'EGYPTE							
			<u>Enquête pré-éradication</u> Egypte-23 (a)							
			<u>Eradication du paludisme</u> Egypte-23 (b)							
	1x12m	1x12m	Paludologue	P4						
	1x12m	1x12m	Administrateur	P3						
			Traitements, indemnités et frais de voyage							
	24 268	22 811	Fournitures et matériel							
	500	500	Allocations aux étudiants							
	6 000	6 000	Bourses d'études							
	3 000	3 000								
	33 768	32 311	Total							
			<u>Fournitures et matériel du FISE</u>							1 000 000 1 200 000
24 800	33 768	32 311	TOTAL POUR LA RAU - PROVINCE D'EGYPTE							1 000 000 1 200 000

REGION DE LA MEDITERRANEE ORIENTALE
PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES
REPUBLIQUE ARABE UNIE - PROVINCE DE SYRIE

Eradication du Paludisme (MESA et AT-I)

Syrie 2

Le plan, élaboré en 1956 et comportant l'application d'un programme quinquennal d'eradication, prendra fin en 1960. On se propose, au moyen d'un nouveau et vaste plan, d'assurer l'extension du programme pour une période de quatre ans, de 1961 à 1964.

Le précédent programme quinquennal s'est traduit, en 1960, par la protection de 1 167 000 habitants sur une population de 1 500 000, vivant dans des régions impaludées. Le paludisme a été virtuellement éliminé de certaines parties des provinces de Damas et de Homs, groupant une population de 400 000 âmes.

La prolongation du programme envisage des opérations de pulvérisation, échelonnées sur une nouvelle période de trois ans: 1 167 000 h. en 1961; 708 000 h. en 1962; 321 000 h. en 1963. Les activités de surveillance s'exerceront simultanément avec les opérations de pulvérisation, et l'on prévoit que la population tout entière des zones impaludées sera protégée au cours de la phase d'entretien, vers la fin de l'année 1964.

Un crédit est affecté, en 1962, au titre du Compte spécial pour l'Eradication du Paludisme, à l'engagement de deux techniciens de l'assainissement et d'un administrateur, pour douze mois chacun (coût estimé, \$ 28 838). Il est en outre prévu \$ 1 000 pour des fournitures et \$ 2 000 pour des bourses d'études.

Au titre de l'assistance technique, un crédit est alloué à l'engagement d'un paludologue pour douze mois (coût estimé, \$ 17 453).

Ce programme bénéficie de l'assistance du FISE (voir sous Crédits extra-budgétaires).

Compte Spécial pour l'Eradication du Paludisme			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES	Grade	Assistance technique			Fonds Extra - Budgétaires		
1960	1961	1962			1960	1961	1962	1960	1961	1962
\$	\$	\$			\$	\$	\$	\$	\$	
			REPUBLIQUE ARABE UNIE PROVINCE DE SYRIE							
			<u>Eradication du paludisme</u> Syrie-2	P4						
			Paludologue				1x12m	1x12m		
			Total		24 825	16 153	17 453			
			<u>Eradication du paludisme</u> Syrie-2	P2						
	2x12m	2x12m	Technicien de l'assainissement							
	1x12m	1x12m	Administrateur	P2						
			Traitements, indemnités et frais de voyage							
	26 553	28 838	Fournitures et matériel							
	1 000	1 000	Bourses d'études							
	9 000	2 000	Total							
25 705	36 553	31 838								
			<u>Fournitures et matériel du FISE</u>					+227 000	185 000 100 000	
25 705	36 553	31 838	TOTAL POUR LA RAU - PROVINCE DE SYRIE		24 825	16 153	17 453	227 000	185 000 100 000	

+Alloué par le Conseil d'administration du FISE

REGION DE LA MEDITERRANEE ORIENTALE
PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES
PROGRAMME INTERPAYS

Centre régional de formation professionnelle (MESA) EMRO 19

Le Centre a été établi pour assurer la formation d'un personnel tant professionnel qu'auxiliaire à l'exécution des programmes d'éradication du paludisme dans la Région. Il a été créé en 1959; en 1960, environ soixante stagiaires y avaient suivi les cours moyens et vingt-trois stagiaires les cours supérieurs.

Conformément au plan d'opérations actuel, dix places sont réservées dans chaque cours à des stagiaires appartenant à des pays de la Région, outre ceux du pays d'accueil. Aussi, le Centre a-t-il reçu des stagiaires du Liban, de la Libye, du Pakistan, de l'Arabie Saoudite, de la Somalie et du Soudan, outre ceux de la République Arabe Unie.

En raison du développement des activités du Centre, et de son importance croissante dans la Région, il est devenu nécessaire d'augmenter le nombre des étudiants inscrits, respectivement, pour les cours moyens et les cours supérieurs, comme aussi de prévoir d'autres cours spéciaux à l'intention du personnel national et du personnel de l'OMS dans la Région. Le Centre est en mesure de recevoir vingt-huit étudiants dans le cours supérieur et autant dans le cours moyen, ainsi que quinze étudiants se destinant à des études de spécialisation. On prévoit que le Centre fonctionnera jusqu'en 1962, et aussi longtemps que le personnel affecté aux programmes d'éradication du paludisme dans la Région aura besoin d'une formation professionnelle.

Au titre du Compte spécial pour l'Eradication du Paludisme, un crédit est alloué en 1962 à la continuation des services d'un conseiller principal (entomologiste), d'un ingénieur sanitaire, d'un technicien instructeur, d'un secrétaire et d'un traducteur, pour douze mois respectivement (coût estimé, \$ 35 014). Un crédit est également prévu pour s'assu-

Centre régional de formation professionnelle (MESA) EMRO 19
(suite)

rer quatre mois de services de consultants, comprenant un paludologue et d'autres experts (coût estimé, \$ 5 600). Sont également inclus dans les prévisions, du matériel et des fournitures, dont des imprimés, pour \$ 3 500 ainsi que des allocations d'enseignement au personnel national, pour un montant de \$ 5 000.

Equipe d'évaluation de l'éradication du paludisme EMRO 58
(MESA)

Cette équipe qui aura sa base à Beyrouth, au Liban, et dont les activités s'étendront à la Syrie, à la Jordanie, au Liban et à l'Irak, aidera les gouvernements de ces pays à évaluer les programmes d'éradication dans leur territoire respectif et à étudier certains problèmes spéciaux. Il est prévu que l'équipe sera formée d'un paludologue (conseiller principal) et d'un ingénieur sanitaire. Elle commencera ses activités vers la fin de l'année 1960 et les poursuivra jusqu'en 1962, et même au-delà s'il y a lieu.

L'OMS pourvoira l'équipe d'un local à usage de bureau, de matériel et de services, à Beyrouth, ainsi que des moyens de transport nécessaires. Un crédit est alloué, en 1962, au titre du programme ordinaire, au maintien des services d'un paludologue et d'un ingénieur sanitaire pour douze mois chacun (coût estimé, \$ 28 207). Au titre du Compte spécial pour l'Eradication du Paludisme, le maintien en service d'une sténodactylographe est prévu pour douze mois (coût estimé, \$ 1 783); un crédit est affecté à des fournitures et du matériel (\$ 3 000) ainsi qu'à des services communs et contractuels (\$ 9 000).

Compte Spécial pour l'Éradication du Paludisme			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES	Grade	Ordinaire			Fonds Extra - Budgétaires		
1960	1961	1962			1960	1961	1962	1960	1961	1962
\$	\$	\$			\$	\$	\$	\$	\$	
			PROGRAMME INTERPAYS							
			<u>Centre régional antipaludique de formation professionnelle</u> EMRO-19							
	1x12m	1x12m	Conseiller principal (entomologiste)	P4						
	1x12m	1x12m	Ingénieur sanitaire	P4						
	1x12m	1x12m	Technicien instructeur	P2						
	1x12m	1x12m	Traducteur	G6						
	1x12m	1x12m	Secrétaire	G3						
	4m	4m	Consultants							
	40 666	40 614	Traitements, indemnités et frais de voyage							
	5 000	5 000	Primes à l'enseignement							
	5 000	3 500	Fournitures et matériel							
44 180	50 666	49 114	Total							
			<u>Equipe d'évaluation de l'éradication du paludisme</u> EMRO-58							
			Paludologue	P4		1x12m	1x12m			
			Ingénieur sanitaire	P3		1x12m	1x12m			
	1x12m	1x12m	Sténodactylographe	L5						
	1 689	1 783	Traitements, indemnités et frais de voyage			26 688	28 207			
	3 000	3 000	Fournitures et matériel							
	9 000	9 000	Services communs et contractuels							
17 350	13 689	13 783	Total		16 200	26 688	28 207			

REGION DE LA MEDITERRANEE ORIENTALE

PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES

PROGRAMME INTERPAYS

(suite)

Cours de formation professionnelle pour équipes antipaludiques

EMRO 70

On se propose de recruter, pour les besoins d'une formation professionnelle en cours d'emploi, un représentant de chacune des catégories habituelles de techniciens du paludisme de l'OMS, à savoir : un paludologue, un entomologiste, un ingénieur sanitaire et un administrateur. Ils suivront une période de formation de trois mois environ, à l'issue de laquelle ils subiront une formation en cours d'emploi dans la Région. Cette procédure permettra au Bureau régional de disposer facilement d'une variété de techniciens des opérations antipaludiques, qui, non seulement auront été pourvus d'une formation complète, mais posséderont également une certaine expérience pratique des travaux d'éradication du paludisme et pourront être rapidement affectés à tout programme intéressant un pays en particulier et pour lequel leurs services seraient utiles. Le nombre de personnes à recruter et l'époque de leur formation seront déterminés par les exigences des programmes de la Région, telles qu'elles seront prévues.

Il est envisagé de commencer l'application de ce programme en 1961 et de la poursuivre aussi longtemps qu'un personnel expérimenté, désigné par l'OMS, sera requis pour l'un quelconque des programmes d'éradication du paludisme entrepris dans la Région.

Un crédit est alloué en 1962 à l'engagement d'un paludologue, d'un entomologiste, d'un ingénieur sanitaire et d'un conseiller d'administration, qui auront tous la qualité de stagiaires (coût estimé, \$ 47 080).

Des fournitures et du matériel seront également procurés pour \$ 3 000.

Conférence régionale sur l'éradication du paludisme (MESA)

EMRO 71

On se propose, par cette conférence, de fournir aux techniciens des opérations antipaludiques, au service des gouvernements, de l'OMS et d'autres institutions participantes, l'occasion de discuter en commun des problèmes rencontrés dans ce domaine. Cette conférence ressemblera à la première réunion, tenue à Bagdad en 1957, et à la deuxième qui a eu lieu à Addis Ababa en 1959.

Un crédit est prévu en 1962 pour l'engagement de deux consultants à court terme pour un mois chacun (coût estimé, \$ 2 800). Un crédit est également alloué à des fournitures y compris des articles de bureau etc. (\$ 1 500) ainsi qu'aux dépenses afférentes aux participants (\$ 12 000).

Compte Spécial pour l'Eradication du Paludisme			REGION DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE PROGRAMMES ANTIPALUDIQUES	Grade	Ordinaire			Fonds Extra - Budgétaires		
1960	1961	1962			1960	1961	1962	1960	1961	1962
\$	\$	\$			\$	\$	\$	\$	\$	
			PROGRAMME INTERPAYS (suite)							
			<u>Cours de formation professionnelle pour les équipes antipaludiques</u>							
			EMRO-70							
	1x12m	1x12m	Paludologue	P2						
	1x12m	1x12m	Entomologiste	P2						
	1x12m	1x12m	Ingénieur sanitaire	P2						
	1x12m	1x12m	Conseiller d'administration	P2						
			Traitements, indemnités et frais de voyage							
	47 080	47 080	Fournitures et matériel							
	3 000	3 000								
	50 080	50 080	Total							
			<u>Conférence régionale sur l'éradication du paludisme</u>							
			EMRO-71							
		2x1m	Consultant							
		2 800	Honoraires et frais de voyage							
		12 000	Participants							
		1 500	Fournitures et matériel							
		16 300	Total							
61 530	114 435	129 277	TOTAL DU PROGRAMME INTERPAYS		16 200	26 688	28 207			

**PROGRAMME POUR L'APPROVISIONNEMENT
DES COLLECTIVITÉS EN EAU**

ANNEXE II

REGION DE LA MEDITERRANEE ORIENTALE
PROGRAMME D'APPROVISIONNEMENT PUBLIC EN EAU

ANNEXE II

Systèmes d'approvisionnement public en eau

EMRO 56

On se propose par ce programme de fournir une assistance permettant la mise en train d'un projet concret, destiné à développer les systèmes d'approvisionnement public en eau. Ce programme comportera également l'assistance supplémentaire nécessaire à fournir par le Bureau régional, en vue de l'exercice et de la stimulation, dans des conditions appropriées, des activités relatives à l'approvisionnement public en eau.

Une zone affectée au projet sera choisie en 1960, et l'on prévoit que les services d'une équipe de trois consultants seront procurés pour une période de trois mois. Des dispositions budgétaires analogues seront prises en 1961 et 1962, comportant le choix d'une nouvelle zone du projet, chaque année. L'équipe aidera les gouvernements intéressés à mettre au point l'organisation et la gestion nécessaires, et leur fournira les moyens techniques légaux, financiers et administratifs permettant d'assurer la réussite du programme.

A la suite des travaux de la première équipe, en 1960, un ingénieur sanitaire, spécialisé dans les systèmes d'approvisionnement public en eau, sera engagé en 1961 pour aider à l'élaboration des plans à soumettre à un organisme international s'intéressant au financement de tels projets.

Au titre du Compte spécial, un crédit est alloué, en 1961, à l'engagement d'un ingénieur sanitaire pour neuf mois, et d'une équipe de trois consultants pour trois mois. En 1962, un crédit est affecté à l'engagement de trois consultants pour trois mois chacun (coût estimé, \$ 12 600). Des fournitures et du matériel pour une valeur de \$ 4 000 seront procurés en 1961 et 1962.

Le budget ordinaire prévoit l'engagement d'un ingénieur sanitaire supplémentaire, spécialisé dans les systèmes d'adduction d'eau, pour les besoins de l'assistance émanant du Bureau régional. Son engagement, commençant en 1961, sera maintenu jusque et y compris 1962 (coût estimé pour 1962, \$ 13 183).

Approvisionnement public en eau Compte Spécial			REGION DE LA MEDITERRANEE ORIENTALE	Grade	Ordinaire			Fonds Extra-Budgétaires			
1960	1961	1962			1960	1961	1962	1960	1961	1962	
\$	\$	\$			\$	\$	\$	\$	\$	\$	
<u>A N N E X E II</u>											
			<u>Approvisionnement public en eau</u>	EMRO-56	P4						
			Ingénieur sanitaire			1x12m	1x12m				
			Consultants								
			Traitements, indemnités et frais de voyage			13 575	13 183				
			Fournitures et matériel								
16 920	27 956	16 600	Total								

PROJETS SUPPLÉMENTAIRES

**non compris dans le
Projet de Programme et de Budget**

PROJETS SUPPLEMENTAIRES NON COMPRIS DANS LE
PROJET DE PROGRAMME ET DE BUDGET

ETHIOPIE

SANTE MENTALE

Santé mentale

Le Gouvernement a demandé à bénéficier d'une assistance destinée à lui permettre de renforcer ses services hospitaliers et extra-hospitaliers de santé mentale. Le coût de l'engagement d'une infirmière-monitrice psychiatrique, pour douze mois, est estimé à \$ 9 350; et d'un consultant à court terme, pour trois mois, à \$ 4 200.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Bourses d'études

Indépendamment du crédit prévu pour le projet Ethiopie-18, d'autres bourses d'études ont été demandées en divers domaines de la santé publique (\$ 10 000).

IRAN

ASSAINISSEMENT

Enseignement du génie sanitaire

Le Gouvernement de l'Iran s'intéresse à la création d'une chaire de génie sanitaire à l'Université de Téhéran. En 1958, un consultant de l'OMS a visité le pays et formulé des recommandations; à titre de mesure préliminaire, il y aurait lieu de créer un poste de professeur à titre étranger, désigné par l'OMS.

Coût estimé pour douze mois de service, \$ 13 110

IRAN (suite)

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Bourses d'études

Outre le crédit affecté au projet Iran-35, d'autres bourses d'études ont été demandées pour diverses branches de la santé publique (\$ 10 000).

IRAK

EDUCATION SANITAIRE DU PUBLIC

Services d'éducation sanitaire

Le Gouvernement a demandé un conseiller qui prêterait son concours au Ministère de l'Hygiène en vue de la création d'un département de l'éducation sanitaire et de la coordination des programmes d'éducation sanitaire dans tout le pays.

Coût estimé, \$ 12 735.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Bourses d'études

Indépendamment du crédit prévu pour le projet Irak-28, d'autres bourses d'études ont été demandées pour diverses branches de la santé publique (\$ 10 000).

IRAK (suite)

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE (suite)

Assistance au Collège de Médecine, Mossoul

Le Gouvernement se préoccupe de développer, non seulement ses services de santé, mais aussi les ressources dont il dispose pour la formation d'un personnel professionnel. Ce n'est que tout récemment qu'une seconde école de médecine a été ouverte à Mossoul. Un personnel enseignant qualifié n'étant pas facilement disponible, l'assistance de l'OMS a été requise à cet égard. Le coût estimé pour l'engagement, pendant une période de douze mois, de deux professeurs chargés d'enseigner les sciences de base, s'éleverait à \$ 25 470.

JORDANIE

HYGIENE MATERNELLE ET INFANTILE

Hygiène scolaire

Le Gouvernement a fait appel à l'assistance d'un consultant de l'OMS pour procéder à une enquête sur les problèmes de l'hygiène scolaire dans le but d'organiser un service d'hygiène scolaire à l'échelon national. L'engagement d'un expert consultant en matière d'hygiène scolaire pour une période de deux mois comporterait une dépense estimée à \$ 2 800.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Bourses d'études

Outre le crédit prévu pour le projet Jordanie-18, d'autres bourses d'études ont été requises pour divers domaines de la santé publique (\$ 10 000).

LIBAN

NUTRITION

Enquête sur la nutrition

Le Gouvernement a demandé les services d'un consultant à court terme pour une période de trois mois afin de prêter son concours à une enquête sur la nutrition.

Coût estimé, \$ 4 200.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Bourses d'études

En sus du crédit alloué au projet Liban-26, d'autres bourses d'études ont été demandées pour divers domaines de la santé publique (\$ 5 000).

LIBYE

MALADIES A VIRUS

Lutte contre les ophtalmies transmissibles

Le Gouvernement a demandé à bénéficier d'une assistance en vue de procéder à une enquête sur l'épidémiologie des ophtalmies transmissibles dans le pays. Une fois l'enquête terminée, des méthodes appropriées de lutte contre ces maladies seront mises au point. Coût estimé pour trois mois de services d'un consultant à court terme, \$ 4 200.

LIBYE (suite)

HYGIENE MATERNELLE ET INFANTILE

Hygiène maternelle et infantile, Fezzan

Le Gouvernement a fait appel à l'assistance de l'OMS pour un contrôle à exercer sur les techniciens nationaux d'hygiène maternelle et infantile à affecter au Centre sanitaire nouvellement créé au Fezzan. L'engagement d'une infirmière de la santé publique pour douze mois comporte une dépense estimée à \$ 8 530.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Bourses d'études

Indépendamment du crédit figurant pour le projet Libye-14, d'autres bourses d'études ont été demandées pour divers domaines de la santé publique (\$ 5 000).

PAKISTAN

HYGIENE DENTAIRE

Enquête sur l'hygiène dentaire

L'école dentaire de Lahore forme des médecins dentistes pour faire face aux besoins du pays. Pour guider le pays dans ses programmes et ses futures activités en matière d'hygiène dentaire, il est nécessaire de procéder à une enquête épidémiologique sur les conditions du pays au point de vue dentaire, ainsi que sur l'assistance prévue en ce domaine. Il est proposé de faire procéder à une enquête par les soins du personnel national avec l'assistance d'un consultant à court terme fourni par l'OMS : coût estimé, \$ 4 200.

PAKISTAN (suite)

ASSAINISSEMENT

Assistance à l'enseignement du génie sanitaire

Le Gouvernement a fait appel à l'assistance de l'OMS pour la création d'une chaire de génie sanitaire à Lahore. Le coût de l'engagement d'un professeur à titre étranger, pour une période de douze mois, s'élèverait à \$ 14 503.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Bourses d'études

Indépendamment du crédit figurant pour le projet Pakistan-27, d'autres bourses d'études ont été demandées pour divers domaines de la santé publique (\$ 10 000).

ARABIE SAOUDITE

SANTE MENTALE

Enquête sur la santé mentale

Le Gouvernement a demandé les services d'un consultant à court terme pour étudier le problème que pose la santé mentale dans le pays et formuler des recommandations sur la création de services de santé mentale, comprenant la prophylaxie et les soins médicaux. Coût estimé, \$ 4 200 plus \$ 500 pour fournitures et matériel.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Bourses d'études

Indépendamment du crédit prévu pour le projet Arabie Saoudite-17, d'autres bourses d'études ont été demandées pour divers domaines de la santé publique (\$ 10 000).

SOMALIE

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Bourses d'études

En sus du crédit prévu pour le projet Somalie-9, d'autres bourses d'études ont été demandées pour divers domaines de la santé publique (\$ 10 000).

SOUDAN

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Bourses d'études

Outre le crédit affecté au projet Soudan-24, d'autres bourses d'études ont été demandées pour diverses branches de la santé publique (\$ 10 000).

TUNISIE

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Bourses d'études

Outre le crédit affecté au projet Tunisie-14, d'autres bourses d'études ont été demandées pour diverses branches de la santé publique (\$ 5 000).

REPUBLIQUE ARABE UNIE

PROVINCE D'EGYPTE

MALADIES ENDEMO-EPIDEMIQES

Lutte contre le typhus

Le typhus est encore fortement implanté dans la province égyptienne de la République Arabe Unie. Dans le but d'étudier le problème que pose le typhus dans cette province, considéré par rapport aux types, à l'endémicité, aux réservoirs de l'infection et à ses autres caractéristiques épidémiologiques, le Gouvernement a demandé à l'OMS de l'assister, en lui procurant les services d'un consultant. Les dépenses que comporte l'engagement d'un consultant pour deux mois sont estimées à \$ 2 800. Il est également suggéré de procurer des fournitures et du matériel pour une valeur de \$ 2 000.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Bourses d'études

Indépendamment du crédit figurant pour le projet Egypte-39, d'autres bourses d'études ont été demandées pour divers domaines de la santé publique (\$ 10 000).

Institut supérieur d'hygiène publique, Alexandrie

Il est recommandé d'utiliser un nombre supplémentaire de bourses d'études, d'un coût s'élevant jusqu'à \$ 6 000, pour permettre aux membres du personnel enseignant auxiliaire de faire des études à l'étranger en vue de l'obtention du diplôme de doctorat.

REPUBLIQUE ARABE UNIE (suite)

PROVINCE D'EGYPTE

AUTRES PROJETS

Médecine des sports

Une université égyptienne a manifesté son intérêt envers la création d'un institut de la médecine des sports. Le Gouvernement a demandé l'assistance de l'OMS à cet égard et l'engagement d'un consultant à court terme est recommandé pour trois mois pour assister l'université dans l'élaboration de ce projet. Coût estimé, \$ 4 200.

REPUBLIQUE ARABE UNIE

PROVINCE DE SYRIE

SANTE MENTALE

Santé mentale

Le Gouvernement a demandé à bénéficier d'une assistance destinée à lui permettre de renforcer ses services hospitaliers et extra-hospitaliers de santé mentale. Le coût de l'engagement pour six mois d'un consultant à court terme, chargé d'aider à la réorganisation des services de santé mentale, est estimé à \$ 8 400. Des bourses d'études d'une valeur de \$ 5 000 sont également recommandées.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Bourses d'études

Indépendamment du crédit prévu pour le projet Syrie-28, d'autres bourses d'études ont été demandées pour diverses branches de la santé publique (\$ 10 000).

PROVINCE DE SYRIE (suite)

AUTRES PROJETS

Contrôle des médicaments

Le Gouvernement demande l'assistance de l'OMS en vue de l'amélioration et du développement de son laboratoire de contrôle pharmaceutique; il désirerait disposer des services d'un consultant spécial pour une période de trois mois.

Coût estimé pour l'engagement du consultant, \$ 4 200, et pour un équipement de laboratoire, \$ 5 000.

PROGRAMME INTERPAYS

MALADIES ENDEMO-EPIDEMIQUES

Colloque sur le contrôle sanitaire des aliments, la lutte contre les zoonoses et la pratique de l'hygiène publique vétérinaire

Une réunion préparatoire a été tenue en 1959 pour élaborer un programme en vue de ce colloque, qui traitera des problèmes se rattachant au contrôle sanitaire des aliments, à la lutte contre les zoonoses considérées comme importantes du point de vue de la santé publique, ainsi qu'à l'organisation et la pratique de l'hygiène publique vétérinaire. On prévoit que des représentants des corps vétérinaire et médical y prendront part, ainsi que des experts de l'assainissement.

Il est recommandé de prévoir des crédits pour ce qui suit : services de consultants pour deux mois (coût estimé, \$ 2 800), participants (coût estimé, \$ 12 000), fournitures (coût estimé, \$ 1 200).

PROGRAMME INTERPAYS (suite)

ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE

Colloque sur l'hygiène rurale et le développement communautaire

Lors de sa session de 1958, le Comité régional a émis la suggestion que le Directeur régional de l'EMRO étudie la possibilité de réunir un colloque sur l'hygiène rurale et le développement communautaire, compte tenu du fait que plusieurs pays de la Région ont déjà créé des services d'hygiène rurale ou entreprennent de nouveaux projets en ce domaine.

Par ailleurs, un intérêt de plus en plus vif est suscité par les activités afférentes au développement communautaire, et l'on reconnaît qu'une étroite coopération entre le développement communautaire et les programmes sanitaires est de la plus haute importance.

Le coût estimé pour un colloque de ce genre serait d'environ \$ 17 800, se décomposant comme suit :

Deux mois de services de consultants	\$ 2 800
Participants	12 000
Fournitures	<u>3 000</u>
	\$ 17 800
	=====

PROGRAMME INTERPAYS (suite)

STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SANITAIRES

Colloque sur les statistiques démographiques et sanitaires

Depuis plusieurs années, on se propose de réunir un colloque sur les statistiques démographiques et sanitaires. Les participants à ce colloque seront des administrateurs et des statisticiens responsables des statistiques sanitaires dans les divers ministères de la santé. Il est prévu que le colloque accordera une attention spéciale à l'amélioration des méthodes statistiques, à l'organisation des services statistiques et aux systèmes de notification.

On estime que le coût d'un colloque de deux semaines s'élèverait approximativement à \$ 16 400, selon détail ci-après :

Un mois de services de consultant	\$ 1 400
Participants	12 000
Fournitures	<u>3 000</u>
	\$ 16 400
	=====

SOINS INFIRMIERS

Institut supérieur de soins infirmiers, Université d'Alexandrie

Il est recommandé de prévoir un crédit de \$ 6 000 pour bourses d'études, afin de permettre aux membres du personnel enseignant de l'Institut supérieur de Soins infirmiers de se rendre à l'étranger pour y faire des études postuniversitaires menant au grade de licencié. Grâce à ces études supplémentaires, ils seront qualifiés pour professer à l'Institut supérieur de Soins infirmiers.

PROGRAMME INTERPAYS (suite)

PROGRAMME INTERPAYS (suite)

SOINS INFIRMIERS (suite)

Préparation d'un manuel des soins infirmiers

Un grand nombre de données ont déjà été recueillies des divers pays de la Région en ce qui concerne les manuels de base disponibles dans la langue du pays. Il est recommandé que les services d'une infirmière-monitrice soient procurés pour douze mois (coût estimé, \$ 8 130) et ceux d'un consultant pour trois mois (coût estimé, \$ 4 200) pour donner des avis sur la compilation méthodique des matériaux et leur adaptation à la traduction, afin de pourvoir d'un manuel les pays de langue arabe. Des efforts seront également déployés, dans le cadre des programmes d'enseignement infirmier, pour aider à la production de manuels rédigés dans la langue nationale des pays de la Région qui ne sont pas de langue arabe. Il est également suggéré de prévoir des fournitures (articles de bureau et imprimés) pour une valeur de \$ 2 000.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Formation postuniversitaire dans le domaine de la santé publique

Ce projet est recommandé dans le but de créer des bourses d'études pour une formation postuniversitaire en santé publique, à acquérir à l'Institut supérieur d'hygiène publique à Alexandrie. Les pays d'alentour n'ont pas jusqu'ici été en mesure de profiter pleinement des ressources offertes par cet institut sous le rapport de la formation professionnelle. Pour encourager les pays à assurer à leurs médecins une formation acquise dans la Région même, il est suggéré de prévoir dans le budget un crédit permettant d'obtenir une formation en santé publique, particulièrement adaptée à cette Région (coût estimé, \$ 10 000).

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE (suite)

Cours de formation professionnelle pour techniciens des appareils de radiologie

Un certain nombre de pays de la Région ne disposent pas d'un nombre suffisant de techniciens expérimentés des appareils de radiologie, pourtant indispensables à des services sanitaires et médicaux modernes. Ce projet a pour but d'assurer des moyens de formation, plus particulièrement aux pays qui ne possèdent pas leurs propres ressources à cet égard.

Le coût que comporte l'engagement de deux techniciens des appareils de radiologie, pour douze mois respectivement, est estimé à \$ 17 060 ; pour le matériel et les fournitures, il y a lieu de prévoir \$ 2 000.

Cours de formation professionnelle pour infirmières psychiatriques

Un cours intensif est prévu pour six mois, au cours desquels des infirmières provenant d'hôpitaux régionaux de maladies mentales pourront acquérir une formation à l'hôpital de maladies mentales d'Asfourieh, à Beyrouth. On pense que dans les circonstances actuelles, caractérisées par une pénurie de personnel expérimenté, une telle formation serait utile et adaptée aux besoins. La dépense nécessitée par l'octroi de bourses d'études à douze infirmières serait de \$ 18 000, et par l'engagement d'une infirmière consultante, pour sept mois, de \$ 9 800.

PREVISIONS DES DEPENSES - PROJETS SUPPLEMENTAIRES

	Coût US \$		Coût US \$
ETHIOPIE		IRAK	
SANTE MENTALE		EDUCATION SANITAIRE DU PUBLIC	
Santé mentale	13 730	Services d'éducation sanitaire	12 735
ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE		ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE	
Bourses d'études	<u>10 000</u>	Bourses d'études	10 000
Total	<u>23 730</u>	Assistance au Collège de Médecine, Mossoul	<u>25 470</u>
		Total	<u>48 205</u>
IRAN			
ASSAINISSEMENT		JORDANIE	
Enseignement du génie sanitaire	13 110	HYGIENE MATERNELLE ET INFANTILE	
ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE		Hygiène scolaire	2 800
Bourses d'études	<u>10 000</u>	ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE	
Total	<u>23 110</u>	Bourses d'études	<u>10 000</u>
		Total	<u>12 800</u>

	Coût US \$		Coût US \$
LIBAN		PAKISTAN	
NUTRITION		HYGIENE DENTAIRE	
Enquête sur la nutrition	4 200	Enquête sur l'hygiène dentaire	4 200
ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE		ASSAINISSEMENT	
Bourses d'études	<u>5 000</u>	Assistance à l'enseignement du génie sanitaire	14 503
Total	<u>9 200</u>	ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE	
		Bourses d'études	<u>10 000</u>
LIBYE		Total	<u>28 703</u>
MALADIES A VIRUS		ARABIE SAOUDITE	
Lutte contre les ophtalmies transmissibles	4 200	SANTE MENTALE	
HYGIENE MATERNELLE ET INFANTILE		Enquête sur la santé mentale	4 200
Hygiène maternelle et infantile, Fezzan	8 530	ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE	
ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE		Bourses d'études	<u>10 000</u>
Bourses d'études	<u>5 000</u>	Total	<u>14 200</u>
Total	<u>17 730</u>		

	Coût US \$
SOMALIE	
ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE	
Bourses d'études	<u>10 000</u>
Total	<u>10 000</u>

SOUDAN	
ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE	
Bourses d'études	<u>10 000</u>
Total	<u>10 000</u>

TUNISIE	
ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE	
Bourses d'études	<u>5 000</u>
Total	<u>5 000</u>

REPUELIQUE ARABE UNIE PROVINCE D'EGYPTE	
MALADIES ENDEMO-EPIDEMIQVES	
Lutte contre le typhus	4 800

	Coût US \$
REPUBLIQUE ARABE UNIE PROVINCE D'EGYPTE (suite)	
ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE	
Bourses d'études	10 000
Institut supérieur d'hygiène publique, Alexandrie	6 000
AUTRES PROJETS	
Médecine des sports	<u>4 200</u>
Total	<u>25 000</u>

REPUBLIQUE ARABE UNIE PROVINCE DE SYRIE	
SANTÉ MENTALE	
Santé mentale	13 400
ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE	
Bourses d'études	10 000
AUTRES PROJETS	
Contrôle des médicaments	<u>9 200</u>
Total	<u>32 600</u>

	Coût US \$		Coût US \$
PROGRAMME INTERPAYS		PROGRAMME INTERPAYS (suite)	
MALADIES ENDEMO-EPIDEMIQVES		SOINS INFIRMIERS	
Colloque sur le contrôle sanitaire des aliments, la lutte contre les zoonoses et la pratique de l'hygiène publique vétérinaire	16 000	Institut supérieur de soins infirmiers, Université d'Alexandrie	6 000
		Préparation de manuels de soins infirmiers	14 000
ADMINISTRATION DE LA SANTE PUBLIQUE		ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE	
Colloque sur l'hygiène rurale et l'aménagement communautaire	17 800	Formation postuniversitaire en santé publique	10 000
STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET SANITAIRES		Cours de formation professionnelle pour techniciens des appareils de radiologie	19 060
Colloque sur les statistiques démographiques et sanitaires	16 400	Cours de formation professionnelle pour infirmières psychiatriques	<u>27 800</u>
		Total	<u>127 390</u>

Projets concernant l'ex-Somalie britannique, à ajouter aux propositions de programme et prévisions budgétaires relatives à la Somalie

L'ex-Somalie britannique, ayant accédé à l'indépendance, le 26 juin 1960, s'est unie, le 1er juillet 1960, à l'ex-territoire sous tutelle italienne de la Somalie, pour former la nouvelle République de la Somalie. Auparavant, la Somalie britannique faisait partie, dans l'OMS, de la Région de l'Afrique. Les propositions de programme et les prévisions budgétaires la concernant, pour 1962, ont été, en conséquence, préparées par le Bureau régional de l'Afrique. Elles ressortissent maintenant à la Région de la Méditerranée orientale, mais l'union ayant eu lieu après l'impression du présent document, ces propositions et prévisions n'ont pu y être incorporées. Elles se trouvent indiquées au verso de cette page et s'ajouteront à celles qui se rapportent à la Somalie et figurent déjà aux pages 108 et 182 de l'Annexe I.

Projets concernant l'ex-Somalie britannique, à ajouter aux propositions de programme et prévisions budgétaires relatives à la Somalie

Enquête pre-éradication (MESA et AT I) Somalie 2 (b)
(ex-Somalie britannique 3)

Un projet d'assistance technique a été mis en train en 1958 pour étudier la distribution du paludisme dans la Somalie britannique et le mode de propagation des épidémies parmi les tribus nomades qui accompagnent leurs troupeaux dans la région des pâturages de Haud. L'enquête, effectuée par un paludologue, de 1958 à 1959, est maintenant complétée par une enquête entomologique dont les opérations sont en cours. La situation s'est compliquée par la multiplication des points d'eau dans la zone méridionale aride du territoire, où la transmission était confinée à un petit nombre de puits, excepté durant les brèves périodes de pluie. A la suite de l'enquête actuelle, qui s'est accompagnée d'opérations de pulvérisation à effet permanent dans les habitations permanentes et semi-permanentes, de mesures antilarvaires dans les points d'eau accessibles et d'une administration limitée de médicaments, on se propose de préparer, au début de 1961, un plan d'opérations destiné à élargir ce projet pour le transformer en un projet d'éradication à entreprendre de concert avec les pays voisins. Un tel développement dépend de la possibilité d'assurer une coopération entre les pays, - coopération sans laquelle il ne semble pas que l'éradication soit réalisable.

Enquête pré-éradication (MESA et AT I)(suite) Somalie 2 (b)
(ex-Somalie britannique 3)

L'OMS continue, en attendant, à inscrire dans son budget des prévisions pour les services d'un personnel et pour des fournitures, mais l'exécution demeure subordonnée à la préparation et à la signature d'un plan d'opérations.

Pour 1961 et 1962, un crédit est prévu, par imputation sur les fonds de l'AT, pour l'engagement d'un entomologiste et d'un technicien (coût estimé pour 1962, \$ 18 400). Pour 1962, des fournitures et du matériel sont prévus pour une valeur de \$ 1 000.

Au titre du MESA, les services d'un paludologue seront assurés en 1961 et 1962 (coût estimé pour 1962, \$ 11 433). Des fournitures et du matériel d'une valeur de \$ 9 320 seront procurés pour les deux exercices.

Hygiène maternelle et infantile et formation professionnelle d'un personnel médical auxiliaire Somalie 15
(ex-Somalie britannique 4)

Ce projet vise à l'expansion des services d'HMI, plus particulièrement dans les zones rurales, ainsi qu'au développement de la formation professionnelle d'un personnel médical auxiliaire. L'OMS continuera à fournir des avis techniques et une orientation.

Le FISE procurera du matériel pour les besoins essentiels des centres d'hygiène rurale, ainsi que des fournitures et du matériel pour la formation professionnelle.

XXXXXXXXXXXXXXXXX MESA			REGION DE LA MEDITERRANEE ORIENTALE PROGRAMMES PAR PAYS	Grade	Assistance Technique					Autres Fonds Extra Budgétaires			
1960	1961	1962			Catégorie I			Catégorie II		1960	1961	1962	
\$	\$	\$			1960	1961	1962	1961	1962	\$	\$	\$	
Projets concernant l'ex-Somalie britannique, à ajouter à la section du projet de programme et de budget afférente à la Somalie													
			PALUDISME										
			<u>Enquête pré-éradication</u>										
			Somalie-2 (b)										
			(ex-Somalie britannique-3)										
			Entomologiste		1x12m	1x12m							
			Technicien		1x12m	1x12m							
			Traitements, indemnités et frais de voyage		19 000	18 400							
			Fournitures et matériel			1 000	1 000			8 500			
			Total		22 265	19 000	19 400	1 000					
			<u>Enquête pré-éradication</u>										
			Somalie-2 (b)										
			Paludologue	1x12m	1x12m								
			Traitements, indemnités et frais de voyage	11 575	11 433								
			Fournitures et matériel	9 320	9 320								
			Total	8 000	20 895	20 753							
			HYGIENE MATERNELLE ET INFANTILE										
			<u>Hygiène maternelle et infantile et formation professionnelle d'un personnel médical auxiliaire</u>										
			Somalie-15										
			(ex-Somalie britannique-4)										
			TOTAL	8 000	20 895	20 753	22 265	19 000	19 400	1 000	12 750	8 500	4 250